This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Coup d'oeil politique

sur

l'avenir de la France.

De ses enfans absens, la France est plus chérie;
Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

Siége de Calais, trag. de DUBELLOY.

AZ 4642

Mars 1795.

[Sic pour Paris]

A Hambourg,

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE
LAUSANNE

51425

Intérieur de la France.

La révolution françoise étonne l'univers C'est une tragédie atroce conduite par des monstres, soutenue par des héros. La partie militaire inspire l'admiration, la partie politique répand l'horreur. Jamais nation ne s'est montrée à la fois, plus sublime et plus avilie. Le François est invincible comme soldat, il tremble et souffre comme citoyen; intrépide dans les camps et devant les troupes les plus aguerries de l'Europe, dans ses foyers il devient l'esclave d'une poignée de scélérats.

La grande populace du genre humain, qui n'aperçoit que ce qui frappe par son éclat, admire sans distinction tout ce qui est couronné de succès. Combien même n'est-il

pas d'hommes très-honnêtes, qui éblouis par la gloire militaire des François, vont jusqu'à chercher à excuser les crimes de leurs gouvernans, en les rejetant sur la nécessité et sur l'enthousiasme de la liberté?

Quand le crime est heureux, la multitude le regarde presque comme une vertu. C'est par cette erreur que Marat a obtenu les honneurs du Panthéon. C'est ainsi que Robespierre a eu des apologistes, et qu'il se trouve encore des monstres et des insensés qui crient dans Paris: *nous voulons la liberté à la manière de Robespierre.*

Il seroit inutile d'avoir raison tout seul en opposant à la gloire des François leur opprobre, à l'admiration publique l'indignation ou la compassion, si la révolution qui commence à se faire dans l'opinion publique, ne donnoit l'espoir d'un prompt changement qui les ramènera à la vertu et au bonheur. Déjà la saine partie de la nation a osé déchirer le voile funèbre qui couvroit toute la France. Déjà le système de ter-

reur, sorti de l'antre des Jacobins, est remplacé par l'humanité et par la justice.

Déjà la masse du peuple revient de son égarement, montre son horreur contre les Marat, les Robespierre et leurs adhérens. Déjà elle reconnoit qu'elle a remplacé des abus par des excès, et des erreurs par des crimes. Déjà elle avoue qu'elle a substitué aux vexations du pouvoir ministériel, l'oppression sanglante de la tyrannie la plus monstrueuse que présente l'histoire des hommes.

Déjà le François reconnoit que tout le monde est esclave et souffre, quand les méchans peuvent faire le mal impunément. Déjà, prenant confiance dans sa force et son courage, fier de ses victoires brillantes, il se dit à lui-même, qu'invincible au dehors, il n'a d'ennemi dangereux que lui-même, que triomphant de toute l'Europe, il reste toujours en guerre contre lui-même, qu'inaccessible aux armées étrangères, il se déchire lui-même avec une barbarie qui dénature l'homme, au point de ne le reconnoî-

tre qu'à la recherche et à la variété de ses cruautés.

Jusqu'à présent, dans l'état de révolution qui agite la France, toutes les ames étoient exaltées et fougueuses; elles passoient d'une extrémité à l'autre, du bien au mal, ne tenant ni au mal ni au bien, mais à leurs passions.

C'étoit un état forcé, trop opposé au caractère national, à la gaieté, à la franchise, à la douceur du François, pour pouvoir durer. Il étoit entraîné par une société monstrueuse qui lui faisoit croire que la barbarie étoit l'énergie de la liberté.

Un peuple qu'on a corrompu ne prend que trop de goût pour ce qui le corrompt davantage. Si les Jacobins avoient eu un peu plus de mesure dans leur scélératesse, le François seroit devenu le peuple le plus féroce de l'univers.

Mais enfin la mesure des crimes a été comblée trop tôt, pour ne pas faire rentrer en elle-même cette nation à laquelle il ne

manquoit que le repentir pour être la plus respectable de l'Europe.

L'histoire des méchans est souvent celle des crimes heureux, mais plus souvent encore celle des crimes punis. Les Robespierre, Couthon, St. Just, Carrier, Barrère, Billaud, Collot, ou sont déjà tombés, ou tomberont nécessairement bientôt sous les coups de la vengeance nationale. Les Jacobins sont dispersés, mais ils ne sont pas encore anéantis. On craint encore les tyrans morts dans la tyrannie qui n'est pas encore détruite.

Des Jacobins.

Si le tableau que présentoit la France, il y a six mois, n'étoit pas hideux, il seroit ridicule. Mais la quantité de veuves et d'orphelins qu'a faits la guillotine, les ruines dont elle a couvert la France depuis dixhuit mois par les mains des monstres qui régnoient, et qui luttent encore contre la vengeance nationale, ne laissent place qu'à des réflexions tristes.

On croyoit qu'il suffisoit de s'être déclarés républicains, pour établir la république. De puériles cérémonies constituoient l'état politique de la France. L'acceptation forcée d'une constitution faite avec précipitation, étoit le seul contrat social qui établissoit une tyrannie anarchique. Paris faisoit la loi à la France, comme Rome à toutes les parties de l'empire romain.

Etoit-ce là une république françoise? non certainement. C'étoit donc une république parisienne; pas davantage; car Paris étoit plus esclave et plus malheureux que le reste de l'empire. Qu'étoit donc la France? C'étoit réellement

La république des Jacobins.

C'étoient eux qui massacroient, dépouilloient, tyrannisoient la nation. C'étoient eux qui tenoient sous le poignard de leurs satellites à quarante sols la convention nationale et les sections de Paris, qui avoient eu la foiblesse de se laisser désarmer par une poignée de scélérats sans aveu.

C'étoient eux qui remplissoient de terreur et de carnage tous les départemens, qui détruisoient le commerce et tous les monumens des arts. C'étoient eux qui par un raffinement de barbarie, avoient souillé la langue la plus raisonnable et la plus pure de l'Europe par les mots de *Noyades*, de *Septembriseurs*, de *Mariages patriotiques* etc. qui rappelleront éternellement des tableaux qui font frémir. C'étoient eux, qui à Metz, à Nanci et dans tant d'autres villes décoroient leurs antres formidables de lampes lugubres, de tentures noires et rouges, de poignards, de guillotines.

Ce sont ces mêmes Jacobins que leur chûte rend encore plus furieux, qui s'occupent jour et nuit de complots de sang, qui cherchent encore à égarer le peuple, qui grossissent chaque jour leurs listes de proscription; prêts à frapper, si on n'achève pas de les abattre; prêts à égorger la convention pour la punir d'avoir secoué leur infame tyrannie; prêts à mettre à feu et à sang la capitale où ils ont régné, s'ils parviennent à y régner encore.

Fideles à leur système développé dans les aveux de Carrier, dans les lettres de Robespierre et St. Just, il leur faut encore plusieurs millions de têtes, pour réduire la population qu'ils trouvent trop forte, à la juste proportion de leurs projets tyranniques et spoliateurs.

Et c'est en dressant des autels à la raison et à la liberté, que la frénésie et la tyrannie assuroient l'esclavage d'une nation, à laquelle les peuples les plus belliqueux de l'Europe ne peuvent pas résister !

Les François connoissent à présent tous les crimes et le danger de cette hideuse société. Ils ont eu le bon esprit d'aider la convention nationale dans les efforts généreux qu'elle a fait pour secouer le joug honteux de ces vils tyrans. Ils se rallient autour d'elle pour la soutenir de la masse entière de leur force, pour achever la destruction du système de terreur qui replongera la France dans de nouvelles calamités, plus terribles que tous les fléaux qui accompagnent la guerre, si cette société n'est pas anéantie pour jamais.

L'opinion publique, ce grand principe des gouvernemens, a déja proscrit la mémoire des Marat et autres montres qui ont souillé cette révolution; elle impose à la convention le devoir de retirer tous les décrets arrachés en leur faveur, d'augmenter l'horreur pour les crimes, en ôtant à leurs partisans tous les moyens de rétablir cet abominable culte, en chassant de son sein tous les fauteurs du Jacobinisme, et en l'empêchant de se reproduire jamais.

Quand même la convention, soit par ménagement pour ceux de ses membres qui soutiennent avec indécence les principes des Jacobins et le système de terreur, soit par une fausse idée sur la liberté des opinions, soit par foiblesse, soit par intrigues, garderoit encore des mesures avec cette secte dangereuse, elle ne feroit qu'avancer le moment de l'explosion, suite nécessaire de la frénésie de cette horde de scélérats, dont l'existence, fondée sur la violence et le crime, ne peut se soutenir ou se rétablir que par des moyens pareils. La convention n'auroit fait

que retarder par une prudence dangereuse la décision sévère qu'elle sera toujours forcée de prononcer, et il en coûteroit plus de sang pour éviter de plus grands malheurs.

Il faut espérer que bientôt la convention, appuyée par la nation entière, anéantira jusqu'au nom de cette secte funeste, dont le tableau qu'on vient de lire n'est qu'une foible esquisse, tirée des rapports faits à la convention même, à laquelle on va opposer celui des succès presqu'incroyables des armes françoises.

Quelques réflexions sur la gloire militaire des François amèneront à d'autres plus essentielles sur le parti que la convention doit en tirer pour assurer le bonheur de la nation, dont la confiance lui impose le devoir sacré de s'occuper uniquement.

Succès militaires.

Depuis le commencement de cette guerre, laquelle, quoiqu'en disent les puissances coalisées, a été l'effet nécessaire des erreurs politiques de plusieurs cours, et ne peut pas

être considérée comme une aggression de la part des François, circonstance qui a influé sur ses suites, la fortune entraîne les François à mesure qu'ils avancent. La facilité de réussir les force à ne pas mettre de bornes à leur ambition. Le sort justifie leur témérité, à quelqu'excés qu'ils puissent la porter.

En 1792, dès l'ouverture de la campagne, une armée formidable entre sans opposition dans l'intérieur de la France, les places se rendent sans résistance, l'effroi est universel, le parti de l'ancien gouvernement reprend courage, la nation est consternée, l'assemblée de ses représentans est prête à abandonner la capitale, tout paroît désespéré. Des provinces entières doivent passer sous la domination des étrangers. Tout l'empire doit être en proie à la vengeance, à la guerre civile, à la misére, à la banqueroute.

Un général, à la tête d'une poignée de troupes indécises et désorganisées, malgré les conseils, les ordres, les murmures, prend une position hardie devant cette armée formidable, l'étonne, lui en impose, rend la

confiance aux soldats, forme à son tour une armée égale à cette masse nombreuse qui devoit le détruire, et finit par la consumer et la faire disparoître.

Délivré de ce danger imminent, il change la nature de la guerre, et dès la fin de l'année, il a conquis les Pays-bas. C'est bien certainement ce général qui a sauvé sa patrie du joug des étrangers, c'est lui qui a enseigné aux François à vaincre leurs ennemis, c'est lui à qui sa nation doit sa liberté et toute la gloire qu'elle a acquise depuis, en suivant la route qu'il lui a tracée. Aussitôt Marat et les Jacobins proscrivent ce général, on désorganise son armée, on arrête ses progrès qui auroient donné l'année suivante une paix glorieuse et solide à la France.

Ce général est forcé de fuir, proscrit et regardé comme un traître, parce que bien loin de se réunir à la faction sanguinaire de ces anarchistes, il s'est vu forcé de prendre la résolution de la combattre pour sauver le corps législatif de sa tyrannie, et la France de ses cruautés. Quel est son crime? C'est

d'avoir prévenu le jugement de ſa nation ſur des monſtres, et de n'avoir pas voulu en être la victime, eſpérant en délivrer ſa patrie.

François! il ne falloit pas moins que votre funeſte expérience pour vous faire connoître que ce général, qui vous a paru coupable, auroit donné ſon ſang pour vous ſauver des Marat et des Robespierre, et de ces Jacobins dont vous avez ſubi la ſanglante tyrannie, qui a couvert d'un voile funèbre, votre patrie épouvantée. C'eſt à coups de poignards que ces monſtres ont déchiré le bandeau de votre illuſion. Vous êtes redevenus *libres*; ſoyez juſtes.

En 1793 vos armées désorganiſées ont cédé pendant quelque temps, à la maſſe des aſſaillans. La guerre inteſtine, le déchirement des factions dans la convention, la tyrannie de Robespierre et des Jacobins, le maſſacre illégal de la faction de la Gironde, tous les fléaux réunis, ont fait tomber entre les mains des coaliſés quelques-unes des places fortes ſur toutes vos frontières. Mais bientôt le génie de la liberté a déployé tou-

tes les reſſources d'une nation diſtinguée par ſon eſprit et ſon courage. Tous les arts ſe ſont réunis pour perfectionner l'attaque et la défenſe. Déjà, dès la fin de la campagne on pouvoit prévoir les ſuccès de celle de 1794.

A meſure que la France développoit les plans les plus audacieux, les exécutoit avec une rapidité, une conſtance et un acharnement toujours couronnés de ſuccès, les coaliſés ſembloient aveuglés par un eſprit de vertige qui rendoit nulles leurs armées frappées de terreur. La mauvaiſe diſpoſition des cantonnemens des Allemands en Alſace leur a fait perdre le fruit de leurs ſuccès dans cette partie. Entièrement découragés après avoir vu leurs lignes forcées, ils ont pris le parti honteux de faire ſauter très-imparfaitement les ouvrages du Fort-Louis, plutôt que de tenter de défendre cette place importante, et par là, ils ont préparé aux François, la conquête de toute la rive gauche du Rhin.

Leur plan de campagne de 1794, par la grande diſtance des armées qui devoient

opérer, n'avoit ni liaiſon ni appui mutuel. De petits corps détachés, formant une longue ligne foible par tout, ne pouvoient défendre aucun des points par où les François tenteroient de pénétrer en maſſe.

Toute l'Europe ſavoit d'avance que les François avoient la deſſein de ſe donner tout l'avantage de la guerre, en la changeant de défenſive en offenſive. On ſavoit même que leur projet étoit de pénétrer entre Sambre et Meuſe, pendant que leur gauche tourneroit la droite des coaliſés par la Flandre autrichienne.

Les Impériaux s'étoient fermé eux-mêmes le moyen de pénétrer en Alsace, par l'abandon du Fort-Louis; n'ayant plus qu'un côté pour établir l'offenſive, celui de la Flandre et du Hainault, deux provinces qui leur étoient ouvertes par la trouée de Condé, le Quesnoi et Valenciennes qu'ils avoient conquis en 1793, ils auroient dû, abandonnant le Haut-Rhin à la défense de l'armée pruſſienne qui étoit plus que ſuffiſante, porter toutes leurs forces entre le Luxembourg et la mer.

Si l'armée du comte de Browne avoit débouché sur la Meuse par le siége de Sedan ou Mezières, pendant que celle du prince de Cobourg auroit assiégé Landrecies, ces deux armées auroient soutenu mutuellement leurs opérations; celle qui auroit terminé la première son siége, auroit servi d'armée à l'autre. Alors elles se seroient étendues entre la Marne et l'Oise, et rien ne les auroit arrêtées jusqu'à Paris, que des batailles dans les belles et riches plaines de la Picardie, où la supériorité de la cavalerie autrichienne leur auroit donné un avantage incalculable.

Tout le plan d'offensive des François auroit été déjoué par cette disposition qui les auroit forcés à venir au secours de leurs places, et à livrer des batailles dont les Impériaux auroient décidé le champ, les époques et les circonstances.

Ne prenant pas le parti d'une offensive serrée et conjonctive, les coalisés bien avertis du projet téméraire des François de forcer le passage de la Sambre, auroient au moins dû fortifier l'excellent poste de Beau-

mont, à la tête de la principauté de Chimai, et y placer un corps assez considérable pour arrêter l'ennemi, le forcer à un siége, et se donner le temps de réunir sur la Sambre les divisions éparses depuis la Moselle jusqu'à la Meuse. Cette disposition eût empêché la trouée que les François ont faite par la Sambre, laquelle a décidé le succès de la campagne.

Enfin, puisque l'armée du prince de Cobourg devoit d'abord prendre Landrecies, ensuite pénétrer dans la Picardie ou marcher sur Cambrai, il falloit, avant de se mettre en mouvement, assurer la Flandre autrichienne contre l'invasion des François rassemblés dans les camps de Lille et de Cassel, puisqu'on connoissoit pareillement le projet des François de tourner la droite de l'armée alliée, en pénétrant par cette province.

Aucune précaution n'a été prise contre cette attaque. Les coalisés ont laissé sous Ménin le général Walmoden avec sept à huit mille hommes, pour s'opposer à l'irruption de deux corps d'armée, dont on ne connoissoit pas le nombre, mais qui certainement devoient

former entr'eux deux, plus de quarante mille hommes, et on n'a réparé les places que du côté de l'ennemi, au lieu de les mettre en état de soutenir des siéges.

Les François ont débouché sur tous les points d'attaque, avec la confiance et la vivacité qui les caractérisent. Ils ont percé par tout, et ils ont rempli un plan téméraire, qui n'eût réussi par aucun côté, si les coalisés, bien avertis à l'avance, avoient pris des mesures sages et méthodiques. Le plan des François étoit géométriquement inexécutable; il est devenu géométriquement exécutable par l'esprit de vertige des coalisés, qui ne lui ont opposé aucune défense raisonnable.

Les provinces de Flandres, Tournaisis, Hainault, Brabant et Namur n'offroient plus aucun point de résistance aux armées françoises, parties de la Flandre maritime et de la Meuse, et réunies sur les bords de la Meuse par un succès incroyable. Les Impériaux cependant, animés par l'exemple de l'empereur, avoient fait des efforts aussi ob-

ſtinés qu'inutiles, pour arrêter les progrès de ces républicains invincibles.

Il eut fallu que les peuples belges euſſent été préparés d'avance à défendre leurs foyers. Mais les fautes du gouvernement de Bruxelles les avoient ſi fort aliénés, que quoiqu'attachés au perſonnel de l'empereur et de l'archiduc Charles, la haine qu'ils portoient aux prépoſés de leur ſouverain leur faiſoient faire des voeux pour les François. Ils devoient cependant prévoir que le ſuccès de cette nation entraineroit leur ruine, en les expoſant à l'avarice de leurs commiſſaires ſpoliateurs.

Il ſembloit que la Meuse devoit mettre un obſtacle à leurs victoires, et tous les militaires pouvoient s'imaginer que la campagne ſe termineroit ſur cette rivière. Une armée de quatre-vingt mille hommes, ayant pour point d'appui Maeſtricht, pour avant-foſſé la Meuse, Juliers et la Roër appuyant ſa gauche, pour retraite la Hollande et ſes places fortes, ne ſembloit pas pouvoir être dépoſtée. On ne devoit pas craindre que les

François trouvant le Rhin dégarni, commissent l'imprudence de le passer pour s'enfoncer dans la Westphalie, laissant derrière eux quatre-vingt mille hommes qui les auroient coupés.

Pendant que l'armée alliée tenoit la position de la Meuse, la maréchal Möllendorff déployoit les talens de son maître, le grand Fréderic, par le déposement de Lautern, le seul mouvement militaire fait dans cette campagne selon les régles de l'art, mouvement cependant qui, vû son éloignement, n'opéroit aucune diversion en faveur de l'armée des Pays-bas, mouvement enfin qui aboutit à une inaction inconcevable, suivie d'une retraite qui livra à l'ennemi tout le pays de Trèves.

Cependant l'armée alliée abandonne la position de Maestricht. Des intérêts différens divisent les corps qui la composent. Les Impériaux passent le Rhin, et livrent le duché de Juliers et les archevêchés de Cologne et de Trèves, pendant que les Anglois, les

Hanovriens et les Heſſois ſe retirent en Hollande ſous le prétexte de la défendre.

L'eſprit de vertige et la conſternation ſemblent dès-lors diriger tous les mouvemens des alliés ; on n'y aperçoit pas la moindre trace de l'art militaire. Venloo, Gueldres, Nimégue ſont abandonnés, ſans qu'on puiſſe ſe rendre raiſon de cette foibleſſe, avant que Graves ſoit aſſiégé. Il ſemble que les mouvemens des alliés ſoient faits pour indiquer aux François par où ils doivent pénètrer.

Bois-le-duc, mal pourvu de vivres et de garniſon, ainſi que toutes les places hollandoiſes, ſe rend ſans coup férir. Maeſtricht, point ſecouru, eſt médiocrement défendu. Valenciennes, Condé, le Queſnoi, attaqués par un ſimulacre d'armée ſe rendent ſans tirer un coup de fuſil. Chaque corps françois s'avance préédé d'une colonne de terreur, ſemblable à la colonne de fumée des Iſraélites. Aucune place n'attend la groſſe artillerie pour capituler.

Un hiver extraordinaire achève ce que la terreur avoit commencé. Les places sont tournées sur la glace. Les coalisés, encore aussi forts que les François s'ils s'étoient réunis dans un point central, auroient pu au moins décider le sort de la Hollande par une bataille. S'ils s'étoient présentés ensemble, et que par des manœuvres et une bonne contenance ils eussent retardé la marche rapide des François, ceux-ci épuisés, manquant absolument de pain, eussent été forcés de rétrograder sur la Belgique, et n'eussent pas eu le temps de se réparer avant l'ouverture de la campagne de 1795.

Pour opérer l'invasion de la Hollande les François avoient été forcés de réunir sur le même point toutes leurs forces depuis le Haut-Rhin jusqu'à Anvers. Ce mouvement étoit prévu d'avance, annoncé et connu à point nommé. Forts sur cette seule frontière ils étoient foibles par tout ailleurs. Comment les autres armées des coalisés n'ont elles pas fait des mouvemens, chacune de son côté,

ou pour empêcher les François de se réunir, ou pour les suivre?

Comment les Prussiens n'ont-ils pas débouché par Manheim ou Mayence, le général Clerfait par Muhlheim? Ce dernier pouvoit rentrer sans peine dans Cologne, Aix, Liége et les Pays-bas. On sait bien que ces armées appartiennent à des puissances différentes, mais on diroit à leur conduite que ces puissances sont au moins indifférentes au sort de celle qui est opprimée.

Pendant que ces événemens incroyables se sont passés au nord et à l'est de la France, *les Anglois*, premiers moteurs de cette guerre dont ils partagent les calamités, et dont ils payent presque toute la dépense, excitoient les Vendéens, et les trompoient par un vain espoir de secours et par des simulacres puériles de descente.

Aux Indes, ils avoient conquis tous les comptoirs de Terre-ferme des François, mais ils n'avoient pas osé attaquer les îles de France et de Bourbon, d'où sont sortis des essaims de corsaires qui ont désolé impunément leur

riche commerce ; ainſi les ſuccès ont été compenſés. La révolution de Hollande eſt un incident très-dangereux pour les Anglois aux Indes.

Dans les Indes occidentales, les émigrés ont facilité aux Anglois la conquête des colonies françoiſes, mais la mortalité qui s'eſt miſe dans leur armée de terre et de mer, la dureté mal-adroite de leur gouvernement, l'eſprit de révolte et de liberté qui a armé les Noirs, leur ont déjà enlevé la Guadeloupe, Ste. Lucie et une partie de St. Domingue, et leurs propres colonies ſont menacées.

Dans la Méditerranée, ils ont conquis l'île de Corſe par le ſecours de Paoli, et le roi d'Angleterre a eu la ſageſſe de ne pas encore charger ſa tête de cette chétive couronne.

Ils ſont entrés à Toulon à la faveur des partiſans de la conſtitution de 1789. Mais bientôt la déſunion dans les troupes trop peu nombreuſes de quatre puiſſances différentes, la mésintelligence entre les amiraux anglois et eſpagnols pour la ſpoliation de ce célèbre

port, la méfiance entre les coalisés et les habitans trompés dans leurs espérances, et surtout le défaut d'un général habile, capable de donner de l'ensemble à cet amas de troupes étrangères les unes aux autres, qui ne pouvoient pas s'entendre et encore moins se concilier, les forcent à abandonner en brigands cette précieuse possession qu'ils n'avoient pas conquise. Le commandant de la place se fait prendre dans une sortie contre toutes les règles de la guerre. Les François attaquent la place en héros à qui rien ne peut résister: mais les bourreaux qui les suivent souillent leur victoire.

Le génie malheureux du ministre Pitt a enfanté cette guerre cruelle: c'est lui qui a présidé à toutes les opérations, c'est lui qui a forcé le duc de York après la prise de Valenciennes à se séparer du prince de Cobourg, pour aller se faire battre devant Dunkerque par le brave Houchard, qui périt sous la guillotine.

La guerre de mer a eu pour les Anglois un moment brillant, la bataille du 1 juin:

mais elle n'a été d'aucune utilité, comme toutes les batailles navales modernes. Les François n'en ont pas moins infesté toutes les mers par un corsairage lucratif, qui ruine le commerce anglois. Le pavillon françois domine dans la mer du Nord, dans celle du Levant et même dans la Méditerranée, quoiqu'ils n'ayent pas fait sortir un seul vaisseau armé de Toulon.

En Italie, le roi de Sardaigne et les Impériaux n'ont pas pu défendre les passages les plus insurmontables des Alpes, et les François établis à l'entrée du Piémont et dans la Rivière de Gênes, prennent à revers le Piémont, et menacent le Milanès.

Du côté des Pyrénées, les François, après avoir reconquis la petite portion du Roussillon envahie par l'Espagnol, l'ont poursuivi dans son propre pays; la terreur qui les précède leur a ouvert déjà les portes d'une partie des principales villes du nord de ce royaume. Ce peuple séparé du reste de la coalition, et livré à sa propre foiblesse, a tout à craindre de la continuation de la guerre.

Cet aperçu rapide des succès de la nation françoise, depuis trois ans la couvre d'une gloire immortelle. Dans les détails, il eſt quantité de circonſtances honorables pour les vainqueurs de l'Europe. Le ſoldat a montré un courage à toute épreuve, ſoutenu d'une grande gayeté et d'une humanité que le farouche Robespierre n'a pas pu altérer. Le décret révoltant qu'il avoit arraché à la convention, par l'organe du vil Barrère, qui ordonnoit de traiter ſans quartier les priſonniers anglois et hanovriens, eſt reſté ſans exécution. Des vainqueurs généreux ont reſpecté le ſang des vaincus.

Plût-à-Dieu qu'ils euſſent exercé la même généroſité envers leurs compatriotes égarés; qui ont été pris les armes à la main. Le décret contre les Anglois eſt d'un lâche, celui contre les émigrés eſt d'un tyran. Les François ont prouvé que le génie de la liberté, égaré par des tyrans ſanguinaires, peut enlever aux peuples les plus doux et les plus policés, tous les ſentimens de la nature.

Cette guerre a développé de grands talens que l'ancien régime eût laiſſer enfouis et éteints. Les Pichegru, Dugoumier, Jourdan et autres, ſe ſont montrés en même temps grands généraux, bons ſoldats et citoyens modeſtes. Il eſt bien fâcheux que d'auſſi grands talens, d'auſſi grandes vertus, ayent été les inſtrumens du ſyſtème ſpoliateur et déſorganiſateur des hommes de ſang et des oiſeaux de proie qui déchiroient la France.

Ce ſyſtème s'eſt développé dès la première conquête des Pays-bas en 1792. Des commiſſaires ſont tombés, comme des vautours, dans ces malheureuſes provinces. Malgré les proclamations les plus authentiques, ces nouveaux *frères en liberté* ont été traités comme des esclaves. Ces proconſuls, guidés par le financier Cambon, dont l'avidité fiscale égale l'ignorance en finances, ont épuiſé ces provinces qui ſe jetoient entre les bras des François; ils ont aliéné les cœurs de ces peuples, ils ont ſouillé la gloire des armes de leurs eſtimables compatriotes, ſans enrichir la France.

Considérations sur la Hollande.

La Hollande vient de se donner avec une volonté encore plus décidée que les Pays-bas. Voilà un nouvel appât pour l'avidité spoliatrice. Déjà ceux qui tiennent à ce système, aussi imprudent qu'injuste, ne veulent considérer la Hollande qu'en pays conquis. A la vérité il en a coûté du sang et des fatigues pour cette invasion. A la vérité tous les dépôts en argent, marchandises, vaisseaux et munitions de toute espèce, laissés par les coalisés, qui se trouvent accumulés dans les sept provinces, appartiennent bien légitimement aux vainqueurs.

Mais le peuple hollandois n'a-t il pas favorisé l'entrée des armées françoises ? N'est-il pas de fait que si la province d'Utrecht n'avoit pas été au devant des François, les coalisés auroient pu défendre, pied à pied, d'abord cette province, et ensuite le reste de la Hollande jusqu'à Amsterdam. N'est-il pas de fait que si les Hollandois, après avoir

changé leur gouvernement, n'avoient pas envoyé l'ordre à leurs commandans militaires et à leurs troupes, de rendre toutes leurs places, il eût fallu faire autant de siéges que de pas pour la conquérir?

On ne peut donc pas envisager l'invasion de la Hollande comme une conquête. On n'ose même pas tout-à-fait proférer ce mot. La preuve qu'on ne regarde pas les Hollandois comme conquis, c'est qu'on traite avec leur nouveau gouvernement sur les conditions d'une alliance entre les deux nations.

La position respective de ces deux peuples rend la conduite des François très-délicate. Ils n'établiront certainement pas de contributions. Ce mot, qui désigne un pays conquis, ne sera pas prononcé. Mais à titre de réquisitions on cherchera à en tirer tout ce qu'on pourra, et l'effet sera le même.

La situation de la Hollande est affreuse. L'embargo est mis en Angleterre sur tous ses vaisseaux, sur ses marchandises; sur ses fonds. Ses riches colonies sont à la merci des Anglois. Si les Hollandois s'allient avec

la France, tout eſt déclaré de bonne priſe par l'Angleterre, qui trouvera dans la dépouille de cet ennemi foible et riche, le dédommagement de ſes pertes, et de nouvelles reſſources pour la continuation de la guerre.

Si les Hollandois ne concluent pas l'alliance avec la France, cette puiſſance les traitera en pays conquis, et les contributions achèveront de les ruiner. La Hollande doit néceſſairement se décider entre ces deux extrêmes: car la France ni l'Angleterre ne lui laiſſeront pas la reſſource de la neutralité, qui ſeule pourroit la ſauver. L'intérêt de ces deux puiſſances s'y oppoſe, ſurtout celui de l'Angleterre.

Tout paroît beau dans le commencement d'une révolution. Les paſſions exaltées éteignent le raiſonnement. Mais comme les maux de la Hollande ſe feront ſentir à cette nation dès ſes premiers pas, dans la dangereuſe carrière qu'elle a à parcourir, comme dès l'abord elle se voit dépouillée par les amis et par les ennemis, elle reviendra bien vîte de ſon premier enthouſiasme, et les ſenſations

douloureuſes qu'elle éprouvera, feront naître pour elle de nouveaux dangers et de nouvelles calamités, ſi elle les manifeſte. Tel eſt le ſort des petites nations qui ſe trouvent mêlées dans une guerre entre de grandes puiſſances; leur ennemi profite de leur foibleſſe, leur allié en abuſe.

La Hollande n'eſt point une puiſſance territoriale, elle eſt entièrement factice. Induſtrie, commerce, exiſtence phyſique même, rien ne vient du ſol. Ce peuple n'exiſte que par l'argent. C'eſt à force d'argent que l'argent y vient. Ni l'égalité abſolue, ni la démocratie ſans reſtriction ne peuvent convenir à un peuple qui a beſoin, pour exiſter, qu'il s'y trouve beaucoup de riches, pour nourrir beaucoup de pauvres en les faiſant travailler.

Dans leur danger préſent les Hollandois n'ont qu'un parti à prendre, c'eſt de s'attacher fortement à leurs nouveaux alliés, 1°. Pour pouvoir se donner promptement une conſtitution ſtable et moins morcelée que celle qui uniſſoit les ſept provinces. 2°. Pour pou-

voir se donner une force navale imposante pour aller défendre leurs colonies contre l'Angleterre, et réparer par les armes les brêches de leur commerce, s'il est possible que les armes dédommagent de ses pertes un état mercantile, qui ne peut fleurir que par la paix. 3o. Pour pouvoir se débarrasser de la surcharge de quatre-vingt mille *amis*, et se décharger du fardeau des réquisitions; si ces mêmes réquisitions ne sont pas trop exorbitantes, et si elles leur laissent de quoi faire face aux dépenses du gouvernement et de la guerre.

On a trop vanté depuis long-temps les avantages de la conquête de la Hollande, pour que les François ne s'égarent pas dans la conduite qu'ils doivent tenir avec les Hollandois. Ils se méprendront facilement sur leur véritable intérêt. Accoutumés à voiturer à Paris les dépouilles de toute espèce des pays que parcourent leurs armées victorieuses, ils auront de la peine à se convaincre que le véritable profit qu'ils peuvent tirer de

cette conquête, réſide dans leur modération à en uſer.

Leur ſyſtème ſpoliateur leur a fait déjà perdre tout le fruit de la conquête des Pays-bas. Ces provinces fertiles, qui dans les guerres précédentes ſuffiſoient à l'entretien d'armées nombreuſes, ont été ſi fort épuiſées par une adminiſtration tyrannique, que les armées françoiſes y meurent de faim, et ſont obligées de continuer à tirer leur ſubſiſtance de l'intérieur de la France, elle-même épuiſée, et qui manque de bras pour l'agriculture.

Il en eſt de même de toutes les conquêtes des François, le long du Rhin depuis l'Alſace jusqu'à Weſel. Ces pays moins riches et moins fertiles que la Belgique ſont tout auſſi maltraités, et préſentent encore moins de reſſources pour la ſubſiſtance des troupes nombreuſes qu'exigent leur défenſe et la continuation de la guerre.

Si les François, trompés par leur avidité, prennent le parti de *cambonifer* la Hollande, ils auront bientôt épuiſé ſes reſſources, quel-

que grandes qu'elles puiſſent être. Au bout de six mois il ne leur reſtera que des regrets. Cependant les Hollandois livrés au déſeſpoir, fatigués de leurs hôtes avides et injuſtes, commenceront par des murmures et des plaintes. Les eſprits s'aigriront entre les deux nations, dont les caractères ne ſont rien moins que ſympathiques. Le feu couvera ſous la cendre, jusqu'à ce que les hazards de la guerre fourniſſent aux opprimés une occaſion d'éclater ; et au moindre revers les Hollandois, dégoûtés d'une alliance oppreſſive, deviendront des ennemis d'autant plus irréconciliables, qu'*ils* auront mis plus de bonne foi, de confiance et d'ardeur dans le début de leur union.

Alors le parti de la maiſon d'Orange se relèvera facilement, et ſera groſſi par le repentir et le déſeſpoir. Quelque colère, ſoit de prévention ſoit de juſtice, que les Hollandois puiſſent avoir en ce moment contre cette illuſtre maiſon, il eſt impoſſible que dans leur miſère ils ne ſe rappellent pas que c'eſt à une ſuite de héros de cette race qu'ils

doivent leur liberté et leur ſplendeur. Les deux jeunes princes d'Orange ont déployé pendant cette guerre les vertus militaires de leurs ancêtres. S'il y a eu des fautes faites dans le gouvernement, ils en ſont innocens. Les Hollandois opprimés verront en eux des vengeurs, et la verſatilité, inévitable dans les révolutions, les ramènera vers ces deux jeunes guerriers, dont l'hiſtoire a lié pour toujours les noms à la liberté batave.

Ces jeunes princes ne peuvent pas reſter neutres dans la cataſtrophe de leur maiſon et du parti encore nombreux qui leur eſt attaché. Ils feront, ou les vengeurs les plus utiles, ou les ennemis les plus dangereux de leur patrie. Si l'un des deux ſe préſente aux Indes aſſez rapidement pour prévenir les meſures des patriotes, ils peuvent réuſſir à démembrer ces précieuſes coloniés, et s'y cantonner jusqu'à ce que les Hollandois les rappellent. Les Anglois ne pouvant pas ſe charger de l'entretien de ces nombreuſes colonies, aideront la maiſon d'Orange à les oc-

cuper jusqu'à ce que le sort des Bataves soit entièrement décidé.

Voilà les dangers réels que la révolution de la Hollande doit nécessairement entraîner. Quelle sera leur existence politique en Europe, pendant que leurs colonies seront ou démembrées ou ravagées?

Si les François gardent le pays de Liége et l'incorporent à la république, ils ne peuvent assurer ce département qu'en y joignant Maestricht, qui est son unique point de défense.

Si la Belgique est incorporée, ils ne peuvent s'en assurer la possession qu'en y joignant, 1o. Venloo, pour couvrir la Gueldre autrichienne. 2o. Toutes les places de la rive gauche de la Meuse, depuis Venloo jusqu'à Willelmstadt, pour assurer la navigation libre de cette rivière, et pour couvrir la Campine et Anvers. 3o. Enfin toute la Flandre hollandoise, pour couvrir la Flandre autrichienne et la Flandre maritime françoise.

Dans ce cas, l'Escaut sera nécessairement débouché; le commerce reprendra la route

d'Anvers; Amſterdam, Rotterdam, la Zélande ſeront ruinées, ces provinces, jadis si brillantes par les efforts de l'art, n'ayant plus les richeſſes qui leur étoient néceſſaires pour aſſurer leur exiſtence factice, redeviendront des marais que la mer regagnera ſur l'induſtrie humaine qui les lui avoit arrachés.

Les François ne peuvent pas être indifférens au ſort de la Hollande. Ils ne peuvent pas se diſſimuler les devoirs qu'impoſe à un peuple qui parle continuellement de ſes vertus, l'alliance contractée avec une république plus foible, dont ils auroient à se reprocher la ruine totale et peut-être l'anéantiſſement.

Mais comme cette conſidération pourroit paroître foible à des vainqueurs enivrés de leurs ſuccès, ils doivent au moins se repréſenter leur véritable intérêt, qui eſt

1°. Que la Hollande reſte une puiſſance maritime du ſecond ordre, parce que sa ſituation qui enveloppe toute la partie orientale de l'Angleterre, eſt toujours un frein et un

danger pour cette puiſſance rivale, et qu'en conſervant cette balance, ils aſſurent le repos de l'Europe et le honheur de la France.

2°. Que la Hollande conſerve ſes colonies dans les deux Indes, pour pouvoir alimenter sa marine, ſon commerce et ſon induſtrie, ſans leſquelles elle ne peut pas exiſter, même phyſiquement.

3°. Qu'elle se donne un gouvernement ſolide qui ne contrarie pas ſes moyens d'exiſtence. Car la même conſtitution ne peut pas convenir à tous les peuples. Chaque nation a ſes convenances tirées, ou de sa modification topographique, ou de ſon caractère moral, ou de ſes moyens d'exiſtence, auxquelles il faut néceſſairement adapter une conſtitution qui leur ſoit propre, ſans quoi ſon contract ſocial ne peut pas se ſoutenir, et devient néceſſairement le principe de ſon anéantiſſement. La Pologne préſente un exemple frappant de cette vérité.

Pour parvenir à ces trois points, preſqu'auſſi utiles pour la France qu'ils ſont néceſſaires à la Hollande, il faut que les Fran-

çois uſent des ménagemens les plus généreux envers leurs nouveaux alliés. Il faut

1°. Qu'ils ſe preſſent d'évacuer la Hollande, pour ne pas l'épuiſer, pour ne pas mécontenter leurs hôtes, auxquels, paſſé le premier moment d'union, ils ne peuvent que devenir à charge, et qu'ils n'y laiſſent que le nombre de troupes que l'aſſemblée nationale batave jugera abſolument néceſſaire pour aſſurer la confection de ſa conſtitution.

2°. Qu'ils ſe contentent des immenſes magaſins que les alliés ont laiſſés derrière eux en évacuant la Hollande, et qu'ils n'épuiſent pas cette nation par des réquiſitions exorbitantes, qui lui ôteroient les moyens de montrer ſon gouvernement, et d'entretenir ſa marine, ſon armée, ſes places et ſes digues.

3°. Qu'ils ne gênent point la liberté de leurs alliés dans le choix d'une conſtitution, qu'ils ne cherchent point à les influencer, encore moins à les maîtriſer: que les Hollandois ne reçoivent de leur part ni conſeils, ni critiques, ni ordres: qu'on ne cho-

que avec eux ni la liberté ni l'amour-propre national.

4°. Quils ſacrifient à quelques égards les intérêts topographiques de la Belgique et du pays de Liége, en ne s'emparant d'aucune place de la Meuſe ou de la Flandre hollandoiſe, en cas qu'ils incorporent les Pays-bas dans l'empire françois. Cette uſurpation laiſſeroit des trances profondes de haihe et de vengeance dans l'ame de cette nation trompée et offenſée. La ſureté de la France de ce côté, réſide bien plus dans la confiance intime des Hollandois, que dans la poſſeſſion de quelques places dont ils les auroient dépouillés injuſtement. Le même motif doit empêcher l'ouverture de l'Eſcaut, à laquelle on peut ſubſtituer des canaux de communication entre les points principaux de la Weſtflandre avec Dunkerque et le département du Nord.

Cette diſſertation ſur la Hollande et ſur la conduite à tenir par les François eût été tres-déplacée ſous le *vandalisme* de Robespierre. Alors on ne penſoit qu'à tout détruire, pour aſſurer la tyrannie la plus absurde. Alors

on dépeuploit la France pour mieux l'asservir ; à plus forte raison ne devoit-on pas ménager des peuples voisins. On faisoit la guerre en barbares et en brigands ; on proscrivoit des nations entières.

Tout est changé depuis. La convention montre de l'humanité, de la modération et de grandes vues politiques. On peut risquer avec elle des raisonnemens, sans craindre qu'elle crie à la trahison.

Le temps est arrivé, où les crimes doivent être effacés, où la violence et l'anarchie doivent être remplacées par l'humanité et la justice, où les vertus politiques de la nation françoise doivent autant surpasser sa gloire militaire, que les avantages solides de la paix sont préférables aux succès brillants de la guerre.

Sur les conquêtes.

Ces réflexions sur la Hollande amènent une question très-intéressante et très-délicate. *Est-il avantageux à la France de garder ses conquêtes ?* Au premier aperçu on saisira en fa-

veur de l'affirmative le grand argument que les Jacobins ont mis en avant pour perpétuer les troubles intérieurs et la guerre extérieure. On dira

„Que le Rhin et la Meuse ſont les bornes „naturelles de l'Hercule françois: que „ce ſeroit trahir les intérêts d'un peuple victo„rieux, que de rendre inutiles et tout le sang„qu'il a verſé, et tout l'argent qu'il a dépen„ſé, et toutes ſes ſouffrances, et toutes ſes „privations, en le dépouillant de ſes conquê„tes et le reſtreignant modeſtement à ſes anciennes limites."

Cet argument, quoiqu'auſſi peu ſolide que contraire à la juſtice, eſt ſi généralement appuyé par tous les écrivains et les orateurs françois, que ſi un des repréſentans de la nation oſoit exprimer dans la tribune une opinion contraire, il courroit riſque d'être regardé comme traître à la patrie.

Au reſte, les François ont le temps de mûrir leur opinion, et de ſe faire des principes certains à cet égard, car la déciſion de cette queſtion ne peut avoir lieu qu'à la paix,

dont elle ſera à la fois le principe, le moyen et le réſultat.

D'après les principes de la conſtitution françoiſe; d'après la déclaration des droits de l'homme qui en fait la baſe, il ſemble qu'on doit conſulter le voeu libre des peuples, avant de les incorporer dans la grande famille. Ce n'eſt pas pendant que les François occupent leur territoire qu'ils peuvent former et énoncer ce voeu néceſſaire. Chaque peuple peut vouloir la liberté d'une manière différente, ſelon ſon différent caractère ou ses différens intérêts locaux.

Chaque peuple a le droit, ou d'exercer lui-même ſa ſouveraineté démocratiquement, ou de la déléguer à un petit nombre d'hommes par une conſtitution ariſtocratique, ou de la déléguer à un ſeul monarchiquement. Ce droit eſt impreſcriptible. La nation françoiſe terniroit toute ſa gloire militaire par la tyrannie la plus impolitique et peut-être la plus dangereuſe pour elle-même, ſi elle ne laiſſoit pas exercer ce droit aux différens

états qu'elle a été forcée de conquérir pour ſa propre défense.

Le pays de Liége a toujours paru avoir plus de rapport que tout autre avec la conſtitution françoiſe par le génie de ſon peuple; mais ſa poſition topographique, ſon enclavement dans la Belgique, paroit être un obſtacle à ſon incorporation, à moins que la Belgique elle-même ne ſe décide à ſe réunir à la république françoiſe. Si cette réunion n'a pas lieu, il eſt peut-être de l'intérêt du pays de Liége de former une république à part, confédérée avec la république françoiſe. C'eſt aux Liégeois à peſer mûrement leurs intérêts, et à décider eux-mêmes leur ſort.

Quant à la Belgique, les François ont l'expérience du ſentiment de la pluralité de ſes habitans, d'après ce qui s'eſt paſſé après l'évacuation de 1793. Tous les partis également mécontens du ſyſtème ſpoliateur ſe ſont réunis de bonne foi au gouvernement, qui n'a pas ſu profiter de cette diſpoſition. Il n'a tenu qu'à lui d'engager les Belges dans une guerre perſonnelle contre les François.

Il eſt inutile d'entrer dans le détail des fautes du miniſtère autrichien. Il n'a pas aſſez engagé les Belges pour les intéreſſer à la défenſe de leur patrie, mais il les a aſſez compromis pour les faire traiter comme pays conquis.

Dans toutes les provinces, dans toutes les villes de la Belgique, des hommes turbulens, des brigands révolutionnaires, craignent que les François ne l'évacuent une ſeconde fois, et ne les abandonnent au juſte reſſentiment de leurs compatriotes dont ils ont partagé les dépouilles. Ces hommes de ſang prêchent violemment l'incorporation. Mais ce n'eſt point-là la nation belgique. Le plus grand nombre des Belges eſt prévenu contre la révolution françoiſe. Leurs opinions ſur la liberté, ſur les opinions religieuſes, ſur les moeurs, ſont entièrement oppoſées. Toutes les demandes de réunion des villes ſont l'œuvre du petit nombre opprimant la majorité. Pour juger les diſpoſitions véritables des Belges, il faudroit que l'armée françoiſe s'éloignât d'eux, et leur laiſſât émettre un vœu libre.

On ne peut pas regarder comme un voeu libre la demande qu'au mois de février quelques provinces de la Belgique ont fait paſſer par les commiſſaires pour être incorporées. C'eſt le cri du déſeſpoir et de la faim. Ces malheureux ſe voient dépouillés de tout, ils languiſſent ſous tous les genres d'oppreſſion, ils ſont ſans loi et ſans gouvernement. Ils déſirent voir changer leur ſort. Voilà leur vocation pour devenir François.

On peut reunir quand on voudra, la Belgique à la France; mais on aliénera les coeurs, et il faudra toujours traiter ce pays militairement et avec ſévérité, ce qui ne convient pas au ſyſtème fraternel qu'on veut établir dans toutes les parties de l'empire françois. A la vérité, à la longue les deux peuples peuvent s'entendre et s'amalgamer, parlant le même idiôme.

Il n'en eſt pas de même des peuples de la Gueldre, des duchés de Cléves et de Juliers, d'Aix-la-chapelle de Cologne, de Trèves et des différentes petites ſouverainetés, tout le long de la rive gauche du Rhin, depuis l'Alsace

jusqu'à Wésel. Chacun de ces petits états a des nuances diverses dans son caractère ; mais un point d'identité les réunit entr'eux, et les éloigne de l'incorporation à la France. Ils sont Allemands, ils sont liés entr'eux par leur langue, leurs moeurs, leurs opinions, qui n'ont aucune analogie avec la nation françoise. Ils sont unis au reste de leur nation d'au delà du Rhin par la grande association germanique

Les François peuvent juger d'après les difficultés qu'ils ont trouvées pour répandre leurs principes révolutionnaires en Alsace, province incorporée à la France depuis plus de cent ans, combien il leur seroit difficile de planter leurs principes dans des états qui n'ont pas besoin d'une liberté aussi étendue pour être heureux ; qui regardent peut-être l'état actuel de la France comme une dégradation de l'ordre social, et qui n'ont rien à gagner à ce changement de domination, parce que leur incorporation ne les rendra pas François ;

Que même involontairement, le gouvernement françois les traitera comme un pays

ſuſpect, et les accablera de garniſons et d'impôts, comme des peuples vaincus, ce qui produira un état de guerre ſourde et continuelle entre la licence et l'oppreſſion, d'où naîtront des conjurations dangereuses;

Que cet eſprit d'inquiétude et de mécontentement aura plus de facilité à ſe répandre dans l'Alſace, la Lorraine et les Evêchés; qu'ainſi, au lieu d'aſſurer la tranquillité de l'empire françois par cette extenſion de territoire, on riſque de lui faire perdre ou des provinces, ou des places qui ſont ſa ſureté, on force ſon gouvernement à devenir ſoupçonneux et *tyrannique*, et on ſe donne des ſujets au lieu de ſe donner des frères.

Une nation qui aſpire à la vertu, doit commencer par ſe donner la première de toutes les vertus, qui eſt la ſageſſe. L'enthouſiasme peut être néceſſaire pour la fondation ou la régénération d'un empire. Il produit les héros. Mais lorsque le danger intérieur eſt paſſé pour perfectionner l'ouvrage, il faut ſurtout de la raiſon. Dans les grandes occaſions elle produit le même effet que l'enthouſiasme,

et elle eſt bien plus avantageuſe au repos et au bonheur de l'état.

La raiſon eſt héroïque dans les ames fortes. Si les ames ſont foibles, l'enthouſiaſme produit le fanatiſme, qui, de quelqu'espèce qu'il ſoit, eſt violent et tyrannique. Il traîne après lui le meurtre, le pillage et l'intolérance civile et religieuſe, et par conſéquent l'état de guerre entre les citoyens, tous les excès, tous les crimes et toutes les calamités.

Une telle nation doit pareillement ſe méfier de l'orgueil national, qui la rend dévaſtatrice et conquérante. Le François eſt naturellement humain et généreux. Une ſociété perfide, des tyrans hideux ont altéré ſon caractère. S'il rentroit en lui-même, s'il ſe déſenivroit de ſa gloire, il verroit avec horreur que ſes armes conquérantes n'ont ſemé dans tous les pays qu'elles occupent, que les larmes du déſeſpoir et les angoiſſes de la miſère.

Une telle nation enfin doit craindre de ſoumettre plus de pays qu'elle n'en peut gouverner. Si elle parvient à ſe donner avec la liberté une exiſtence heureuſe, elle ne doit pas

vouloir dominer sur des frontières esclaves. Cet amalgame de deux principes opposés seroit trop dangereux pour sa liberté. Plus son territoire sera étendu, plus il lui faudra de dépenses et de troupes pour le conserver, et jamais la recette ne sera égale à la dépense, quelque tyrannique que puisse être le joug fiscal qu'on imposera à des peuples qu'on ne retiendra que par la force.

Quand et à qui la France doit-elle rendre ses conquêtes?

Si la nation françoise, écoutant la voix de la justice et de la prudence, jugeant son territoire assez étendu, bien convaincue du danger de lui donner une plus grande circonférence, calculant les difficultés d'incorporer des peuples qui ne seront jamais François, et qui ne feroient qu'inquiéter son gouvernement et troubler sa tranquillité, prend le parti sage et juste d'abandonner ses vastes conquêtes, et de se resserrer dans ses anciennes limites; quand et à qui rendra-t-elle les provinces qu'occupent ses armées?

L'époque de cet acte ſublime de juſtice et de prudence doit être celui de la ceſſation des hoſtilités. On doit convenir entre les plénipotentiaires des nations belligérantes, qu'à une époque fixe les armées françoiſes évacueront tous les pays conquis, et ſe retireront dans leurs limites: que les puiſſances coaliſées ne pourront pas, ſous prétexte de ſouveraineté, faire rentrer des adminiſtrateurs ni des troupes dans les provinces évacuées, avant le terme d'un mois; pour donner aux peuples le temps d'émettre leur voeu ſur la forme de gouvernement qu'ils voudront adopter, ou ſur les conditions qu'ils voudront faire avec leurs anciens ſouverains, pour aſſurer leur bonheur et leur confiance mutuelle.

D'après les principes qui fondent la conſtitution françoiſe et qui doivent animer cette nation, elle ne peut rendre les peuples qu'à eux-mêmes. Après les avoir ruinés, elle doit au moins leur laiſſer leur libre arbitre ſur le choix de leur gouvernement. Cet avantage dont leurs malheurs les empêcheront d'abuſer, eſt le ſeul fruit qu'ils puiſſent tirer du voiſi-

nage et de l'inondation de la terrible révolution françoiſe.

Les princes qui ont été dépoſſédés par les François, ne peuvent pas trouver cette condition trop dure ni déraiſonnable. S'ils ſont aimés des peuples qu'ils ont gouvernés avant leur conquête, ils ſeront rappelés avec enthouſiasme et ſans condition. Si les miniſtres chargés de gouverner ſous eux ont rendu les peuples malheureux, alors, pour rentrer dans leur poſſeſſion, il ſera paſſé entr'eux et leur peuple un nouveau contract ſocial, qui aſſurera le ſort de l'un et de l'autre, et qui éteindra toutes les ſources de diſcorde et d'inſurrection que la mauvaiſe adminiſtration d'un côté, l'inquiétude de l'esprit novateur de l'autre, ont répandues dans preſque toute l'Europe.

Les François doivent avoir la ſageſſe d'abandonner ces peuples à leur génie, à leurs principes, à leurs opinions pour le choix de leur gouvernement, ſans chercher à les influencer. Guéris eux-mêmes de la Propagande jacobine qui a couvert de ſang et de

deuil leur malheureuſe patrie, leur intérêt eſt que cette dangereuſe ſecte ne prenne pas racine ſur les frontières, pour les agiter encore, et renouveler ses calamités par ſes fureurs et ſes vengeances.

Les princes dépoſſédés de leurs états doivent, de leur côté, déſirer que leur rentrée ſoit cimentée par un nouveau pacte et par l'aſſentiment des peuples. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les ſouverains gouvernaſſent continuellement comme s'ils avoient été élus, et comme si, en cas de mauvaiſe adminiſtration, l'exercice de la ſouveraineté pouvoit être transféré en d'autres mains. De tout temps les rois ont été faits pour les peuples et par eux; c'eſt-là leur titre le plus glorieux et le plus ſacré. C'eſt celui qui leur eſt conféré à leur avènement au trône avec des cérémonies religieuſes, et ſous le ſceau d'un ſerment mutuel.

Quiconque dit le contraire aux ſouverains, les égare. La monarchie du Dannemarc donne pendant cette terrible époque un exemple bien reſpectable et bien conſolant pour l'humanité et la philoſophie, de l'application

de ces grands principes. Un miniſtre ſage et éclairé *) ne montre aux peuples ce ſouverain que conſtamment et uniquement occupé du bonheur de sa nation, et lui fait recueillir les fruits de la confiance et de l'amour des heureux Danois.

Impossibilité de faire la paix en conſervant les conquêtes.

Si la France ne prend pas le parti ſage, prudent et juſte de rendre ſes conquêtes, avec la modification convenable à une nation vraiment libre, conſéquente dans ſes principes, qui après avoir combattu si glorieuſement pour les droits naturels de l'homme, ne doit pas les rabaiſſer en traitant les peuples comme des troupeaux, en les vendant, les troquant, ou les livrant malgré eux: elle se manquera à elle-même par la plus dangereuſe avidité, elle se préparera tous les crimes, la corruption, les inquiétudes, les calamités des conquérans. Elle ne peut travailler ni à l'établiſſement d'une conſtitution

*) Le comte de Bernſtorff.

raiſonnable, ni à la ceſſation de ſes troubles, de ſes déſordres, de ſon anarchie, de sa diſette, et elle s'expoſe à tous les malheurs d'une guerre interminable, qui, quels que ſoient ſes ſuccès, doit amener pour concluſion sa ruine totale.

On fait ſonner bien haut la paix que le comité du bien public vient de conclure avec le grand duc de Toscane. La petiteſſe de cet événement rend puériles toutes les conſéquences qu'on paroît vouloir en tirer. Il ne diminue pas d'un grain le contre-poids dans la balance politique de l'Europe. C'eſt ainſi qu'on égare les peuples, et qu'on leur fait ſupporter des maux réels en les repaiſſant d'illuſions.

Mais le François a trop le ſentiment de ſes propres ſouffrances, pour se laiſſer endormir plus long-temps par de pareilles charlataneries. Il ſait bien que la ſéparation de la Toscane ne peut pas entraîner la rupture de la coalition. Il ſait bien qu'aucune des grandes puiſſances ne peut conſentir à abandonner trois électeurs et plus de vingt prin-

ces dépoſſédés par la conquête; que l'Empire germanique, malgré ſon exiſtence précaire et désunie, ne peut pas conſentir à ce démembrement qui l'anéantiroit, briseroit tous les liens de ſon aſſociation politique, et livreroit ce qui reſte encore de cette aſſociation à l'*abſolutisme* des deux grandes puiſſances qui l'ont toujours effrayé pour sa liberté.

Jusqu'à préſent les Allemands ont ſupporté la guerre, mais ils ne l'ont pas encore faite. Ils ont combattu ſans intérêt perſonnel pour des intérêts étrangers; la plupart même blâmoient le motif de cet armement, et faiſoient ſecrètement plutôt des voeux pour la France que pour les ſouverains qui l'attaquoient. Mais dès qu'ils ſeront bien convaincus que les François ne combattent plus pour leur liberté, mais pour ſpolier et pour conquérir, alors cette guerre changera de nature, elle deviendra de peuple à peuple, et elle ne peut être que longue et terrible.

Dangers de la continuation de la guerre.

Toute guerre, quelque glorieuse qu'elle soit, voit arriver une époque de lassitude, où les avantages de la victoire ne compensent plus les dangers et les pertes d'une lutte trop prolongée. Les François savent tous, qu'au moment où toute l'Europe, avouant leur supériorité militaire, leur demande la paix, leur liberté ne court plus d'autres risques que ceux qui peuvent naître des vices des hommes qui sont à la tête de leur gouvernement.

Si jamais ils peuvent soupçonner que leurs représentans refusent tous les biens de la paix dont la France a le plus grand besoin, uniquement parce que divisés en deux ou trois factions, ils craignent que la nation, débarrassée de ses inquiétudes extérieures, ne tourne toute son attention sur eux, ne leur fasse rendre des comptes sévères, et peut-être ne les punisse; certainement la nation ne voudra plus supporter la dépopulation et

la famine, uniquement pour l'avantage de la convention nationale.

On peut, sans craindre d'affoiblir le courage héroïque des François, leur présenter le tableau des maux qu'ils souffrent, et de ceux dont les menace la continuation de la guerre. Pendant que la gloire sanglante moissonne ses plus braves guerriers, la mauvaise administration dépeuple tout les départemens, les champs sont incultes, les villes sont désertes, les manufactures sont sans bras, la famine et la misère sont extrêmes, la tyrannie des Jacobins a achevé de dévaster ce que la guerre extérieure n'avoit pu atteindre.

Le crédit est entièrement éteint. Les vivres et toutes les denrées de première nécessité sont d'une cherté excessive. L'émission des assignats se multiplie dans une progression effrayante. Chaque mois il est entré en circulation pour trois-cent millions de valeur. Chaque mois la dépense excède la recette de deux à trois-cents millions. Le comité des finances ne présente, pour rassurer la confiance publique et celle des malheureux

propriétaires, que de perfides exagérations sur la valeur des biens qui fondent l'hypothèque de ce papier monnoie. L'insensé Cambon n'offre pour diminuer la masse énorme de cette monnoie fictice que la ressource aussi immorale qu'absurde d'une loterie, qui rappelle le système de Law, et qui n'est pas aussi adroitement présentée.

Que devient tout le numéraire qu'on vole d'une manière aussi deshonorante à l'étranger? Il retourne sans doute à l'étranger par d'autres voies, puisqu'on n'en voit point circuler dans la France; ou bien il est enfoui jusqu'à ce que la banqueroute se fasse.

Est-ce pendant la guerre qu'on peut penser à réparer les maux de la France, qu'on peut établir un système de finances qui remette en vigueur le crédit, le commerce, les manufactures, l'agriculture, qui fasse cesser la misère publique, et prévienne la banqueroute générale? Croit-on que d'ajouter des conquêtes dévastées à des provinces épuisées puisse garantir de la ruine totale? Les réquisitions ont dépouillé de toutes leurs denrées

les provinces soumises aux armes françoises, et malgré cette importation la France meurt de faim. Mais en dépouillant ces provinces avec autant d'imprudence que d'inhumanité, a-t-on pensé aux moyens de nourrir leurs habitans?

Cet effrayant tableau du mauvais état des finances et des subsistances de la France n'est rien encore auprès de celui de sa dépopulation. A la fin de décembre, d'après un rapport présenté à la convention, la guerre a coûté dans les armées françoises six-cent cinquante mille hommes. Si on ajoute à ce nombre, qui est d'un tiers au dessous de la *réalité*, ce qu'il en a coûté par l'émigration, la guillotine, la misère et la guerre civile, on apercevra avec horreur que cet état d'anarchie de la France lui a enlevé douze cent mille hommes, sans compter les vieillards, les femmes et les enfans.

Admettons la population de cet empire à vingt-quatre ou vingt-cinq millions d'individus, dont douze millions de mâles; défalquant de cette masse les vieillards et les

enfans, il reste à-peu-près sept à huit millions d'hommes en état de porter les armes, qui en trois ans ont supporté cette perte énorme, dont un sixième doit encore courir les mêmes dangers. Que restoit-t-il pour l'agriculture, le commerce et la marine, et combien de temps la population françoise peut-elle supporter une aussi effrayante consommation?

Est-ce avec des étrangers qu'on veut repeupler les campagnes de la France et ses manufactures, et recruter ses armées? C'est ainsi que les Romains se sont dénaturés, et se sont perdus. Il est temps de penser à conserver la nation françoise, de la réunir sous un gouvernement doux, de l'épurer de tous les avanturiers étrangers qui ont grossi le torrent bourbeux de la révolution, ou plutôt des Jacobins dont ils étoient les satellites les plus utiles et les plus actifs.

On vient de voir les pertes qu'entraînera la continuation de la guerre, en la supposant la plus heureuse possible. La conquête ou l'invasion de la Hollande peut devenir la

source de bien des maux ; par l'abus qu'on fera vraisemblablement de la confiance des Bataves.

Cette conquête rend nécessairement à l'Angleterre plus d'énergie qu'elle ne lui ajoute de dangers. La marine angloise va être portée à une force formidable, et il est à présumer que tout projet de descente dans cette île sera vain.

La marine hollandoise ne pourroit ajouter un grand surcroit de force à celle des François, que dans le cas où ceux-ci, usant très-modérément de leur victoire, laisseroient à leurs nouveaux alliés les fonds et les matériaux nécessaires pour la monter. En ce cas même l'intérêt des deux alliés seroit d'aller défendre les colonies hollandoises de l'Inde, et d'y attaquer le vaste empire des Anglois, plutôt que d'aller risquer d'échouer contre les côtes d'Angleterre.

Les Anglois, se restreignant à la guerre de mer et à la défense de leur île, avertis de la descente dont on les menace continuellement, vont déployer toutes leurs ressources,

augmentées de celles des Hollandois, qu'ils ſeront fort aiſes d'avoir pour ennemis. La deſcente en Angleterre ſeroit praticable; on pourroit même s'en promettre les plus grands ſuccès, ſi l'Allemagne ſe détachoit de la coalition, et débarraſſoit la France d'une guerre de terre trop étendue, et que les ſuccès étendent encore davantage.

Si la révolution de la Pologne avoit été plus heureuſe, si Kosziusko avoit eu tout le ſuccès que méritoient ſon grand courage et la bonté de sa cauſe, il en ſeroit néceſſairement réſulté, ou une paix particulière avec le roi de Pruſſe, ou une diverſion très-utile, qui auroit entraîné d'autres puiſſances que la cataſtrophe des malheureux Polonois fera reſter neutres.

Le roi de Pruſſe tient trop à sa gloire et à la conſtitution de l'Empire, dont il eſt un des principaux membres, pour pouvoir faire une paix partielle. Le ſort de la maiſon d'Orange eſt un nouveau motif pour lui de rompre toute négociation. D'ailleurs, il eſt perſonnellement ſpolié et attaqué dans ſon

duché de Clèves et dans l'Oſtfriſe. Il paroît qu'il se charge de couvrir le cercle de Weſtphalie. Quand il y aura raſſemblé des forces nombreuſes, il ne pourra pas laiſſer les François établis entre le Rhin et l'Ems, et il cherchera à les repouſſer d'abord de l'autre côté du Rhin, menaçant d'un côté la Hollande, de l'autre la Gueldre et les Pays-bas. Ainsi les François seront obligés d'entretenir une forte armée ſur le Bas-Rhin, et d'y faire une guerre très-vive.

Plus la victoire couronnera leur audace, plus leur conſommation en hommes ſera grande, ainſi qu'en denrées, munitions et argent, ſurtout si pourſuivant leurs ennemis, ils s'enfoncent dans les landes de la Weſtphalie et de l'électorat d'Hannovre, qui ont été le tombeau de cent mille François dans la guerre de 1757.

Vraiſemblablement les François ouvriront la campagne par les deux ſiéges de Luxembourg et de Maïence. Vraiſemblablement le ſecours et la défenſe de ces deux places ſeront le but des efforts des Impériaux. Ces

deux siéges, même en réussissant, devront coûter beaucoup à la France. Les Impériaux ne parviendront peut-être pas à ravitailler Luxembourg; mais Maïence sera défendu par des armées, et les François ne peuvent réussir à le prendre, qu'en l'attaquant par les deux rives du Rhin à la fois.

C'est là que les deux nations doivent se battre à outrance, non plus pour les intérêts des rois et des princes, mais pour leur propre existence, surtout la nation allemande. Si les François ont le malheur d'être repoussés, leur retraite sera très-dangereuse, et ils seront chassés rapidement des pays dévastés et mécontens qu'ils occupent à présent.

S'ils réussissent à prendre ces deux places, ils n'auront occupé que deux points de plus, et comme les Allemands se trouveront de l'autre côté du fleuve, ils ne pourront dégarnir aucune des parties de cette longue défensive, qui leur occupera plus de cent mille hommes, que la misère du pays laissera toujours à la charge de l'intérieur de la France.

L'épuiſement, la miſère, le dégoût, la nudité diminueront ces armées qu'il faudra toujours recruter de l'intérieur, et la conſervation de ces conquêtes précaires achèvera de ruiner et dépeupler la France, bien loin de terminer ſes calamités.

Du côté de l'Italie, plus on avancera, plus il faudra augmenter les armées. Le dernier rapport fait en décembre 1794 à la convention, prouve que la mortalité a détruit celle qui a agi tout près des frontières. Tout ce qu'on uſe d'hommes, d'argent et de ſubſiſtances de ce côté, eſt en pure perte; car certainement les François ne peuvent pas avoir l'intention de conquérir l'Italie, bien certains de ne pouvoir pas la garder.

D'ailleurs, tant que les flottes combinées auront dans la Méditerranée la ſupériorité ſur la marine françoiſe, les ſuccès ſeront bien incertains en Italie, et le gouvernement françois doit bien plutôt craindre, que tandis que ſes armées ſeront enfoncées en Italie dont le climat les détruira, on ne tombe ſur leurs côtes méridionales dénuées de défen-

seurs, et peut-être agitées par les factions qui les déchirent.

Il seroit bien plus sage au gouvernement françois, s'il ne veut ou ne peut pas neutraliser toute l'Italie, ce à quoi il devroit tendre, de se borner de ce côté à une défensive exacte, qui ne dépassât pas ses frontières, pour au moins diminuer une des sources de son épuisement et de la consommation de ses braves soldats, dont il prodigue le sang avec une indifférence dont la nation pourroit un jour lui faire rendre le compte le plus sévère.

Tout ce qu'on vient de dire sur la guerre d'Italie, s'applique avec autant de justesse à la guerre d'Espagne. Quand même les François s'empareroient de la Biscaye, de la Navarre, de l'Arragon et de la Catalogne, on ne peut pas croire qu'ils soyent assez dépourvus de raison, assez ennemis d'eux-mêmes, assez égarés dans leurs principes constitutionnels, pour avoir la prétention de garder ces conquêtes. Il faut cependant prendre beaucoup de places et donner beaucoup de

combats pour réuſſir. Que de gloire inutile et même nuiſible ! Que de ſang verſé mal-à-propos !

Tels ſont les dangers de la France triomphante. Si au contraire le terme fatal de ſes victoires eſt arrivé, ſi des défaites, des maladies, l'épuiſement détruiſent ſes armées, et les ramènent ſur ſes frontières où règnent la famine et la diſcorde, qu'aura à répondre la convention nationale à ces braves ſoldats, dégoûtés de ces guerres extérieures inutiles, furieux d'avoir été ſacrifiés mal-à-propos, lorsqu'ils lui diront :

„On vous a offert la paix ; vous avez „été les maîtres des conditions. La liberté „françoiſe étoit aſſurée ; elle alloit être recon„nue de toute l'Europe. Vous avez com„promis la gloire de nos triomphes paſſés : „vous avez épuiſé notre patrie. Au lieu d'y „retrouver l'abondance et le repos, nous la „voyons inculte, ruinée et dans les larmes „du déſeſpoir. Votre inſatiable avarice, „contraire à nos principes conſtitutionnels, „nous a rendus les inſtrumens d'un ſyſtème

„inique de conquête et de déprédation, qui „nous fait déteſter des peuples qui nous en„vironnent. Vous nous avez ſacrifiés à vo„tre intérêt particulier, parce que la crainte „que vous avez eue d'une faction féroce, „vous a fait condescendre à partager ſes „crimes et ſes violences. Vous avez abuſé „de la confiance d'une nation dont vous avez „fait le malheur, lorsque tout concouroit à „la rendre la nation la plus heureuſe de la „terre."

Il eſt à croire que la convention nationale, délivrée du joug de ſes vils tyrans, ne s'expoſera pas à de pareils reproches, qui ſeroient d'autant plus terribles qu'ils deviendroient le cri univerſel de la nation. Elle doit ſentir que ſa force dépend de l'opinion que la nation aura de ſa conduite. Elle doit à l'avenir montrer beaucoup de force au dedans, et beaucoup de modération au dehors.

Elle tient dans ſa main la paix ou la guerre. D'un mot, elle peut faire ceſſer les calamités de la France et les maux de toute l'Europe. Elle n'a qu'à annoncer

qu'elle ne veut rien au de-là de ſes anciennes limites ; les armes tomberont des mains de toutes les puiſſances réunies contr'elle.

Si après cette déclaration quelque puiſſance, ce qui n'eſt pas probable, aveuglée par l'orgueil, la force à continuer la guerre, alors ce ne ſera plus une guerre de peuple à peuple ; la nation françoiſe conſervera dans l'opinion générale ſes premiers avantages, et convaincue de la ſageſſe et de la modération de ſes repréſentans, ainſi que de la juſtice de ſa cauſe, non ſeulement elle ne murmurera point contre cette néceſſité, mais elle reprendra une nouvelle vigueur, et fera de bon coeur de nouveaux ſacrifices pour ſa gloire militaire et ſa dignité nationale.

De la convention nationale.

La convention nationale doit déſirer la paix, pour pouvoir détourner de deſſus la France toutes les calamités et tous les dangers de la continuation de la guerre, mais ſurtout pour éteindre toutes les factions qui déshonorent la révolution françoiſe, pour aſſeoir les baſes de

la conſtitution, et ſurtout pour former un gouvernement. Il eſt plus temps que jamais de s'occuper efficacement de ces trois grands objets.

Juſqu'à préſent il n'y a jamais eu dans cette aſſemblée un vrai parti de l'oppoſition. Elle a toujours été tyranniſée tour-à-tour par des factions qui la dominoient ſans éprouver de réſiſtance. La plus odieuſe a été celle de Robespierre. Ses continuateurs, nommés les *Cretois*, ſont peu nombreux, mais la convention, malgré l'appui de l'opinion publique bien prononcée, n'oſe pas prendre un parti ſévère à leur égard, et cette timidité déplacée la jette dans quantité de fauſſes démarches, qui la rendent incapable de conſidérer l'avenir, et de travailler en grand.

Au ſeul mot de royauté ou de roi, tout le monde frémit et murmure. Au ſeul mot de république, tout le monde ſe lève en maſſe, et fait des *brouhahas* et des ſermens, non comme des chefs de peuple, mais comme des conjurés. Chaque jour l'eſprit de la convention dépend de celui des gens qui empliſſent les tribunes,

qui ſifflent ou careſſent les membres qui parlent ſelon leur sens. C'eſt ce qui produit tous ces décret contradictoires, qui deviennent la dériſion des gouvernés et la honte des gouvernans.

Le peuple françois a délégué l'exercice de la ſouveraineté à des repréſentans, et ceux-ci, comme des acteurs ſur un théâtre, ſont expoſés aux applaudiſſemens ou au blâme de trois ou quatre mille ſpectateurs, hommes et femmes, qui forment une autre repréſentation, gagée par des intrigans pour influencer leurs opinions. Voilà ce qu'on appelle la liberté. Quand eſt-ce que ce peuple-roi, las de ſe tourmenter lui-même, reconnaîtra que le pire de tous les deſpotiſmes eſt celui de la multitude?

Si le peuple veut exercer la ſouveraineté en maſſe, il ne doit pas ſe nommer des repréſentans inutiles. S'il croit avoir beſoin de repréſentans, il doit leur attribuer tous ſes droits. Nul état ne peut ſubſiſter ſans une ſubordination graduée et rigoureuſe. Elle manque en France dans la partie la plus eſſentielle. Tant que ce vice ſubſiſtera, il eſt

impoſſible d'établir un gouvernement, et tant que le gouvernement ne ſera pas établi ſur une baſe ſolide, la liberté eſt en danger.

La convention nationale ayant abattu la puiſſance rivale des Jacobins, doit ſe hâter de se donner de la dignité: la nation ne peut ni ne veut pas la lui refuſer. Elle doit chaſſer de ſon ſein les membres qui la déshonorent par leurs excès et par les ſcènes dégoûtantes qu'ils donnent au public; elle doit impoſer le ſilence le plus abſolu aux tribunes; elle doit ſe donner les marques extérieures convenables à la repréſentation d'un grand peuple. Elle doit commencer par ſe reſpecter elle-même, pour qu'on la reſpecte. Ses immenses travaux ne devroient jamais être interrompus par des incidens puériles, par des ſcènes indécentes, qui ſervent à la décrier.

Elle doit penſer que tout eſt encore à faire; que la revolution n'a amené qu'un cahos informe; que le vaiſſeau de l'état flotte entre deux conſtitutions, l'une monarchique, l'autre républicaine; que l'opinion publique n'eſt pas

encore invariablement fixée sur la plus importante des questions, savoir :

Si la monarchie limitée convient mieux au bonheur de la France que la république?

; que cependant le gouvernement ne peut être établi que d'après la solution de cette question.

Le temps est venu où cette question peut et doit être posée.

Sous la tyrannie des Jacobins, on ne pouvoit ni écrire ni parler ni penser sur cette matière. Il est resté quelques traces de cette tyrannie dans la manière dont la convention a été entraînée pour le décret contre le livre de Lacroix. Quelques mois plutôt cet auteur estimable eût été mis en pièces. A l'époque où un homme proscrit, qui ne respire que pour le bonheur des François, qui gémit sur leurs dangers plus que sur son propre sort, écrit ces réflexions qu'il dédie à sa patrie, le livre de Lacroix est lu, et gagne tous les jours des partisans.

Avant la fin de l'année, la nation fatiguée des désordres de l'anarchie, aura décidé cette question importante. Elle se lassera d'être

violemment dominée par ſes égaux, capricieuſement, ſans lois fixes, d'être aſſujettie à un gouvernement révolutionnaire, toujours flottant entre la terreur et le crime.

Il eſt incroyable qu'un peuple qui a fait les plus grands efforts pour la liberté, ait pu laiſſer former les tribunaux et les comités révolutionnaires qui l'ont précipité dans l'eſclavage le plus odieux, et qu'il n'ait pas jugé d'avance, que cet établiſſement qui ne pouvoit jamais produire aucun bien, devenoit un fléau national entre les mains d'un homme ou d'un comité qui s'en empareroit.

Certainement, avant la fin de l'année, le gouvernement révolutionnaire ſera aboli, et ſi la convention vouloit le ſoutenir, elle ſeroit entraînée par la chûte violente de cet odieux deſpotiſme. Mais pour opérer le paſſage de ce gouvernement tyrannique à un gouvernement légal, il faut aborder ſérieuſement la grande queſtion, et décider entre la conſtitution républicaine et la conſtitution monarchique.

La convention nationale ne peut pas avoir le désir criminel de conserver à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif; car c'est-là précisément le despotisme, et c'est contre le despotisme que la nation entière est armée et en garde. D'ailleurs la convention nationale compte dans son sein un grand nombre de bons patriotes et de gens éclairés qui s'opposeroient de bonne foi au projet absurde de cette usurpation.

Les deux pouvoirs seront donc séparés nécessairement. Le peuple, d'après son droit naturel et imprescriptible, conservera le pouvoir législatif, qu'il exercera par ses représentans. Quant au pouvoir exécutif il le déléguera ou à des représentans choisis *ad hoc*, ce qui constituera la république, ou à un seul, ce qui constituera la monarchie limitée.

Dans le premier cas, la convention nationale sera forcée de refondre la constitution qu'elle a décrétée, ouvrage de la précipitation et de la terreur. Rien n'est prévu dans cette constitution, et elle n'est favorable qu'à la tyrannie.

De la république.

Pour l'établiſſement ou l'affermiſſement de la république françoiſe, une autre queſtion se préſente. Reſtera-t-elle démocratique, ou l'établira-t-on ariſtocratique? C'eſt-à-dire, tous gouverneront-ils, ou remettra-t-on le ſort de l'état entre les mains d'un petit nombre de gens élus? Cette queſtion eſt facile à décider. Un vaiſſeau ſeroit bientôt ſubmergé, si tous les matelots, faiſoient l'office du pilote.

La démocratie ne convient pas même au gouvernement d'une bourgade. Sa turbulence ne lui permet aucune aſſiette fixe. Le bonheur et la ſureté en ſont bannis. N'ayant jamais une conſtitution ſolide, le premier ambitieux qui s'empare d'une faction, ſéduit le peuple en lui livrant pour victimes ſes propres ennemis. Le prétexte du bien public eſt ſon arme et ſoutient ſa tyrannie, jusqu'à ce qu'une autre faction détrompe le peuple, qui immole sa première idole.

La démocratie ne ſemble revêtir ſes repréſentans de sa confiance que pour les placer

en butte à ſes ſoupçons. La conſolation de ceux qui ne parviennent pas aux grands emplois du gouvernement, eſt de vexer continuellement ceux qui en ſont revêtus, et ſouvent de les immoler.

La démocratie n'admet l'égalité que pour confondre tous les rangs, et ſes orateurs ne la prêchent que pour arriver à la domination.

Il eſt inconteſtable que les hommes naiſſent égaux, mais cette égalité n'eſt abſolue qu'entre des hordes ſauvages qui n'ont ni propriétés ni arts, ni forme d'aſſociation, ni gouvernement. Même entre ces ſauvages elle n'exiſte pas, ſi l'un eſt plus fort que l'autre.

Dans l'ordre ſocial l'égalité n'eſt que devant la loi, qui ne doit connoître ni grands ni petits, mais des innocens et des coupables. Tout homme qui eſt obligé de travailler pour un autre, eſt ſon inférieur. Si cette ſubordination graduelle eſt néceſſaire pour le maintien de la ſociété, à plus forte raiſon celle des gouvernés envers les gouvernans eſt-elle néceſſaire au maintien de l'état.

C'eſt cette ſubordination qui ne peut jamais exiſter avec la démocratie. On voit que depuis l'établiſſement de la république, le peuple françois fait tous ſes efforts pour ſe rallier toujours autour de la convention, parce qu'il ſent le beſoin d'être gouverné; mais il s'égare toujours ſur ſa prédilection, il ſe voue ſucceſſivement à la faction de la Gironde, aux Jacobins, à Robespierre, au parti encore mal développé des modérés; mais on voit qu'il ne fait que ſuivre le ſentiment intime de la néceſſité, et qu'il n'a ni confiance ni reſpect pour la machine gouvernante. Voilà une partie des inconvéniens de la démocratie; il en eſt beaucoup d'autres qu'une funeſte expérience a développés à la nation françoiſe.

La république ne pourroit donc ſe ſoutenir en France qu'ariſtocratiquement, par l'établiſſement d'un ſénat. Mais quels ſont les êtres privilégiés dont les talens et les ſervices ayent aſſez mérité la confiance publique, pour les élever au deſſus des autres? Si ce choix ſe faiſoit par une élection tem-

poraire, outre qu'il ſeroit ſoumis à toutes les agitations des factions, à toutes les corruptions des ambitieux, il ne donneroit pas à ce ſénat plus de conſidération que n'en ont obtenu les trois aſſemblées ſucceſſives; ou bien il écraſeroit l'aſſemblée législative, abſorberoit les deux pouvoirs, et deviendroit deſpote.

Si on le nommoit à vie, ce ſeroit se donner un grand nombre de rois; bientôt la clientèle s'amaſſeroit autour d'eux. Les factions deviendroient régulières, et on verroit naître en France des Sylla, des Marius, des Pompée, des Céſar, qui déchireroient leur patrie, et finiroient par anéantir la république.

L'inſtitution de toute république, de quelque forme qu'elle ſoit, quelque ſévère et prévoyante que ſoit sa conſtitution, tend toujours à se relâcher, et toute république finit par la tyrannie. L'éloquence eſt un des plus grands dangers du gouvernement républicain. C'eſt dans le ſilence du cabinet qu'on gouverne les hommes avec ſa-

geſſe. Dans la tribune on les enivre, on excite leurs paſſions, et on les égare.

Si la France perſiſte à vouloir garder l'état républicain, sa révolution ne finira pas même avec la guerre. Elle deviendra même peut-être plus terrible et plus ſanglante encore, lorsque les armées rentreront dans leur patrie, qu'elles trouveront déchirée par des factions entre lesquelles elles se partageront.

Sparte étoit une république, elle avoit des rois: l'Angleterre peut bien être regardée comme une république, elle a des rois. C'eſt même la balance des deux pouvoirs bien établie, qui fait dans l'un et dans l'autre de ces deux exemples la ſolidité de la conſtitution, et par conſéquent le bonheur et la force de la nation.

La France peut donc reſter république une et indiviſible, si le peuple retient le pouvoir législatif qui eſt l'eſſence de l'état républicain, en revêtiſſant un homme du pouvoir exécutif ſous le nom auguſte de roi, qu'on a cherché par toutes les groſſièretés jacobines à rendre odieux aux François ſans

pouvoir y parvenir ; car ce peuple a trop d'esprit pour sacrifier son bonheur à une guerre de mots.

De la monarchie constitutionnelle.

La même secte qui divinisoit Marat étoit faite pour avilir jusqu'au nom de roi, et chercher à l'effacer de la langue françoise. L'extinction de cette méprisable secte doit entraîner celle de toutes les absurdités atroces dont elle s'est servie pour dénaturer la nation. Ce n'est plus un crime de parler de royauté.

On peut avancer, sans craindre la guillotine, que la monarchie, modérée par un sénat, est la forme la plus parfaite de tous les gouvernemens humains. 1°. Parce qu'en fuyant la royauté, on tombe nécessairement dans l'anarchie. 2°. Parce qu'en considérant la foiblesse de la nature humaine, il y a moins de danger à donner sa confiance à un seul homme dont les désirs sont

remplis d'avance, qui n'a rien à gagner, mais au contraire tout à perdre en mécontentant le peuple, et en le tyrannisant, qu'à cinq cents hommes nouveaux, dont les intérêts et les passions ne peuvent se satisfaire qu'aux dépens du peuple qu'ils pillent, vexent et massacrent sous le nom du bien public.

Si un roi constitutionnel a des vertus, il tient à son peuple, et il s'identifie avec son bonheur et sa gloire. S'il a des vices, il tient à sa brillante place, et il soumet ses passions à sa politique, de peur de la perdre. Quel que soit son caractère, tous les yeux sont dirigés sur lui, l'assemblée des représentans de la nation le surveille, la constitution le dirige ou le redresse, et s'il affecte la tyrannie, cette même constitution le punit. Ainsi un roi constitutionnel peut faire du bien à tous, et ne peut nuire qu'à lui-même.

Que les François réfléchissent à toutes les humiliations, toutes les bassesses, auxquelles presque tous ont été soumis depuis cette bril-

lante révolution, devant des hommes, au plus leurs égaux, souvent au dessous d'eux, soit pour obtenir un remboursement en papiers incertains, soit pour faire reconnoître sur la grande inscription des créanciers de l'état une dette qui étoit bien plus assurée par des contracts, soit pour sauver des cachots ou de la guillotine des parens ou des amis, soit pour obtenir des emplois qui pussent assurer leur subsistance, soit enfin pour jouer un rôle, en s'associant aux assassinats, aux crimes et aux profits illicites de leurs vils protecteurs; et qu'ils se disent: *telle est notre liberté! telle est la souveraineté du peuple!*

Mais, dit-on, le gouvernement marche, les armées françoises sont victorieuses par tout, la nation est élevée au plus haut point de gloire où elle soit jamais parvenue. Oui, l'exaltation des ames, fruit de la révolution, a produit l'héroïsme au dehors, et la barbarie dans l'intérieur. Mais que le François considère, d'un côté ses trophées, de l'autres ses malheurs et les crimes des hommes qui ont abusé de sa confiance, et qu'il avoue de bonne foi qu'il

ne voudroit pas recommencer cette affreuſe carrière, et qu'il n'aſpire qu'au moment de voir terminer la révolution.

Quant au gouvernement, de l'aveu même des repréſentans, il ne marche pas. Tous les moyens ſont forcés. Dépenſes exceſſives, dettes accumulées, reſſources fauſſes ou exagérées, réquiſitions tortionnaires, conſommation effrayante d'hommes et de beſtiaux, commerce ruiné, conjurations toujours renaiſſantes, crimes récompenſés ou impunis; voilà ce que préſente la lecture du journal de toutes les ſéances de la convention.

Un gouvernement qui attente à la liberté, à la propriété des citoyens ſous prétexte du bien public; qui, avouant l'injuſtice de ſes décrets ſpoliateurs, ſoutient qu'il faut les maintenir; qui, avouant que les crimes les plus atroces ont été commis, rejette les pétitions qui demandent la punition des coupables, ſous prétexte du danger de faire rétrograder la révolution en regardant en arrière;

Un gouvernement qui punit les opinions comme des crimes; qui favoriſe les délations,

l'espionnage, qui corrompt les moeurs en récompensant les délits les plus atroces; qui tremble toujours devant l'opinion publique, et qui cherche à la maintenir dans l'erreur, en trompant et flattant le peuple; qui sous le prétexte d'établir l'égalité, favorise l'ambition d'hommes sans principes, sans éducation, auxquels l'abjection de leur existence précédente ne peut avoir inspiré que des sentimens bas, de la grossièreté, de la férocité, de l'avarice;

Un gouvernement qui exclut des emplois publics les hommes que leur éducation en rend susceptibles, uniquement parce qu'ils sont de la classe noble; qui contrarie ces mêmes principes de l'égalité, en abaissant cette même classe noble à la condition des esclaves;

Un gouvernement qui sous prétexte de la liberté favorise la licence la plus effrénée; qui profane et détruit tous les cultes; qui exerce une intolérance barbare et une persécution atroce envers leurs ministres, après les avoir injustement spoliés; qui substitue à une

religion antique, fondée ſur la morale la plus ſublime et la plus conſolante, un paganisme puéril qu'on pardonneroit à peine à l'enfance des premiers âges du monde ;

Un tel gouvernement eſt la vraie tyrannie, caractériſée par toutes ſes fureurs et ſes foibleſſes. Il eſt inconſéquent, versatile et toujours entraîné par la fougue du moment. Un état de révolution et de guerre générale peut ſeul faire patienter ſur ſes excès et tolérer ſes abus ; mais il ne peut pas durer ni devenir la baſe du ſyſtème ſocial d'un grand peuple.

Plus la nation a déployé de conſtance pour repouſſer les attaques extérieures, plus elle a montré de patience pour ſupporter les crimes de ſes tyrans, le dépouillement, les embraſemens des villes, les dépopulations des campagnes, la miſère, la famine : plus elle ſera impatiente du réſultat.

Apres avoir ſecoué le joug de la plus effrayante tyrannie, la nation ne continue ſa confiance à la convention nationale, que parce qu'elle eſt perſuadée que la grande majorité de ſes membres abhorre le paſſé, et veut de

bonne foi travailler à faire ceſſer le brigandage, le meurtre, l'anarchie et les calamités qui ont fait de la France une vaſte priſon ou un cimetière.

Elle a beſoin de la paix et d'une conſtitution ſolide, qui ſépare et tempère les deux pouvoirs; elle a beſoin d'un gouvernement actif et éclairé, qui calme les paſſions, et aſſure le bonheur public. La guerre et les conquêtes conſommeront ſa ruine, ſa dépopulation et ſon anarchie. La conſtitution républicaine perpétuera la corruption, les crimes et les troubles intérieurs, et conduira à des guerres civiles et à l'anarchie, dont la tyrannie eſt la fin. La conſtitution monarchique peut ſeule la ſauver.

On eſtime aſſez la ſaine majorité de la convention nationale pour la croire bien pénétrée de cette verité inconteſtable. Si elle ne ſe hâte pas de la prononcer elle-même, bientôt le voeu général lui annoncera impérieuſement la révolution que l'expérience la plus funeſte a produit dans l'opinion publique. Alors la convention non ſeulement n'aura pas

le mérite dont elle peut s'honorer en préparant et prévenant l'opinion publique; mais entraînée elle-même par le torrent, elle ne pourra pas apporter la mesure de sagesse et de prudence dans la grande décision du sort de la nation, qui deviendra peut-être extrême, si elle est inspirée par cette fougue qui n'a que trop caractérisé toutes les époques de cette étonnante révolution.

François, il est temps pour vous de cueillir les fruits de vos efforts, de votre sang, de vos souffrances; il est temps de mettre fin à vos calamités! Il vous faut la paix; on vous la demande, et elle dépend de vous. Il vous faut une constitution monarchique: elle est faite, le temps et l'expérience la perfectionneront. Il vous faut un gouvernement; vous tenez dans les fers un jeune prince dont les malheurs anticipent l'éducation, et dont l'innocence assure les droits.

Grâces à votre valeur indomptable, aucune nation étrangère ne peut plus vous faire la loi. D'un côté, la vraie gloire, la vertu, l'assurance des propriétés, la renaissance

du commerce et des arts, le reſpect de tous les peuples et de tous les ſiècles, joint à votre propre eſtime: de l'autre, une fauſſe gloire, les crimes, la miſère, la dépopulation, la banqueroute, l'anarchie, la guerre civile, la tyrannie et la ſubverſion totale de votre patrie. Choiſiſſez! Votre ſort eſt entre vos mains; hâtez-vous de le décider.

Dumouriez.
[Charles-François]

RÉCIT

DE LA CONDUITE

TENUE

PAR LES COMMISSAIRES

DE LA

CONVENTION NATIONALE

ET LE

MINISTRE DE LA GUERRE,

ENVOYÉS

A L'ARMÉE DE LA RÉPUBLIQUE

COMMANDÉE

PAR DUMOURIEZ;

DE LEUR ARRESTATION

ET DE LEUR

TRANSPORT A MÆSTRICHT.

Par un témoin oculaire.

Avec un précis des principaux faits de leur voyage & captivité jusqu'à leur retour dans la République.

A PARIS,

NIVOSE, AN IV.

Septi armatis per urbes incedere; nemo ſupplici vultu ſed adverſus plauſus ac laſciviam inſultantis vulgi immobiles. In cuſtodiam conditi. Nihil quiſquam locutus indignum, &, quanquam inter adverſa, ſalva virtutis fama.

TACIT. Hiſt. Lib. 4. cap. 2.

J'AI eu l'avantage d'accompagner les commissaires de la Convention nationale & le ministre de la guerre, depuis l'instant de leur départ de Paris, jusqu'à leur arrivée à Mæstricht. J'ai été témoin de toutes leurs démarches, de toutes leurs actions; j'ai entendu ce qui leur a été dit & ce qu'ils ont dit: un geste même ne m'auroit pas échappé: & j'avois tellement obtenu leur confiance que leurs réflexions particulières, & leurs sentimens les plus intimes n'ont pas été secrets pour moi. C'est d'après ces connoissances que je présente à ma patrie le récit fidèle de ce qui s'est passé sous mes yeux; je ne crois pas devoir me nommer en ce moment: mais j'avertis ceux qui seroient tentés de contredire mon récit, de réfléchir sérieusement avant de le faire, car j'ai la certitude que je ne dis rien que de vrai; & comme j'espère bien que les commissaires & le ministre rentreront un jour dans leur patrie, ils donneroient alors des démentis formels (j'en suis assuré) à quiconque m'auroit attaqué sur le plus léger détail. Ces démentis seroient d'autant plus désagréables qu'il seroit impossible que les quatre commissaires & le ministre ne s'accordassent pas unanimement pour les donner.

Les commissaires de la Convention nationale, Camus, La Marque, Quinette, Bancal, nommés

par le décret du 30 Mars (1793) pour se transporter à l'armée commandée par Dumouriez, & pour se rendre au quartier de ce général, sont partis le même jour 30, à huit heures du soir. Le ministre de la guerre, Beurnonville, avec lequel ils devoient faire route, leur avoit demandé jusqu'à sept heures pour achever des opérations indispensables relativement aux vivres & aux approvisionnemens des armées. Les apprêts du voyage ont retardé le départ de quelques momens: tout le monde s'est rendu à l'hôtel de la guerre. On est sorti de Paris à neuf heures. Les commissaires emmenoient pour secrétaire, Foucaud, l'un des secrétaires-commis des archives; le ministre avoit avec lui un aide-de-camp, Menoire, & un secrétaire, Villemut. On a couru nuit & jour sans arrêter sinon quelques instans pour des nécessités absolues, ou pour le temps de faire chercher des chevaux la nuit du dimanche au lundi à Douai, où, à défaut de chevaux de poste, on prit des chevaux d'artillerie.

Dans la route, le dimanche à huit heures du matin, il fut fait rencontre d'un courier extraordinaire, porteur de dépêches adressées par Dumouriez au ministre. Celui-ci les ouvrit. Elles étoient sur le même plan que celles du 28: grandes plaintes de l'armée; plaintes insolentes contre la Convention. Dumouriez y avoit joint un arrêté des commissaires de la Convention rappellés par le décret du 30, qui le mandoient à Lille pour leur rendre compte de sa conduite; une lettre, par laquelle il leur avoit déclaré ne pouvoir pas faire

le voyage de Lille, leur ajoutant qu'eux-mêmes pouvoient se transporter auprès de lui; deux exemplaires imprimés d'une proclamation qu'il venoit d'adresser au département du Nord, & dans laquelle il exposoit ses nouveaux principes. La Convention a eu connoissance de ces pièces qui lui ont été lues.

A midi, les commissaires passèrent à Roye. Ils y rencontrèrent Treilhard qui revenoit à Paris, conformément à un décret antérieur à celui du 30, qui, sur sa demande, avoit autorisé son retour. Treilhard leur parle seulement de l'arrêté, dont ils avoient lu la copie jointe aux dépêches de Dumouriez. Bécourt, officier qui commandoit à Lille, passoit dans le même temps; il dit que Dumouriez le renvoyoit à Paris sans qu'il sut pourquoi. Des commissaires du pouvoir exécutif, qui avoient quitté la Flandre & le Brabant, revenoient alors aussi par Roye, & plusieurs d'entre eux s'entretinrent quelques momens avec les commissaires de la Convention. Tous furent témoins de l'empressement que les commissaires de la Convention & le ministre avoient, d'être rendus au quartier de Dumouriez, pour remplir l'importante mission qu'on leur avoit confiée.

Au passage à Péronne, un second courier, expédié par Dumouriez, remit au ministre de nouvelles dépêches. Il y marquoit qu'il avoit quitté Tournai, & qu'il se renfermoit dans les camps de Maulde & de Bruille. Beurnonville ordonna à ce courier de continuer sa route pour rendre à Paris les dépêches dont il étoit porteur; il y joignit

celles qui lui avoient été remises le matin, les commissaires & le ministre retinrent le premier courrier, se proposant de le dépêcher à la Convention aussitôt qu'ils auroient exécuté les premieres mesures, dont ils étoient chargés. Le second courrier leur apprit que Dumouriez avoit son quartier à St. Amand.

Les nouvelles lettres de ce général, les actes auxquels il venoit de se porter, singuliérement sa proclamation au Département du Nord, persuadoient de plus en plus les commissaires de la nécessité de faire la plus grande diligence pour se rendre auprès de lui, le forcer de se déclarer, trancher le fil de ses complots & en rechercher toutes les branches ou mettre la Convention en état de les découvrir. Leur esprit étoit plein des idées que leur inspiroit la grandeur du service qu'ils rendroient à leur patrie, en forçant Dumouriez ou à se soumettre à la loi, ou à jetter le masque dont il s'étoit trop long-temps couvert. C'étoit l'objet de leurs conversations entre eux; c'étoit l'objet de leurs entretiens avec Beurnonville qu'ils trouvoient animé des mêmes sentimens. Arrivé à Douai on délibéra si l'on iroit en droiture à St. Amand, ou bien si l'on passeroit à Lille, où étoient les membres de la première commission. Le plus court auroit été d'aller droit à St. Amand, mais il parut indispensable de se rendre auprès des premiers commissaires pour ne pas agir sans les avoir prévenus du décret du 30, & pour recueillir d'eux les faits les plus récens dont ils devoient être instruits. Les nouveaux commissaires entrèrent à Lille avec le général vers huit

heures & demi du matin, & s'étant fait inſtruire du logement de leurs collègues ils deſcendirent à la maiſon qu'ils occupoient. Il me ſemble voir encore la ſalle dans laquelle les commiſſaires entrèrent : une grande pièce au rez de chauſſée, où Merlin étoit en robe de chambre occupé à écrire. Les trois autres, Goſſuin, la Croix & Robert furent appellés. Ils deſcendirent des chambres qu'ils avoient dans la même maiſon, tous en robe de chambre ou en habit du matin, comme on eſt chez ſoi, paiſiblement & tranquille, à travailler. On s'embraſſa, on lut enſemble le décret : on rendit compte des arrêtés pris pour mander Dumouriez. J'entendis la Croix dire ces mots & pas d'autres : ſi l'on avoit ſuivi mon avis, nous nous ſerions tranſportés dès-hier au camp & nous l'aurions deſtitué ; je l'aurois arrêté & vous l'auriez amené. Les autres commiſſaires ajoutèrent, que quand on les avoit avertis de l'arrivée des nouveaux membres de la Convention, ils alloient s'aſſembler pour délibérer ſur la conduite qu'ils avoient à tenir dans le jour ; que, la veille, des rapports inquiétans ſur la conduite de Dumouriez s'étoient multipliés ; qu'on leur avoit parlé de propos tenus à table où il étoit avec la citoyenne Egalité ; Merlin donna même lecture d'une déclaration ſignée, par laquelle on leur dénonçoit que, le 28 ou le 29, Dumouriez avoit mangé avec les généraux ennemis à Mons. Les anciens commiſſaires dirent encore à leurs collègues qu'ils avoient préparé une ſerie de queſtions pour interroger Dumouriez, & qu'ils alloient la leur remettre, leur intention étant de

partir le soir même pour Paris ; mais les nouveaux commissaires ne prirent pas cette serie de questions, parce qu'ils observèrent que leur mission n'étoit pas d'interroger Dumouriez. Les anciens commissaires se retirèrent quelque temps dans une de leurs chambres, revinrent ensuite dans la salle où l'on déjeûna, & remirent aux nouveaux commissaires quelques papiers d'affaires à expédier, entre autres le portefeuille de Jaubert qui avoit servi en qualité d'aide-de-camp le général d'Alton dans la première révolution de Flandre, & qu'ils avoient fait arrêter à Lille. Les nouveaux commissaires proposèrent à leurs collègues de se charger d'une lettre, pour annoncer à la Convention leur arrivée à Lille & leur départ pour St. Amand. Ils exprimèrent dans leur lettre, d'après ce que leurs collègues venoient de leur dire de l'objet qu'ils devoient traiter dans la matinée, qu'ils les avoient trouvé occupés des mêmes mesures, que la Convention avoit chargé sa nouvelle commission d'exécuter. Cette observation parut faire plaisir aux commissaires. La lecture du décret du 30, changea leur intention première, & ils n'en montrèrent plus d'autre que celle de partir pour Paris.

On avoit espéré que l'on trouveroit à Lille, Carnot qui étoit de la commission. Il étoit parti pour Arras. On lui écrivit par un courier extraordinaire, de se rendre sur le champ à Douai, où l'on se proposoit, soit de l'aller retrouver, soit de lui marquer dans quel lieu il devoit rejoindre la commission.

Le général Duval, la Valette commandant de la place, plusieurs autres officiers se rendirent près des nouveaux commissaires. Bournonville étoit avec eux. Il fut question de la route à prendre pour St. Amand. On pouvoit y aller par Orchies, mais on étoit exposé à rencontrer sur le chemin, des partis ennemis. La route étoit plus sûre en repassant par Douai, mais elle étoit plus longue. La plus courte, celle d'Orchies, fut préferée. Duval commanda une escorte de 50 hommes de la légion de St. Georges à cheval. St. Georges se mit à leur tête; l'impatience que les commissaires & le ministre avoient d'être sur la route de St. Amand, ne put être satisfaite qu'à midi.

On se trouva à Orchies vers quatre heures. L'escorte de la légion de St. Georges auroit été fatiguée si elle eut poussé plus loin, d'autant qu'elle ne pouvoit coucher ailleurs qu'à Orchies ou il auroit fallu qu'elle revint de St. Amand. Un escadron de hussards commandé par Miazinski étoit cantonné à Orchies, Beurnonville proposa de prendre 30 hommes de cet escadron. Les commissaires y consentirent mais ils demanderent que Miazinski ne vint pas avec le détachement parce qu'il leur étoit suspect. Beurnonville dit qu'il lui ordonneroit d'envoyer seulement un lieutenant, les commissaires observèrent encore à Beurnonville qu'il faudroit renvoyer l'escorte avant d'arriver à St. Amand. J'avois entendu leurs réflexions à cet égard; les mêmes motifs qui les avoient déterminés dans la séance même de la Convention, le 30 au matin, à faire rejetter la motion de Cambon qui proposoit

de leur donner une marque distinctive, ou de prendre tout autre moyen pour leur assurer le respect qui leur étoit dû, les déterminoit encore à se présenter seuls devant Dumouriez. Ils ne vouloient pas que ce général put avoir jamais un prétexte de dire qu'on l'avoit environné d'une force armée pour le surprendre; ils pensoient que s'il étoit encore fidèle à la République, les représentans qu'elle lui envoyoit seroient d'autant plus respectés qu'ils paroîtroient sans aucun cortège; ils pensoient que si, au contraire, la trahison étoit déjà consommée dans son cœur, une escorte seroit absolument inutile contre des forces infiniment supérieures, on donneroit lieu à des scènes tragiques dont Dumouriez abuseroit pour tromper l'armée & calomnier aux yeux de la nation la Convention & les commissaires; mais que si les actes aux quels il se porteroit contre les commissaires étoient destitués même de prétexte, ils ouvriroient certainement les yeux de l'armée qu'il avoit pu tromper, mais dont il n'avoit pas pu éteindre le patriotisme, & réuniroient par l'évidence des faits toute la République dans une seule & même pensée. Ils insistèrent encore sur ces idées dans une conversation qu'ils eurent avec le ministre à Orchies, pendant que le détachement des hussards se préparoit. On mit en question si l'on s'arrêteroit à St. Amand, ou bien si l'on iroit jusqu'aux bains où Dumouriez avoit établi son quartier. Beurnonville pensoit que, si l'on s'arrêtoit à St. Amand & que de là on mandat Dumouriez, son obéissance ou sa désobéissance pourroient déterminer les mesures antérieures; mais

le refus deja fait par Dumouriez de ſe rendre à Lille ſur la demande des premiers commiſſaires; la crainte de quelque nouvelle ruſe de ſa part pour ne pas paroitre; la crainte qu'il ne s'échappat avant qu'on eut pu lui donner connoiſſance du décret & le conſtituer ainſi dans un état de déſobéiſſance formelle; enfin la volonté ferme d'exécuter le décret tel qu'il étoit prononcé & d'en rendre compte ſans délai à la Convention, l'emporterent; & il fut décidé qu'on ne s'arrêteroit pas avant d'avoir joint Dumouriez en perſonne.

Cependant l'ordre donné par Miazinski aux huſſards s'exécutoit lentement, Miazinski ſe tenoit à la portière de la voiture des commiſſaires, les engageant à ſe rafraichir; leur annonçant qu'il alloit les accompagner; affectant de leur parler de ſa ſoumiſſion aux loix & cherchant ſurtout à faire paſſer le *temps*. Les commiſſaires le remercioient de ſes attentions; ils l'invitoient à ne pas les accompagner lui-même: un lieutenant ſuffiſoit; mais ce qu'ils déſiroient ſur-tout, ne ceſſoient-ils de lui dire, c'étoit que les huſſards fuſſent à cheval & qu'on partit. Près d'une demie heure s'étoit paſſée; Miazinski s'étoit écarté un inſtant; les voitures partent ſans eſcorte. Un officier court à la voiture de Beurnonville, le priant d'attendre une minute; les commiſſaires demandent que l'on ne ſuſpende plus la marche, mais que l'officier coupable de retards ſi longs & ſi déplacée, ſoit puni. L'eſcorte rejoint quelque temps après; Je vois Miazinski paroître: Camus l'arrête au nom de ſes collégues & lui reprochant ſes lenteurs dont on a vu les fruits à Aix-la-Chapelle, lui

déclare qu'il ne mérite pas l'honneur d'être de l'escorte & lui enjoint de se retirer. Miazinski s'éloigne confus. J'ai vu un homme envoyé par Miazinski apporter le soir à Camus, chez Dumouriez, une lettre où il se plaignoit amèrement de ce qu'il l'avoit durement renvoyé. Les commissaires n'eussent-ils pas du faire plus s'ils eussent pu être instruits alors de toute sa conduite? En entrant à St. Amand, j'ai vu un officier des hussards commandés par Miazinski qui revenoit du quartier général & retournoit à Orchies. Ne venoit-il pas d'annoncer l'arrivée des commissaires? N'étoit-ce pas pour avoir le temps d'envoyer son émissaire & pour donner à Dumouriez celui de faire quelques préparatifs, que l'escorte avoit été si longue à monter à cheval? Effectivement, j'ai su depuis, que Dumouriez n'avoit été instruit de l'arrivée des commissaires que très peu de temps avant qu'ils parussent à une demie lieue de St. Amand, les hussards de Miazinski se retirèrent après avoir averti les commissaires & le ministre de leur départ.

Les dispositions de Dumouriez furent promptes, & les hussards de Berchini qu'il avoit près de sa personne, furent plus alertes que ceux de Miazinski. Un peu au de là du milieu du bourg de St. Amand, il parut un détachement de 20 a 30 hussards qui entourèrent la voiture du général, laquelle étoit en avant, & qui se trouverent ainsi pareillement en avant de la voiture des commissaires. On annonça qu'ils étoient envoyés par honneur, de la part de Dumouriez. Je fus surpris d'une telle attention, d'autant que je n'ai jamais ouï dire qu'à Liège où

les membres de la Convention ont resté long temps avec lui, il leur ait fait rendre beaucoup d'honneurs militaires: & les commissaires durent faire aussi quelques réflexions sur cette escorte qui les accompagna pendant environ un quart de lieue, du bourg de St. Amand aux bains de St. Amand.

Le quartier général étoit établi aux bains, dans une maison qui avoit, en avant, une cour assez grande. Il étoit environ six heures: je vis les voitures entrer & les hussards demeurer en faction aux portes. Leur nombre augmenta dans la soirée; les chevaux demeurerent attelés aux voitures. On parla, dans le cours du temps, de renvoyer les chevaux & de payer les postillons. Dumouriez & Valence dirent qu'ils attendroient bien; Foucaud, secrétaire de la commission, n'étant pas d'abord dans la maison faisoit des effets inutiles pour y pénétrer; les gens de l'état-major ne cessoient d'aller & venir. Pour moi je ne sortai pas dehors, & voici ce que je vis dans l'intérieur de la maison.

Dumouriez étoit dans une grande pièce avec une partie de son état-major, son valet de chambre capitaine (Baptiste), & plusieurs autres valets en uniforme, tels que de Bannes, général de brigade, les colonels Nortmann & Clerc. Valence étoit là, la tête ceinte d'un bandeau noir, & couverte d'un bonnet qui cachait les blessures que les autrichiens lui avoient faites à Nerwinde: il les leur avoit pardonnées. Beurnonville & les commissaires entrent. Dumouriez étoit froid, embarassé; il demande les noms des commissaires autres que Camus, qui lui étoit assez connu; il fait compliment

à Quinette & à Bancal sur ce qu'il a entendu parler d'eux comme d'hommes sages: il ne dit rien à Lamarque. « Vous venez apparemment pour me » faire arrêter, dit-il ensuite. » On lui répond: *Point du tout.* Beurnonville lui présente le décret, en demandant si l'on vouloit se retirer à part pour en prendre lecture? les commissaires observent que la notification du décret doit être publique. Le décret est lu. Dumouriez déclare qu'il n'ira point à Paris; qu'on veut l'y faire assassiner; & voilà ses déclamations contre Marat, contre les Jacobins &c. Il commençoit à s'échauffer. Beurnonville, dans le dessein & l'espérance de ramener Dumouriez, & du consentement des commissaires, lui propose une conférence particulière avec Valence. Tous trois se retirent dans un cabinet situé à l'extremité de la pièce où ce que je viens de rapporter se passoit. Les commissaires demeurent dans la grande pièce. Je promenois mes regards tantôt sur eux, tantôt sur ces hommes habillés de bleu qui sembloient n'attendre que le mot pour se saisir de leur proie. Le sang froid & la tranquillité des commissaires faisoit contraste avec l'agitation de l'état-major. Thouvenot l'ainé, chef de l'état-major, Thouvenot qui n'auroit jamais pu espérer dans l'ancien régime, de parvenir au grade d'officier supérieur (maréchal de camp) qui lui avoit été conféré après la bataille de Jemmape, Thouvenot que les commissaires avoient comblé d'éloges pour sa conduite lors des déroutes des premiers jours de mars, Thouvenot ne cessoit d'aller & de venir pour donner des ordres relatifs sans doute a l'arrestation des commissaires, & à

l'interception de toute communication avec l'armée de la République. Devaux un des aides-de-camp, fut invité par les commissaires à faire cesser ces courses, elles se prolongèrent; Beurnonville ayant été averti de rentrer pour mettre l'ordre, Dumouriez sortit, portant sur sa physionomie des traces d'émotion & beaucoup d'agitation. Le ministre avoit employé envers Dumouriez, tous les moyens que l'amitié & la persuasion peuvent suggérer; il lui avoit même fait verser des larmes: sans doute sa parole étoit déjà engagée aux ennemis.

Les commissaires revinrent au décret & à la nécessité de l'exécuter. La résistance de Dumouriez étoit la même. Il prétextoit toujours la crainte d'être assassiné. On lui représentoit le peu de fondement de ses terreurs, la tranquillité qui regnoit à Paris. Deux des commissaires lui offroient même de l'accompagner; ils lui garantissoient sur leur tête sa sureté personnelle. Tantôt Dumouriez faisoit des reproches particuliers aux commissaires; tantôt il prétendoit qu'il n'avoit en vue que le salut de la france. Il lui échappa de dire que si on l'attaquoit il se defendroit. Les commissaires levent un œil sevère sur l'état-major. Nous ne sommes pas ici, disent-ils, au milieu d'Autrichiens, nous pensons être avec des français qui respecteront la loi. Plusieurs voix s'élévent & crient; *Oui nous sommes françois*: soit que l'amour de la patrie & la fidélité aux sermens ne fussent pas encore éteints dans le cœur de tous, soit que l'ordre fut donné de prolonger la perfidie & de la voiler jusqu'à l'instant où le signal seroit donné pour la faire éclater.

Cette action grave & imposante fut un instant interrompue par la scène ridicule d'un misérable paillasse. J'avois apperçu le valet de chambre Baptiste, l'ami de Dumouriez, sortir. Je croiois qu'il alloit donner quelques ordres. Cinq ou six minutes après, il pousse la porte avec précipitation & reparoît en s'écriant: *Messieurs, pendant que vous délibérez, l'ennemi s'avance & arrive sur trois colonnes.* Si Baptiste fit bien alors un rôle de caractère, les autres personnages conservèrent également le leur. Un des commissaires prononça d'un ton ferme & au nom de tous: *Baptiste doit être mis en état d'arrestation pour être venu troubler l'exécution de la loi par l'annonce de fausses nouvelles.* Dumouriez dit, mais pour la forme seulement, à un vieil officier pesant, *d'aller voir.* Beurnonville s'écria: *Quelle est donc cette coquinade? Est-ce à plus de six heures du soir que les ennemis marchent sur trois colonnes.* Le sérieux se rétablit. J'étudiois sur la physionomie des commissaires leurs sentimens & leur marche. J'y voyois une sage réserve qui appréhendoit de rien précipiter ou de donner lieu à dire qu'on avoit manqué de quelques égards pour le vainqueur de Jemmape. Leur modération étoit sans foiblesse, mais ils ne craignoient pas de se montrer faciles à suivre Dumouriez dans toutes ses objections, parce qu'ils étoient certains qu'au moment de la décision ils ne se trouveroient pas écartés d'une ligne de la route de leurs devoirs. Ils comptoient les heures, ils voyoient qu'ils pouvoient donner encore quelques instans à essayer les moyens de persuasion. La présence des com-

compagnons de Dumouriez paroiſſant nuire au calme qu'il devoit mettre dans la converſation, on lui propoſe de rentrer dans le cabinet. Il y paſſe avec les commiſſaires Beurnonville & Valence. On ne m'a rien laiſſé ignorer de ce qui y fut dit. On eſſaya d'attaquer Dumouriez par les principes : Qu'il étoit impoſſible qu'un Etat quelconque ſubſiſtat, ſi un particulier ſe mettoit audeſſus de la loi ; qu'un général ne pouvait pas juger les loix, pas plus que tout autre citoyen ; que ſon armée étant celle de la République, il ne pouvoit pas lui donner des ordres contraires aux volontés de la République. On eſſaya, par des exemples récens, de le détourner du précipice où il alloit ſe jetter. Voudroit-il ſuivre les traces de la Fayette dont il avoit condamné la conduite & auquel il avoit ſuccédé ? Etre mépriſé comme lui ? Perdre en un inſtant le fruit de tous ſes combats & de ſes victoires ? Il avoit goûté combien il étoit flattant d'être chéri de la nation, voudroit-il devenir l'objet de ſa haine ? Dumouriez, embarraſſé & plein de projets qu'il étoit impatient d'exécuter, répétoit aux commiſſaires, que la France marchoit à ſa ruine, & qu'il vouloit la ſauver malgré elle, il leur demandoit avec inſtance, qu'ils le deſtituaſſent. Pluſieurs fois il demanda, qui donc, pendant ſon abſence, commanderoit ſon armée affoiblie & ſuivie par un nombreux ennemi, & ſur-tout par une immenſe cavalerie ? Beurnonville lui répondit, qu'il la commanderoit lui même s'il le falloit ; & qu'il aſſuroit, que l'ennemi ne pénétreroit pas ſur le territoire françois. Vous ſavez, ajoutoit-il, que je connois

parfaitement cette frontière, qu'elle n'a jamais été insultée tant que j'y ai commandé ; qu'avec un camp de 3000 hommes j'ai contenu 20000 Autrichiens. C'est-à-dire, reprenoit Dumouriez, que vous êtes venu pour me souffler mon commandement. Comment pouvez-vous faire cette supposition ? répliquoit Beurnonville. Si j'ai accepté le ministère, ce n'a été que par obéissance & pour mettre les armées en état ; pendant que la mienne, que je chéris, est dans l'inaction. Sans la déroute de la vôtre, je serois à mon poste sur les bords de la Moselle ; je l'ai proposé à la Convention, les commissaires en sont témoins. Je vous donne bien ma parole de ne pas rester à votre armée ; & vous savez que je ne donne pas ma parole en vain.

Valence vouloit qu'au lieu d'obliger Dumouriez d'aller à la barre de la Convention, les commissaires l'interrogeassent eux-mêmes ; qu'ils en voyassent deux d'entre eux à Paris, pour obtenir des pouvoirs à cet effet, s'ils le jugeoient nécessaire ; qu'ils remissent au moins au lendemain.

Toutes ces propositions tendoient à engager les commissaires à composer avec leurs devoirs : c'étoit la chose impossible. Huit heures du soir s'approchoient. Il ne restoit plus que le temps nécessaire pour arrêter entre eux la manière d'exécuter le décret, dépêcher un courrier qui arrivat à la Convention pendant la tenue de la séance du Mercredi matin, faire arrêter les officiers suspects & saisir leurs papiers. Les commissaires sortirent à huit heures du cabinet, traversèrent la pièce qui le précédoit, & entrèrent seuls dans une autre pièce vis-

à-vis, séparée seulement par un corridor. Ils avoient laissé Dumouriez entre les mains de Beurnonville, qui leur répondoit de sa personne.

L'impression que causoit sur leur ame soit la gravité des circonstances, soit l'influence que la fidélité à leur mandat auroit par rapport au salut public, se montroit ouvertement sur leur visage. Ils délibérèrent environ pendant une heure sur la meilleure manière d'exécuter le décret, fort tranquillement, quoique déjà ils vissent bien qu'ils étoient environnés d'une force armée considérable & toute dévouée à Dumouriez. On agita un instant, si l'on ne remettroit pas au lendemain matin, & si l'on ne commenceroit pas par faire assembler l'armée. Ce parti fut rejetté, parce que les commissaires ne crurent pas qu'il leur fut permis de laisser le cours de la journée finir sans avoir exécuté la loi, & sans avoir rendu compte de son exécution. Il fut rejetté encore, parce qu'il sembla que ce seroit appeller en quelque sorte à l'armée, de l'exécution de la loi portée par la Convention.

On rentra vers neuf heures. La salle étoit beaucoup plus pleine qu'une heure auparavant. Dumouriez avoit appellé tous ses satellites. Le frère de Thouvenot, l'écuyer, prévôt de la gendarmerie, l'homme du monde le plus rampant, le plus vil flatteur; Devaux, dénoncé aux commissaires comme très-suspect; un des membres du comité batave, nommé Denise, scélérat froid & formé de longue main à servir, pour de l'argent, les plus absurdes projets; Romme, aide-de-camp; Rainville, autre aide-de-camp, que les commissaires avoient fait

pourſuivre pour raiſon de déprédations commiſes lors de l'entrée à Bruxelles, ſur les effets de Lambeſc & de Chriſtine; les filles Fernig, ces jeunes guerrières, que la République avoit tirées du rang de ſimples ſoldats, pour leur donner le même traitement qu'à des officiers attachés à l'état-major : ces citoyennes, dont la maiſon ruinée par les ennemis, avoit été rebâtie aux frais de la République d'après un décret de la Convention: toutes ces perſonnes & une multitude d'autres étoient réunies. Un ſeul homme étoit là ſans armes ; il avoit été attentif à ne pas laiſſer échapper un ſi beau moment de faire ſa cour au général : c'étoit Menuret premier médecin de l'armée. Je crus auſſi y remarquer deux officiers étrangers, & voir le lendemain ces mêmes officiers à Mons. Valence n'étoit pas dans la ſalle à l'inſtant où les commiſſaires rentrèrent; ils le firent appeller, parce que, ne pouvant pas ſoupçonner ſa trahiſon, c'étoit à lui qu'ils ſe propoſoient de confier le commandement de l'armée ſous la ſurveillance de Beurnonville.

Dumouriez étoit auprès de la cheminée ; les commiſſaires à côté de lui. Camus avoit été chargé de lui faire connoître les réſolutions priſes en commun : — Vous connoiſſez le décret de la Convention nationale, qui vous ordonne de vous rendre à ſa barre, voulez-vous l'exécuter ? — Non. — Vous déſobéiſſez à la loi. — Je ſuis néceſſaire à mon armée. — Par cette déſobéiſſance vous vous rendez coupable. — Allons, enſuite. — Nous voulons, aux termes du décret, mettre le ſcellé ſur vos papiers. — Je ne le ſouffrirai pas. Et, en même temps, il

donne des ordres pour que ſes gens mettent ſes papiers en ſureté. — Quels ſont les noms des officiers qui ſont ici préſens ? — Ils les donneront eux-mêmes. Il s'élève des cris tumultueux : *Je m'appelle Devaux* ; *je m'appelle Deniſe*. Dumouriez : *Voici les demoiſelles Fernig*. Une d'elles : *c'eſt affreux*. Le tumulte calmé, les commiſſaires reprennent : Nous mettrons le ſcellé ſur les papiers de ces officiers. — Point du tout. Tout cela ne tend qu'à entraver mes opérations : c'eſt une inquiſition. — Vu votre déſobéiſſance à la loi, (en s'adreſſant à Dumouriez) nous vous déclarons que vous êtes ſuſpendus de vos fonctions. Les officiers préſens ; ſuſpendu ! Nous le ſommes tous ; on veut nous enlever Dumouriez ; Dumouriez notre père, Dumouriez qui nous mène à la victoire. Dumouriez : Allons donc, il eſt temps que cela finiſſe. Je vais vous faire arrêter : Lieutenant, appellez les huſſards. Vingt-cinq huſſards de Berchini ſe précipitent dans la ſalle. Les officiers de l'état-major s'écartent, les commiſſaires ſont entourés. Dumouriez : Arrêtés ces Meſſieurs ; & ſaiſiſſant le bras de Beurnonville : Mon cher Beurnonville, vous ſerez arrêté auſſi. Meſſieurs, vous me ſervirez d'otages. Beurnonville aux huſſards : Je crois que vous reſpecterez le miniſtre de la guerre, c'étoient des muets ; ils ne répondent pas ; les commiſſaires à Dumouriez ; puiſque nous ſommes arrêtés, nous ne devons pas demeurer avec vous ; faites nous conduire dans une autre pièce. — On va vous y conduire : vous ne manquerez de rien ; on aura tous les égards qui vous ſont dus.

Les commiſſaires, Beurnonville, ſon aide-de-camp, ſon ſecrétaire, ſont conduits dans la même pièce où les commiſſaires s'étoient retirés pour délibérer. Les vingt cinq huſſards qui les avoient arrêtés, les y ſuivent. En même temps on alla avertir Foucaud, qui ne pouvant pas entrer, s'étoit aſſis dans ſa voiture. On y prit le portefeuille de la commiſſion, ainſi que des livres, papiers, piſtolets, qui étoient dans la même voiture & dans les autres. Le portefeuille du miniſtre fut pareillement pris dans ſa voiture. Foucaud entra dans la ſalle où étoient les commiſſaires. La promeſſe de Dumouriez, qu'on auroit des égards pour eux, & qu'ils ne manqueroient de rien, n'étoit pas ſérieuſe. On les laiſſa manquer de feu quoiqu'il fit tres froid; on ne leur apporta qu'après bien des demandes reïterées leurs manteaux dont ils avoient beſoin pour ſe couvrir; on ne leur offrit rien de ce qui pouvoit leur être néceſſaire: pas même à Menoire, l'aide-de-camp de Beurnonville, qui, étant parti malade de Paris éprouvoit dans ce moment un friſſon violent; mais tout cela paroiſſoit inquiéter peu les commiſſaires; & moi même j'étois occupé d'objets plus intéreſſans.

J'avois été frappé de la ſérenité avec laquelle ils avoient entendu l'ordre de leur arreſtation, & de la tranquillité avec laquelle ne pouvant plus ſupporter la préſence & les approches d'un traitre, ils avoient dit: puiſque nous ſommes arrêtés, faites nous conduire hors de cette ſalle. Je fus inſtruit de leurs ſentimens communs à tous dès qu'ils purent s'en rendre compte. Ils ſe félicitoient d'être mis en arreſtation, parceque, ſe diſoient ils l'un à l'autre,

voilà Dumouriez connu; & dès qu'il eſt connu il ne peut plus être dangereux pour la République. Son armée, trompée & non ſéduite, va être éclairée; Elle l'abandonnera comme celle de la Fayette l'a abandonné. Un état-major compoſé de contrerévolutionnaires va être diſſout & puni comme complice des forfaits de Dumouriez. On s'étoit accoutumé à ne voir dans ſa perſonne, que le général nommé d'un conſentement unanime, par l'aſſemblée législative, le 19 août, pour remplacer le traitre la Fayette; le général qui avoit chaſſé les ennemis de la Champagne; le vainqueur de Jemmape. Sur ſes dénonciations, on imputoit les déroutes d'Aix-la-Chapelle à l'indiſcipline des troupes; ſa retraite ſur nos places pouvoit être regardée comme un acte de prudence. La République, bercée de ces illuſions, tomboit dans l'abime que le perfide lui creuſoit. La verité s'eſt montrée avec éclat. Dumouriez étoit un traitre: c'eſt aujourd'hui un ennemi déclaré; la République n'en redoute aucun. Que va-t-il ordonner de nous? Peu importe: la République eſt hors de danger. Quatre individus ſont trop heureux de pouvoir ſe ſacrifier pour la liberté & la vie de vingt-cinq millions d'hommes.

Ces réflexions ont frappé plus profondément encore les commiſſaires & Beurnonville, lorſqu'ils ont appris dans la ſuite, que Dumouriez avoit tenté de s'emparer de Valenciennes & de Lille & que le coup n'avoit manqué, que parceque leur voyage au quartier-général avoit fait avorter les projets de Dumouriez, en le forçant d'en précipiter l'exécution. Souvent, dans les momens où ils pouvoient

conférer librement avec moi, ils revenoient sur la conduite qu'ils avoient tenue. Ils examinoient s'ils n'avoient pas commis quelque faute; ils recherchoient s'ils n'auroient pas dû prendre quelque autre parti: & toujours je les ai vus s'arrêter à *cette* idée unique: Nous devions exiger de Dumouriez qu'il exécutat le décret; nous l'avons fait. Nous devions le suspendre de toutes fonctions à cause de sa désobéissance: nous l'avons fait. Nous allions nommer un autre général par *interim* & charger le ministre de faire exécuter le décret, lorsque Dumouriez nous a fait arrêter. Inutilement aurions nous essayé de résister à la force armée qui nous entouroit. Nos tentatives auroient servi de prétexte à des calomnies. Dumouriez auroit dit qu'on avoit envoyé des assassins pour le tuer. Peut-être l'armée, vacillante en ce moment, se seroit-elle divisée. Dumouriez auroit encore trouvé des défenseurs. Le salut de la République vouloit qu'il fut connu par une action qu'aucun voile ne put couvrir. Notre arrestation est l'action qui étoit nécessaire: C'est un événement heureux pour la République; il l'est pour nous aussi qui sommes des membres de la République. L'unique regret des Commissaires étoit de ne pouvoir pas écrire à la Convention pour lui rendre un compte exact de leur conduite & de leurs motifs.

Les Commissaires, le général & les personnes qui les accompagnoient, demeurèrent dans la salle dont j'ai parlé, jusques vers les onze heures du soir. Au dehors, les gens de Dumouriez s'occupoient des apprêts du départ. On renvoyoit les

chevaux de poste, on en faisoit venir de nouveaux. Thouvenot traçoit la route à ceux qui devoient conduire l'escorte & leur indiquoit la marche pour éviter tous les cantonnemens français. L'aide-de-camp de Beurnonville, Ménoire, en a été témoin. Dumouriez écrivit à Clairfait une lettre datée de 10 heures du soir : la voici en son entier. " Mon » général, je vous adresse quatre députés de la » Convention nationale, qui sont venus de la part » de cette assemblée tyrannique pour m'arrêter & » me conduire à leur barre. Leur projet, ou, » au moins celui de leurs commettans, étoit de » me faire assassiner à Paris. Je vous prie de les » envoyer à S. A. S. le Prince de Cobourg pour » être gardés en otages pour empêcher les crimes » de Paris. Je marche demain sur la capitale pour » faire cesser cette horrible anarchie. Je compte » comme l'on me l'a expressément promis, sur la » trêve la plus parfaite pendant l'expédition que » je vais faire & même sur les secours de vos » troupes en cas que j'en aie besoin pour venir » à bout des scélerats que je veux chatier pour » remettre l'ordre dans le Royaume de France, & » rendre à toute l'Europe le repos & la tranquil- » lité qu'ils ont troublés si criminellement. Je » vous envoye aussi particuliérement le général » Beurnonville ministre de la guerre, avec son » aide-de-camp. Je vous prie de séparer les deux » militaires d'avec les quatre membres de la Con- » vention nationale, & de les traiter avec plus » d'égards." Dumouriez adressa en même temps deux proclamations ; l'une à ses armées, l'autre au

Département du Nord. Il annonçoit à l'armée qu'on étoit venu pour l'arrêter & le conduire à la barre; qu'il s'étoit rappellé ce que l'armée lui a promis, de ne pas laisser enlever *son père*; qu'il avoit mis les commissaires de la Convention & le ministre *en lieu de sureté*, pour servir d'otages à l'armée & à lui; qu'il étoit temps que l'armée emit son vœu & qu'on reprit une constitution qu'on avoit jurée trois ans de suite. La proclamation adressée au Département du Nord étoit plus violente; la calomnie contre les commissaires y étoit atroce. On y lisoit ces mots: " J'ai osé dire la vérité dans ma lettre » du 12 de ce mois. Aussitôt les Marat, les Ro» bespierre ont dévoué ma tête a leur vengeance. » Quatre commissaires ont été envoyés pour m'arrêter » *ou plutôt pour se défaire de moi.* Le ministre de » la guerre s'est joint à eux. Beurnonville dont » j'ai fait la fortune militaire *veut m'assassiner*.... » Je les ai fait arrêter & je les ai envoyés *en lieu* » *sûr* pour me servir d'otages contre les entre» prises qu'on tenteroit sur moi. "

Dans l'intérieur du lieu où les commissaires & le ministre étoient enfermés, voici les particularités dont j'ai tenu note. Un des officiers des hussards de Berchini entra. Beurnonville le reconnut; il lui rappella qu'il l'avoit vu. — Mon général, je n'ai pas oublié que j'étois avec vous à Jemmape, ni comment vous sautates dans les redoutes des ennemis. Nous les avons battus ensemble. — Oui; je n'aurois pas pensé que la troupe avec laquelle j'avois battu les Autrichiens à Jemmape dut m'arrêter un jour, & que vous la commanderiez

en ce moment. L'officier rentra auſſitôt dans la claſſe des muets.

La ſeule perſonne étrangère qui eut pu ſe faire jour dans la chambre ou les commiſſaires furent gardés, étoit le courier qu'ils avoient rencontré la veille ſur la route de Paris & dont ils s'étoient fait ſuivre pour porter leurs dépêches. Il apporta les manteaux; & il paroiſſoit extrêmement ſenſible au ſort des commiſſaires & du miniſtre. Il leur propoſa même de ſe charger de leurs commiſſions, mais il ne fut pas poſſible de lui dire librement un ſeul mot; les huſſards ne permettoient pas qu'il approchat des commiſſaires; & on finit par l'empêcher même d'entrer.

Dumouriez envoya demander le général Beurnonville. Il repondit qu'ayant été arrêté avec les commiſſaires, uni a eux de cœur & d'eſprit il ne ſe ſepareroit jamais d'eux; & il ne ſortit point. Bancal dit que ſi Dumouriez vouloit parler à quelqu'un; il pouvoit venir lui même. Beurnonville jettoit de moment à autre, des yeux de fureur ſur les huſſards dont il étoit environné; il les comptoit; il vouloit mettre le ſabre à la main & les tuer tous. C'eut été de ſa part, une tentative ſans ſuccès. La cour étoit pleine d'huſſards du même régiment, les valets armés de Dumouriez ſe ſeroient joints à eux. De dehors on auroit fuſillé par les fénêtres, le général & tout ce qui étoit dans la ſalle.

A peu près à onze heures, tout étant préparé par les ſoins de Deniſe, Rainville & Romme que j'ai déjà nommés, Deniſe entra dans la ſalle &

vint porter l'ordre aux commissaires & au ministre, de monter dans leurs voitures pour partir. Ils lui demandèrent qui il étoit? il leur déclare son nom. De qui venoit l'ordre? — de Dumouriez. On lui observa que Dumouriez étant suspendu ne pouvoit donner aucun ordre. Il se moqua de cette observation. On lui ordonna alors de se justifier d'un ordre par écrit. Il sortit, & rentrant un instant après, il déclara que Dumouriez avoit répondu que l'ordre par écrit n'étoit pas nécessaire; & qu'on employeroit, s'il le falloit, la force pour l'exécuter. Denise demanda si l'on avoit des armes & dit qu'il falloit les remettre. Camus n'ayant pas jugé à propos de répondre, Denise ordonna aux hussards de le fouiller. Deux hussards s'approchèrent de lui; tâtèrent par dessus ses habits. Le général dit: Je pense qu'on ne me désarmera pas; & je ne le souffrirois pas. On lui laissa son sabre ainsi qu'à son aide-de-camp, qui déclare qu'il ne remettroit ses armes qu'à son général dont il suivroit l'exemple.

Tout le monde est conduit dans la cour. Les voitures étoient au nombre de trois: celle des commissaires, qui étoit une berline de quatre places; celle du général, à trois places; & une chaise à une seule place, dans laquelle Foucaud avoit fait le voyage. On lui proposoit de le renvoyer en France. Il déclara qu'on ne le sépareroit point des commissaires; qu'il vouloit les suivre par-tout où on les conduiroit. Cependant tout ce qu'il avoit vu avant qu'on l'introduisit dans la salle au moment de l'arrestation, devoit lui faire présager le sort qu'on leur préparoit; mais il n'en fut que plus

ferme à ne pas se détacher d'eux. Villemur, jeune homme de 20 ans, secrétaire du ministre, resta dans les mêmes principes, inséparable du ministre qu'il avoit accompagné & dont il vouloit partager le sort. Les aides-de-camp Denise, Rainville & Romme donnèrent l'ordre pour le placement dans les voitures. Ils décidèrent qu'un des commissaires monteroit dans la voiture du général; que son secrétaire monteroit dans la voiture des commissaires, & que dans chacune des deux voitures il y auroit un officier de Dumouriez. Rainville monta dans la voiture du général; Denise dans celle des commissaires; Romme à cheval. On étoit fort gêné dans les deux voitures trop petites pour contenir l'une quatre, l'autre cinq personnes.

La nuit étoit très-noire; il tomboit un peu de pluie. Les voitures partirent escortées de cent hussards de Berchini. La voiture du général étoit la première; celle des commissaires la seconde; la troisième étoit celle de Foucaud. On tourna le bourg de St. Amand, & de-là on prit des routes de traverse pour aller sur Remigies. L'aide-de-camp Rainville sortit de la voiture du général, dans laquelle il étoit entré en partant, & monta à cheval. J'ai entendu le lendemain, le général rapporter aux commissaires le motif de ce changement. S'appercevant qu'il n'étoit plus sur la chaussée, il avoit dit à Rainville: Je ne sais pas, où l'on nous mène, mais comptez, qu'au moment où j'appercevrai que nous sommes sur les terres ennemies, je vous tue là comme un cochon. Rainville ne répondit mot, mais quelques instans après il trouva

que l'on étoit trop gêné dans la voiture, & il dit qu'il alloit monter à cheval.

Sur le minuit, j'apperçus tout à coup un grand mouvement parmi les huſſards ; j'entendis qu'on leur ordonnoit de couper, tailler, hâcher tout ce qui ſe préſentoit. On croira que ces ordres étoient relatifs à quelque parti de troupes autrichiennes qui ſe ſeroit montré. Point du tout. C'étoit du général & des commiſſaires de la Convention qu'il s'agiſſoit. Beurnonville avoit demandé au poſtillon de quel côté il alloit ? le poſtillon avoit répondu : *ſur Remigies* : ce qui indiquoit la route de Tournai par les traverſes. Un des deux aides-de-camp, Rainville ou Romme, étoit accouru à la portière pour dire qu'on alloit à Valenciennes : mais le général croyant plutôt au poſtillon qu'à l'aide-de-camp, ouvrit la portière & vouloit ſe jetter en dehors avec Ménoire pour ſabrer les huſſards. Deux ſeulement auroient fait l'affaire. Le général & Ménoire ſeroient montés ſur les chevaux, auroient mis la cohorte en déroute & ſauvé les commiſſaires. On ſeroit rentré ſur les terres de la République, & de-là on auroit pris des meſures pour éclairer l'armée & arrêter Dumouriez. Le général ne ſavoit pas qu'il y avoit un eſcadron entier. Ils accoururent tous ſur l'ordre qu'on leur donna. Bancal repréſenta au général & à Ménoire l'inégalité du combat qu'ils vouloient ſoutenir. Cependant il ne parvint à les empêcher de deſcendre qu'en leur défendant expreſſément au nom de la Convention, de s'expoſer à un danger certain & ſans fruit. La portière demeurant ouverte, les huſſards fonçoient

en dedans avec leurs sabres. Deux coups portèrent sur le général, l'un le blessa légérement à la cuisse; l'autre fut paré par son sabre qui en demeura faussé. On renferma la portière avec beaucoup de peine; & alors l'un des aides-de-camp, je crois que c'étoit Romme, vint crier à la portière: *Ah f. canailles, nous vous tenons. Vous avez assez coupé de têtes; on va couper les vôtres.* Les chemins étoient horribles; on s'arrêtoit de temps en temps; on étoit obligé de mettre un grand nombre de chevaux sur chaque voiture, & d'employer quelquefois le cric pour les faire sortir des trous où elles étoient embourbées; mais on ne laissoit descendre personne dans ces mauvais pas; les voitures étoient toujours serrées de près par les hussards, & lorsqu'un besoin absolu força quelqu'un à descendre pendant la nuit, on ne laissoit pas s'écarter de la voiture, lui tenant le sabre nud à côté de la tête, de crainte qu'il ne s'éloignât.

La prudence a fait la loi à ma curiosité. J'aurois voulu savoir la situation & le nom des lieux où l'on passoit, mais j'appréhendois de paroître inquiet, & je ne devois pas l'être plus que les commissaires, qui, contraints de céder à la force, se laissoient conduire fort tranquillement, s'amusant quelquefois à stimuler l'infâme Denise qui étoit dans leur voiture, pour voir s'il y avoit quelque chose d'humain dans cet être là. Il ne fut pas possible d'y exciter un sentiment, pas même celui de l'impatience ou de la colère, quoiqu'on fit des rapprochemens très-piquans de sa personne avec celle des anciens satellites du despotisme. Il n'y avoit

dans son ame que boue & corruption froide, incapable de fermenter. Je me trompe : voici un trait de sensibilité. Rainville étoit venu à la portière apprendre à Denise que le général étoit blessé. Il ne répond rien d'abord, mais quelques minutes ensuite, & comme s'il fut sorti d'une réflexion profonde, il appelle Rainville. *Ecoutez : j'ai un mouchoir, si le général a besoin de linge, offrez-le lui.* Plusieurs fois les commissaires lui demandèrent : *où allons nous ?* Je ne sais pas. *Qui est-ce qui commande l'escorte ?* Ce n'est pas moi. *Où sommes nous ?* Je ne sais pas. Il étoit impossible de parler aux gens de l'escorte, Dumouriez avoit eu l'attention de ne la composer que de hussards allemands ; s'il y avoit un français parmi eux, il étoit bien caché.

Tout ce que j'ai pu remarquer sur la route depuis le moment du départ jusqu'au point du jour, c'est, comme je l'ai dit, qu'on marchoit par des chemins déteftables ; & que, vers les trois heures, on passa un pont levis qui étoit à l'entrée d'un lieu assez considérable. Je vis avec surprise qu'il y eut, à cette heure-là, des lumières dans beaucoup des maisons, particuliérement dans une qui paroissoit fort grande, & où je croyois qu'on alloit descendre les commissaires & le général ; mais on continua la route. Au point du jour on parcourut un intervalle de stations beaucoup plus long que ceux qui avoient précédé, & enfin on se trouva sur une chaussée.

Pendant la durée de cette dernière course, plusieurs soldats autrichiens passèrent auprès de

l'escorte

l'escorte sans rien dire, mais faisant bonne mine aux hussards & aux officiers. Un des officiers de l'escorte venoit chanter à la portière de la voiture des commissaires: *Vaincre ou mourir pour notre Dumouriez.* Après quelques pas faits sur la chaussée, on vit arriver des cavaliers autrichiens (les dragons de la Tour) qui se rangèrent de l'un & l'autre côté du chemin. Les officiers qui les commandoient parlementèrent avec Rainville & Romme, & je jugeai par la manière dont on se traita de part & d'autre, qu'il y avoit un pacte entre les deux parties. Les hussards de Berchini se retirèrent & on continua la route, Denise étant toujours dans la voiture des commissaires; Rainville & Romme à cheval.

Comme j'ai autrefois & librement parcouru les villes de ce pays, je reconnus bientôt qu'on approchoit de Tournai. On y entra par la porte qui est voisine de l'abbaye de St. Martin. L'escorte & les voitures entrèrent dans la cour de cette abbaye. J'y aurois inutilement cherché un arbre de la liberté qui y avoit été planté, depuis moins d'un mois, le mardi 5 Mars, dans une fête assez gaie que O-morah (commandant à Tournai) avoit donné ce jour-là aux habitans de la ville. L'abbaye St. Martin étoit alors le quartier du général français: aujourd'hui il étoit devenu celui du général autrichien Clairfait. Au lieu d'un arbre de la liberté dans la cour, on voyoit sur toutes les cheminées les armoiries du comte de Clairfait, ornées de rubans & de bouquets. Rainville dit à l'un des commissaires qui descendoient de voiture, c'est une fonction bien pénible pour moi & bien désagréable; il m'en a

bien coûté. Propos d'eſclave. Il fut reçu comme il devoit l'être.

Les commiſſaires de la Convention furent conduits dans un appartement avec leurs ſecrétaires ; le général & ceux qui l'accompagnoient dans un autre. Je crois qu'on mit Beurnonville préciſément dans la chambre que O-moran avoit occupée. On leur ſervit à déjeûner à l'inſtant de leur arrivée. A onze heures on leur ſervit à dîner, & on prépara tout pour partir à midi. Dans l'intervalle j'apperçus un mouvement d'officiers qui alloient & venoient, avec de la lumière, de la cire & des cachets. C'étoit pour mettre le ſcellé ſur les malles, les coffres & les porte-feuilles, que l'on demanda aux commiſſaires & au miniſtre, & dont on fit enſuite un examen plus particulier à Mons. Après le dîner on fit paſſer le général & les commiſſaires de la Convention chez Clairfait. La viſite fut fort courte, mais ils en profitèrent les uns & les autres pour réclamer contre leur détention comme l'effet d'une trahiſon contraire aux premiers principes du droit des gens. Clairfait répondit que l'on alloit être conduit à Mons, au quartier général, & qu'on y trouveroit le prince de Cobourg, avec lequel on s'expliqueroit.

On partit de Tournai vers midi, le mardi 2 Avril. De-là les commiſſaires de la Convention, le général & leur ſuite ont été conduits en huit jours de marche à Mæſtricht. Il y a eu dans la route deux ſéjours, l'un à Mons, l'autre à Tournai. Je parlerai d'abord de la route en général ; je rapporterai enſuite quelques anecdotes particulières ;

& on doit continuer à compter que je ne dirai rien que je n'aye vu de mes yeux, ou dont je n'aye été informé auſſi poſitivement que ſi je l'avois vu.

Le mardi 2, on coucha à Mons; le 3, ſéjour dans cette ville; le 4, coucher à Braine-le-Comte; le 5, à Bruxelles; le 6, à Louvain; le 7, ſéjour à Louvain; le 8, coucher à Tirlemont; le 9, à St. Trou; le 10, à Tongres; le 11 à Mæſtricht. On voit qu'à l'exception du voyage de Tournai à Mons, chacune des journées n'étoit que de quatre ou cinq lieues de marche. De Tournai à Mons on changea pluſieurs fois de chevaux. Le détachement de cavalerie qui formoit l'eſcorte, changea pareillement. A Mons on établit un autre ordre qui fut gardé juſqu'à Mæſtricht. L'eſcorte étoit compoſée de deux détachemens, un de 50 hommes de cavalerie, l'autre de 50 hommes d'infanterie. Elle étoit commandée par le comte de Joulay, capitaine d'infanterie, qui avoit avec lui Bellont, capitaine de cavalerie, un lieutenant nommé Hammerſchaal & un ſous-lieutenant; plus, un commiſſaire chargé de pourvoir aux dépenſes de la route. Le détachement à pied partoit ſur les ſix heures du matin, du lieu où les commiſſaires avoient couché, & il ſe rendoit dans le lieu où les commiſſaires devoient arriver. Ils dinoient vers midi tous enſemble, avec Beurnonville, les ſecrétaires & les officiers qui commandoient le détachement à cheval. On partoit à une heure & demie, eſcorté des gens de cheval, les commiſſaires ſeuls dans leur voiture, le général ſeul dans la ſienne avec

ſon ſecrétaire. Ménoire, ſon aide-de-camp étoit demeuré à Mons, parce qu'il étoit indiſpoſé. On faiſoit quelquefois, par promenade, une partie de la route à pied, marchant en tête des voitures avec les officiers. On arrivoit entre cinq & ſix heures. Le détachement d'infanterie ſe trouvoit à la porte de la maiſon où l'on devoit loger. On diſtribuoit les poſtes que les ſoldats de l'infanterie gardoient juſqu'au lendemain matin. Ils étoient relevés alors par les cavaliers. La garde étoit en tout temps fort exacte, la conſigne ſévère & ſtrictement obſervée. Ordinairement les commiſſaires & le général occupoient deux chambres; le lieutenant couchoit dans l'une, le ſous-lieutenant dans l'autre, & la nuit on mettoit à la porte, en dedans de chacune des chambres à coucher, un factionnaire, le ſabre nud à la main. Il ſe tenoit parfaitement tranquille pour ne troubler le ſommeil ni des commiſſaires ni du général. On ſoupoit enſemble avec tous les officiers. La nourriture étoit bonne & abondante, la meilleure que les lieux puſſent fournir. On cauſoit librement pendant les repas; dans l'intervalle des repas & de la marche on converſoit, on écrivoit, on liſoit: à Louvain on paſſa une partie de la journée du ſéjour dans le jardin de Ste. Gertrude. Cette abbaye avoit été le lieu du quartier général des généraux françois pendant la plus grande partie du mois de Mars. C'étoit là où Dumouriez ſe glorifioit d'avoir écrit ſa lettre du 12 à la Convention.

A Mons on deſcendit à l'hôtel de la couronne impériale ſur la place. On y fit ſouper les com-

miſſaires & le général : & l'on eut la complaiſance d'y laiſſer entrer un aſſez grand nombre de perſonnes ſoit avant, ſoit pendant le ſouper. Avant qu'on ſe mit à table, un officier de l'état-major vint prendre les noms des commiſſaires & fut fort attentif à n'écrire que les noms ſans aucune qualité. Il arriva à Bancal qui, par hazard, avoit ſon chapeau ſur la tête & ne l'ôtoit point. " Mon„ ſieur, lui dit Zebreau (c'eſt le nom de l'officier), „ l'égalité n'a pas lieu ici ; je ſuis de l'état-major, „ moi, & vous ne devez pas garder votre cha„ peau. " En continuant à parler, Bancal eut occaſion de dire que l'armée n'étoit point l'armée de Dumouriez, mais l'armée de la République. " Point „ de République, dit Zebreau, nous ne connoiſ„ ſons pas cela ici. " Cette reprimande n'a pas empêché que je n'aye entendu les commiſſaires nommer ſouvent la République.

On avoit arrêté d'abord que les commiſſaires coucheroient à la couronne impériale. On changea enſuite d'avis & on les fit coucher chez M. de Bizeau de Familieren. Le lendemain 3, arrivèrent à Mons les domeſtiques de Beurnonville & de ſon aide-de-camp, Marchand & Conſtant que l'on avoit arrachée de derrière les voitures au moment du départ ; mais ils déclarèrent ne vouloir pas ſe ſéparer de leurs maîtres, & le matin on les fit partir pour ſe rendre auprès d'eux.

Dans la matinée du même jour, mercredi 3, à Mons, les commiſſaires & le miniſtre reçurent pluſieurs viſites importantes. On vint examiner leurs papiers & leurs effets, & on leur rapporta leurs

portefeuilles; leurs piſtolets leur furent ôtés. On avoit retiré de leurs portefeuilles l'expédition du décret du 30, qui nommoit la commiſſion, & quelques autres papiers. Les commiſſaires reconnurent alors auſſi, par leurs effets qui leur manquoient, ceux qui avoient été retenus au quartier général de Dumouriez. C'étoit le portefeuille de la commiſſion, dans lequel il y avoit quatorze cents & quelques livres en aſſignats, du papier & des lettres; le portefeuille de Jaubert arrêté à Lille, & quelques notes remiſes par les premiers commiſſaires; la carte des Pays-Bas, par Mentelle; un volume de l'hiſtoire d'Amérique, par Robertſon; des piſtolets; deux cannes à épée; un ſac de nuit, contenant divers effets à Bancal. On prit dans le portefeuille du miniſtre une carte générale du territoire français, deſſinée à la main, réduite & très-ſoignée; l'état des officiers généraux de toutes les armées, & ſon ordonnance ſur le recrutement.

Pluſieurs officiers ou commiſſaires vinrent de la part du prince de Cobourg, annoncer aux commiſſaires de la Convention & au général, qu'ils avoient ordre de leur procurer ſoit des livres, ſoit tous autres objets qui leur ſeroient néceſſaires; & que ce qu'on ne trouveroit pas à Mons, on le donneroit à Bruxelles. Les commiſſaires & le général ont reçu effectivement la plupart des livres qu'ils ont demandés; ils ont eu auſſi quelques mouchoirs, ou autres petits objets de ce genre dont ils avoient beſoin.

La viſite la plus importante fut celle du baron de Mack, aide-de-camp-général, colonel, chevalier

de l'ordre de Marie-Thérèse. Il s'annonça comme venant de la part du prince de Cobourg pour déclarer aux commissaires qu'ils seroient retenus en otages pour la reine & son fils, & qu'ils eussent à écrire à la Convention, pour avertir que si l'on attentoit à ces personnes, la tête des commissaires en répondoit. Les commissaires lui dirent que, hors des terres de la République & captifs, ils n'avoient aucun avis à donner à la Convention, ni déclaration à lui envoyer; que quant à leur détention, l'Europe la jugeroit & ne verroit pas sans indignation la perfide trahison de Dumouriez. Mack trouva mauvais que les commissaires eussent employé le nom de *République*, dont l'existence n'étoit connue, disoit-il, de personne; & s'adressant particuliérement à un des commissaires qui avoit le premier porté la parole (Camus), il l'avertit d'être plus réservé, parce que sa tête pourroit bien n'être pas très-ferme sur ses épaules. — Et que m'importe? répondit le commissaire. Vous croirez que parce qu'on m'a trahi & livré aux ennemis de la France, je changerai de sentiment, & que vous me ferez craindre la mort? — Tel qui semble bien hardi, change de ton, lorsqu'il la voit de près. Songez que vous êtes en notre pouvoir. — Oui; & libre dans vos fers. Ces réponses furent appuyées par les autres commissaires, qui s'exprimerent tous à peu-près dans les mêmes termes, en observant à Mack que quand on s'engageoit dans une révolution, qu'on acceptoit d'être membre d'une Convention, & qu'on se chargeoit ensuite de la mission d'aller vers un général, au

milieu de son camp, on avoit mis dans son spéculation la possibilité de périr; qu'alors on n'étoit plus effrayé de voir la mort plus ou moins prête à frapper. Je m'apperçus que les réponses des commissaires, la tranquillité & la fermeté avec laquelle ils s'expliquèrent, faisoient impression sur Mack. Je ne sais comment on avoit annoncé & dépeint les commissaires: mais, dans cette même matinée le lieutenant Hammerschaal se présentant devant eux pour la première fois, leur avoit demandé, du ton de la plus franche naïveté: *Messieurs, lequel de vous est Marat?* Le soulèvement que cette question occasionna aux commissaires, fit rougir le lieutenant, qui s'apperçut de l'erreur dans laquelle on l'avoit jetté.

Il en fut de même de Mack, qui bientôt se répentit de la vivacité de ses premiers discours, & revint à la déclaration dont il avoit parlé. Il expliqua qu'il ne s'agissoit pas, de la part des commissaires, de donner aucun avis à la Convention, mais uniquement de lui transmettre ce que le prince de Cobourg proposoit. On lui fit entendre aussi de la part des commissaires, qu'il seroit donc convenable que le prince donnat à connoître par écrit, ce qu'il désiroit que fit la Convention. Il répondit qu'il n'y avoit pas de difficulté; que le prince remettroit par écrit ce qu'il demandoit & la déclaration qu'il proposoit. Les commissaires ajoutèrent de leur côté, que, quand ils auroient la déclaration sous les yeux, ils conféreroient entre eux sur ce qu'ils auroient à faire. On la leur promit pour le soir, mais elle n'arriva pas; & le lendemain, Mack

en faisant faire des excuses aux commissaires, de ce qu'il ne venoit pas les voir, leur fit dire qu'il n'étoit plus question de la déclaration. Les commissaires virent échapper avec peine cette occasion, sur laquelle ils avoient compté, d'écrire à la Convention. Le ministre Beurnonville avoit demandé à parler au prince de Cobourg pour lui présenter ses réclamations contre sa détention. Le prince prétexta ses grandes occupations pour se dispenser de le voir. Les commissaires le demandèrent aussi à plusieurs reprises, mais toujours inutilement.

Le baron de Mack avoit été proposer à Beurnonville la même déclaration qu'il proposa ensuite aux commissaires. Le général répondit que, dans son état de captivité, il n'avoit rien à dire à la Convention; qu'il étoit guerrier; que son devoir étoit de défendre sa patrie; qu'il n'étoit point législateur; qu'il devoit, non donner des avis, ni faire les lois, mais les faire respecter.

En sortant de Mons, on rencontre, sur les deux heures, une carrosse à six chevaux, dans lequel étoit Valence avec le Baron de Mack. N'ayant pas apperçu personnellement Valence, je ne voulois pas croire le fait; mais il m'a été si positivement attesté que j'ai du me soumettre. Les faits postérieurs m'ont appris que j'avois eu tort de douter. Le ministre assura l'avoir vu s'enfoncer dans la voiture & se cacher de honte.

Dans les villes & les lieux un peu considérables où l'on passoit, il se mettoit aux boutiques & aux postes, on ne doit pas en être surpris, du monde pour regarder. Il n'y eut, dans beaucoup d'endroits,

ni affectation ni bruit, & même on n'y paroiſſoit pas inſenſible au ſort des commiſſaires & du général. Dans les villes où il y avoit des émigrés, beaucoup de prêtres & de moines, il n'en fut pas de même. A Tournai, ce fut très peu marqué. Quelques perſonnes crièrent *vive l'empereur*, & parlèrent de *la carmagnole*, ou rappellèrent l'air *ça ira*. A Mons il y eut du mouvement de la part des curieux qui ſe raſſemblèrent le ſoir pour être ſpectateurs de l'arrivée des commiſſaires & du général. Le ſurlendemain, au départ, on étoit plus tranquille. A Soignies, une femme lança une pierre dans la voiture du général. A Bruxelles il y avoit en avant de la ville un aſſez grand raſſemblement d'hommes, de voitures & de chevaux. Venir voir l'arrivée des français avoit été une partie de plaiſir; des carroſſes, des filles publiques bordoient la route. C'étoit au milieu de cette compagnie que ſe trouvoient, aſſez mal placés, des prêtres qui ſuivirent les voitures depuis les dehors de la ville juſques dans l'intérieur, avec des geſtes plus indécens de leur part que de celle de tout autre. On étoit en fête à Bruxelles pour l'entrée de Metternich, nouveau miniſtre de l'empereur. C'étoit une occaſion de tirer des pétards. On vint en jetter quelques uns ſous les fenêtres de la maiſon où les français étoient logés. En ſortant de la ville pour aller à Louvain, une femme qui paroiſſoit être une émigrée, caracteriſa fort bien la manière dont les commiſſaires & le général ſe trouvoient entre les mains des Autrichiens. *Ah, ah!* dit elle, *voila donc ces Meſſieurs qu'on a eſcroqués.* A Tir-

lemont, c'étoit surtout des capucins qui se faisoient remarque parmi les curieux. Ils étoient attroupés avec quelques autres personnes devant la porte de la maison où les français étoient descendus, & avoient crié après le général au moment où il sortoit de voiture. Un caporal autrichien écarta cette tourbe avec sa baguette, comme on chasse un imbecille troupeau. Le plus grand rassemblement fut à Mæstricht. Depuis trois jours, des émigrés ne cessoient d'aller se promener à cheval sur la route de Tongres pour avoir l'honneur d'annoncer à leurs camarades quel jour ils auroient la satisfaction de se repaitre du spectacle des français livrés par Dumouriez. Sur cette annonce si longtemps désirée, tous les émigrés se trouvèrent hors de la ville, le onze à midi. Leurs dames, en amazones, les accompagnoient : on s'étoit avancé à plus d'une lieue de la ville. En approchant on rencontra ceux qui n'avoient pu se rendre qu'à pied ; les chemins étoient couverts d'autant de croix de St. Louis, qu'autre fois la galerie de Versailles. Les domestiques étoient armés de batons.

Je dois la justice aux officiers qui conduisoient l'escorte, qu'ils ont toujours pris les plus grandes précautions pour empêcher que les commissaires & le général ne fussent insultés. Ils faisoient rentrer dans le silence dès qu'on parloit ; ils traitoient même les émigrés avec une sorte de dureté qui étoit la suite du mépris bien caractérisé qu'ils ont toujours montré pour eux. Les soldats de l'escorte partageoient ces sentimens : un cavalier hongrois, entre autres, témoignoit aux commissaires par ses

geſtes & preſque par ſes larmes, ſa ſenſibilité aux outrages qu'on vouloit leur faire éprouver.

Je dois enſuite au peuple la juſtice que ſes courſes tumultueuſes n'étoient pas formées des hommes qui compoſent réellement le peuple des villes, tels que des bourgeois, des artiſans : c'étoit un ramas de prêtres, d'émigrés, de laquais & de perruquiers.

Je dois enfin aux commiſſaires de la Convention nationale, que j'ai ſervi plus particuliérement, la juſtice, qu'ils étoient parfaitement tranquilles & de ſang froid, quoique quelquefois on les déſignat par leur nom, & qu'on leur fit des geſtes menaçans. Leur regard étoit aſſuré ; il n'avoit rien de timide, comme rien d'impudent. Les commiſſaires s'entretenoient ſur la différence de leur poſition & de celle des émigrés ; combien leur ſituation ne leur paroiſſoit-elle pas au-deſſus de celle de l'émigré qui les regardoit avec le plus de ſatisfaction & de complaiſance !

J'ai obſervé plus-haut, que c'étoit ſur-tout lorſque les commiſſaires ſe trouvoient libres entre eux dans leur voiture, qu'ils traitoient de ce qu'ils avoient à faire en commun. Leur plus grand regret étoit de ne pouvoir pas faire connoître à leurs collègues l'intérieur de leur ame ; leur dire combien il étoit calme ; combien ils étoient perſuadés qu'on prenoit un grand intérêt à leur ſort, mais combien ils déſiroient en même temps que cet intérêt, dans aucune circonſtance, ne déterminat la Convention à s'écarter le moins du monde des principes de la juſtice & de la ſureté publique. Le miniſtre ne

paroiſſoit pas moins pénétré des regrets de ſe voir rendu inutile à la patrie, au moment où il pouvoit lui prouver le plus avantageuſement l'étendue de ſon zèle. Les huées & les injures ne le faiſoient point ſortir de ſon calme.

Pendant leur dernière marche de Tongres à Mæſtricht, les commiſſaires diſcutèrent un objet important : la forme à donner aux réclamations qu'ils vouloient adreſſer à l'empereur ſur leur détention. Pluſieurs fois ils en avoient parlé dans la route, même en préſence des officiers qui ne répondoient à leurs juſtes plaintes autre choſe ſinon : *Nous ne ſommes que des inſtrumens.* Ils penſèrent que, rendus à Mæſtricht, où ils paroiſſoient devoir être définitivement gardés, ils ne devroient pas tarder davantage à faire leur réclamation par écrit ; qu'elle conſiſteroit dans un expoſé très-ſimple de la trahiſon de Dumouriez : peu de réflexions ; une réclamation poſitive contre la violation du droit des gens exercée à leur égard.

Dans la marche de Tongres à Mæſtricht on ne fit point de promenade à pied ; on deſcendit ſeulement de voiture quelques minutes pour un mauvais pas.

Le 11 Avril 1793, à une heure & demie après midi, j'ai vu le général Beurnonville & les commiſſaires de la Convention nationale monter les degrés du Perron de l'hôtel des Etats de la République des Provinces-unies, où ils ſont renfermés. J'ai ſu qu'à l'inſtant on les avoit ſéparés les uns des autres, mais que le mardi 16, on avoit permis aux commiſſaires & à leur ſecrétaire de ſe

voir & de manger enſemble, ſans aucune communication avec le général. Je penſe qu'un de leurs premiers ſoins aura été d'adreſſer ſoit en commun, ſoit chacun en particulier, s'ils n'ont pas pu ſe raſſembler pour cet objet, leurs réclamations à *l'empereur*. Sans doute, ils auront adreſſé à la Convention une copie de ce qu'ils ont fait à ce ſujet. La connoiſſance particulière que j'ai de chacun d'eux, me perſuade que, dans leur priſon, ils vivent calmes, ſans inquiétude, ſérieuſement, gravement; mais ſans exprimer ni chagrin, ni ennui: Tous parfaitement unis; convaincus de la grandeur du ſervice qu'ils ont rendu à la République, en forçant Dumouriez à ſe démaſquer; pénétrés du bonheur qu'il y a de ſouffrir & de mourir pour ſa patrie.

Ménoire, aide-de-camp du général, eſt arrivé à Mæſtricht le 13 Avril, & a la liberté, ainſi que Villemur, de voir le général, de manger & converſer enſemble. Il a reçu à ſon paſſage dans les villes, les mêmes inſultes que les commiſſaires, & de la part des mêmes perſonnes.

Il nous eſt également tombé entre les mains une copie de la réclamation adreſſée à l'empereur par les quatre commiſſaires de la Convention après leur arrivée à Mæſtricht, & nous nous faiſons un devoir de la joindre ici.

A Sa Majeſté l'empereur & roi,

Les citoyens français, membres de la Convention nationale, détenus à Mæſtricht, ont adreſſé à votre Majeſté, chacun ſéparement, le 12 & le

26 Avril dernier, une note contenant l'exposé des faits rélatifs à leur situation actuelle. Ils y ont fait voir que leur arrestation étoit, de la part du général Dumouriez, une trahison perfide, qui a dû attirer sur lui la déteſtation & le mépris de tous les peuples. Ils y ont démontré que leur détention étoit une violation des premiers principes du droit des gens, de ce droit que les peuples civilisés respectent lors même qu'ils sont en guerre les uns avec les autres; de ce droit sacré qu'on ne peut enfreindre sans s'exposer aux plus funestes représailles. On leur avoit dit verbalement tantôt qu'ils seroient retenus comme otages, tantôt qu'ils seroient gardés comme prisonniers d'Etat; ils ont établi l'impossibilité de les placer dans aucune de ces deux classes & sur ces motifs, ils ont appuyé la demande expresse qu'ils ont faite par les mêmes notes, d'être reportés sur les terres de France & rendus libres à leur patrie.

Chacun des quatre citoyens detenus a signé sa note & l'a adressée au baron de Mack, colonel, aide-de-camp-général de votre armée. Les officiers de vos troupes, qui les ont conduits à Mæstricht, leur avoient indiqué cette voie comme sûre pour faire parvenir à V. M. leurs demandes & leurs mémoires. Aucun d'eux n'a reçu de réponse. Le 4 de ce mois ils ont écrit, en communs, une lettre au baron de Mack pour s'informer si leurs notes étoient parvenues à V. M.? s'il y avoit été fait une réponse? s'ils devoient en attendre quelqu'une? Même silence.

Les officiers qui les ont conduits leur avoient-ils laissé un vain espoir ? le silence est-il une nouvelle insulte faite aux captifs? Est-il le résultat de ce qu'on ne sauroit leur donner des réponses que la raison & la justice veuillent avouer ?

Cependant leur détention se prolonge ; leur premier devoir a été de faire connoître les faits qui l'ont préparée ; ils l'ont rempli. Leur droit aujourd'hui est de se plaindre d'un acte, dont ils ont fait connoître l'injustice ; de la développer cette injustice, & de demander à V. M. qu'elle la fasse cesser.

Hommes, citoyens, représentans du peuple français, les commissaires de la Convention nationale sont privés de leurs droits. Ils ne jouissent plus de la liberté, qui est le premier attribut de l'homme & le plus cher à son existence. Ils sont séparés de mères, de femmes, d'enfans, de parens, d'amis, dont l'âge & l'état exigeroient leurs soins, & auxquels, sans prétexte comme sans droit, on fait partager leurs peines. Citoyens, on les a arrachés à leur patrie, à leurs frères, à la société entière. Représentans du peuple français, honorés de sa confiance, revêtus d'une mission passagère mais la plus belle qu'on puisse donner à des hommes, celle de préparer une constitution pour une grande république, ils sont réduits à l'impuissance de partager les travaux de la Convention nationale & de s'acquitter envers leurs concitoyens des devoirs que ceux-ci leur avoient imposés.

L'auteur de ces attentats c'est Dumouriez : c'est cet homme qui après avoir fait un pacte avec les

ennemis

ennemis de sa nation pour leur livrer les places & les armées de la République, a voulu, par un forfait inouï, la perfidie envers des hommes revêtus d'une autorité qu'il avoit juré de respecter, donner un gage des autres forfaits qu'il s'étoit proposé de commettre. Déjà le traître reçoit le prix de ses crimes ; proscrit de sa patrie, si jamais il en eut une, méprisé par les peuples à qui il avoit témérairement promis les avantages des grandes trahisons qu'il préparoit, il erre dans des terres étrangères ; sa conscience seule l'y suit ; elle l'y dévorera ; mais les effets de sa trahison subsistent, & les commissaires qu'il a livrés sont captifs.

A qui ont-ils été livrés ? Aux chefs de vos troupes. Par qui sont-ils retenus ? par V. M. De quel droit ? du droit arbitraire de la force, appuyé sur la perfidie du général français. Pour quelle cause ? Ici l'on est forcé de se taire ; on réduit à des conjectures. Forcé de se taire, puisque V. M. ou ses agens, au mépris du droit naturel, qui ne permet pas d'enlever à un homme sa liberté & ses droits sans lui en déclarer les motifs, refusent de s'expliquer d'une manière authentique & positive.

S'il faut se livrer aux conjectures, elles ne peuvent porter que sur ce qui a été dit verbalement aux commissaires, tantôt qu'on les regardoit comme des otages, tantôt qu'on les regardoit comme prisonniers d'Etat.

Des otages pris par trahison ! conservés par une suite du profit qu'on tireroit de la trahison ! le droit d'otage est un droit sacré. Il sera profané à jamais, si une fois il a pu être fondé sur la perfidie.

Les commissaires seroient prisonniers d'Etat : mais on ne peut être prisonnier d'Etat que quand on a commis des délits envers l'Etat. Quel est donc l'Etat contre lequel ils ont pu commettre un délit ? Est-ce l'Etat de l'Empire ? Ils n'étoient pas sur ses terres quand ils ont été pris. Loin de faire aucun acte sur le territoire présent de l'Empire, ils n'y avoient pas même mis le pied lorsqu'ils ont été arrêtés non sur les terres de V. M. par ses officiers, mais en France par un général français. Est-ce la France qui leur reprochera un délit ? Quelle accusation le peuple français a-t-il *intenté* contre eux ? Et s'il existoit une accusation du peuple français contre les représentans, qui auroit le droit de la juger sinon le peuple français lui-même ? Les nations diverses qui habitent sur la surface du globe ne sont-elles pas absolument indépendantes les unes des autres ? les individus qui ne sortent point du territoire de la nation dont ils sont membres, peuvent-ils appartenir à une autre nation qu'à la leur.

Les citoyens français, livrés par celui qui n'avoit la force en main que pour faire respecter leur caractère & leur mission, n'ignorent pas ce que l'on dit dans les cours des princes pour excuser les actes contraires au droit naturel & au droit des gens, lorsqu'on espère en tirer quelques avantages momentanés ; mais des hommes libres ne s'amusent pas à discuter les vains discours des flatteurs ; ils ont d'autres règles de conduite : & ces règles doivent aussi être celle des princes lorsqu'ils veulent être justes.

Les loix éternelles, écrites par la divinité dans le cœur de l'homme; l'opinion publique de tous les hommes qui habitent l'Europe, éclairés, attentifs, & qui prononcent chaque jour sur chaque partie des grandes événemens qui s'avancent & s'accumulent; le jugement plus tardif mais infaillible & sévère de la postérité: c'est auprès de ces autorités imposantes qu'il faut placer la trahison de Dumouriez & ce qui en est la suite. Que V. M. fasse ce rapprochement & juge ensuite comment vous pouvez retenir des citoyens français, que Dumouriez n'a pas pu vous livrer sans crime.

Ici se termine le récit du témoin oculaire. En attendant que les commissaires de la Convention & le ministre de la guerre, qui sont peut-être rendus à leur patrie dans ce moment, donneront eux-mêmes les détails ultérieurs de leur captivité & de leur délivrance, nous nous empressons pour satisfaire l'impatience des lecteurs qui s'intéressent au sort de ces illustres victimes, de leur donner au moins le précis de leur transportation, de leur détention & de leur retour.

Le 23 du mois de Mai 1793. ils sortirent des prisons de Mæstricht, d'où ils furent transférés par Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn & Coblence, & jettés dans les cachots d'Ehrenbreitstein, où ils n'eurent que quelques bottes de paille pour reposer, & n'obtinrent qu'avec peine quelque temps après un bois de lit avec un matelas, & la faculté de jouir

dans un court intervalle de l'air libre, après avoir été dépouillé de ce qui leur restoit. Ils passèrent de là par Francfort à Wirtzbourg, où pendant leur séjour ils eurent la liberté de se promener *publiquement*. Enfin arrivés à Prague ils furent séparé. J'ajoute que dans leurs voyages, comme dans celui de Mons à Mæstricht, ils furent souvent exposés aux huées des émigrés & des valets de cour; mais aussi par ci par là consolé par un vif intérêt que leur témoignèrent à la dérobée les amis cachés de la liberté en Allemagne.

Camus fut enfermé à Kœnigsgrætz. Bancal à Olmutz. Quinette & Lamarque au Spielberg. Ils eurent trois florins & demi par jour pour leur entretien, mais qui ne leur furent point remis, & dont on leur tint compte. Ils ne reçurent qu'avec peine quelques livres, mais point à leur choix. On ne leur donna ni encre ni plumes. Ils n'apprirent que les revers de leurs compatriotes. Ce n'est qu'à la fin de 1794 qu'ils présumèrent, d'après un traitement plus favorable, les victoires remportées par les défenseurs de la République. En 1795 ils reçurent des *lettres* de leurs parens, & on leur permit de leur répondre sous inspection. Enfin l'échange connu ayant été convenu entre le gouvernement de la République française & la Cour impériale ils furent emmené au mois d'Octobre de la même année à Fribourg en Brisgau; là, avec les autres prisonniers à échanger, ils furent enfermé séparement les uns des autres dans une même maison, où ils restèrent jusqu'au 4 Nivose de l'an 4 de la République (25 Déc. vieux style), d'où ils furent transportés le 5 (26 Déc.) à Riechen, village situé

ſur le territoire ſuiſſe à une lieue de Basle. Ils furent remis avec les officiers autrichiens, qui les eſcortoient ſous la ſauve-garde du baillif de Riechen, ſous laquelle ils reſtèrent juſqu'au moment où la fille de Louis ſeize étoit également arrivée ſur le territoire ſuiſſe. Alors ils furent enfin déclaré entiérement libre. Vive la République ! s'écrièrent-ils avec un ſentiment délicieux inexprimable en ſe voyant dans le ſein de leur patrie — délivrée du double joug du deſpotiſme & de la tyrannie.

RELATION DÉTAILLÉE

DE LA

CAMPAGNE

DE M. LE COMMANDEUR

DE SUFFREN,

dans l'Inde, du 1er. Juin 1782. au 29 Septembre suivant.

[Paris]
A PORT-LOUIS.
MDCCLXXXIII.

1652. Simon. Lottin, libraire. Pull. sur R. Pennard. 86
Barbier
I. 84

AVERTISSEMENT

DE

L'ÉDITEUR.

M. le Bailly de Suffren-Saint-Tropez est sans doute l'officier qui s'est le plus distingué durant la guerre qui vient de finir; c'est lui qui a véritablement forcé les Anglois à demander la paix & à la conclure avec une précipitation surprenante. C'est qu'ils étoient instruits secrétement des dangers qu'ils couroient, & vouloient prévenir leur ruine totale dans l'Inde.

On doit donc être fort curieux de tous les détails d'une campagne si glorieuse & si intéressante. C'est ce qui nous a déterminés à publier la relation suivante, qui nous est heureusement tombée dans les mains. On verra qu'elle ne ressemble à aucune de celles qui ont paru jusqu'à présent, soit de la part des Anglois, soit de celle des François. Elle a été écrite sur les lieux mêmes par un témoin désintéressé qui a choisi dans les différens journaux envoyés de l'escadre les récits qui lui ont paru les plus exacts & les plus impartiaux.

AVERTISSEMENT.

L'auteur a eu grand soin surtout de ne rien déguiser des anecdotes curieuses propres à confirmer de plus en plus le public dans l'opinion où il est de la nécessité de réformer un corps qui méconnoît la subordination au point de sacrifier la gloire & le bien de la patrie aux jalousies particulieres dont il est sans cesse travaillé.

Ce n'est plus ici un intrus dont ces Messieurs prétendent ne pouvoir dépendre; c'est un officier de leur corps, ayant passé par tous les grades; c'est leur camarade, dont le mérite transcendant les offusque. Ils ne peuvent lui pardonner après l'avoir vu capitaine peu ancien dans l'escadre de M. le comte d'Estaing en 1778 *&* 1779, *de le trouver à la tête de l'expédition de l'Inde en* 1781; *de le voir monter à la cornette avec une rapidité sans exemple; parce qu'il est sans exemple que le même commandant ait livré cinq combats, à proprement parler, dans une seule campagne. Que faut-il attendre de subalternes qui ne peuvent soutenir l'eclat des talens, soit dans les étrangers, soit dans leurs semblables!*

RELATION DÉTAILLÉE

DE LA

CAMPAGNE

de M. LE COMMANDEUR DE SUFFREN, dans l'Inde, du 1er. juin 1782 au 29 septembre suivant.

Extrait d'une lettre du Port-Louis, Isle-de France 5 9bre. 1782.

A l'époque du 1er juin 1782, l'escadre du roi commandée par M. de Suffren, étoit composée des vaisseaux ci-après.

Le Héros.	74 canons.	Mrs.	De Suffren.
L' Annibal.	74		De Tromelin.
L' Orient.	74		De Palliere.
Le Vengeur.	64		De Forbin.
Le Sphinx.	64		Du Chilleau.
Le Bisarre.	64		De la Landelle.
L'Artésien.	64		De Morville.
Le Brillant.	64		De St. Felix.
Le Sévere.	64		De Cillart.
L'Ajax.	64		Bouvet.
Le Flamand.	50		De Cuverville.

L'Annibal, Anglois (*).	50	Mrs.	De Galles.
La Bellone.	36		De Beaulieu.
La Fine.	36		De Salvert.
Le Pulvériſeur, brûlot			De Joyeuſe.
15	842		

Le 3 Juin, ſur des avis particuliers, M. de Suffren s'étant déterminé à quitter Batacalo (1) pour aller à la côte, l'escadre a appareillé; elle a paſſé la nuit devant Trinquemale (2), avec des feux, & au jour on n'a vu aucun Anglois. Le 5 au ſoir à Négapatnam la *Fine* a ſignalé des voiles, & indiqué parmi, un vaiſſeau de guerre. Le commandeur a ſur le champ détaché les vaiſſeaux le *Sphinx* & *l'Artéſien* avec les deux frégates pour donner chaſſe au convoi. A cinq heures l'escadre a perdu de vue les chaſſeurs qui paroiſſoient avoir approché l'ennemi. A la nuit l'escadre mouilla à Trinquebar: on y trouva, comme on l'avoit annoncé au commandeur, trois bâtimens hollandois expédiés de Batavia pour nos beſoins; les bâtimens à leur arrivée à la côte avoient été à Trinquemale dans la perſuaſion où ils étoient que cette place leur ap-

(*) C'eſt lui qui prit le Sévere et le Necker de notre convoi, le 25 8bre 1781 près le Cap.

(1) Batacalo, port de l'Iſle de Ceylan.

(2) Trinquemale, principale place de cette iſle.

partenoit encore, & ils avoient mouillé à l'entrée de la baie. Ils croyoient que les vaisseaux qu'ils voyoient étoient l'escadre françoise, & ils avoient fait signaux sur signaux sans qu'on leur répondît, & sans appercevoir aucun mouvement. C'étoit le lendemain du combat de Batacalo : les Anglois, ainsi qu'on la sçu depuis, avoient imaginé que c'étoit le commandeur qui leur tendoit un piege pour les attirer dehors. Les Hollandois, qui surement avoient été reconnus pour des flûtes, ennuyés de voir qu'on ne répondoit point à leurs signaux, ont appareillé & se sont rendus à Trinquebar, où ils ont appris leur erreur.

Le 8 juin, les vaisseaux expédiés pour la chasse reparurent sans amener le *San-Carlo*, vaisseau de guerre pris sur les Espagnols, & qui escortoit un convoi parti de Bombai. On conçoit difficilement qu'un vaisseau espagnol n'ait pas été joint par le meilleur voilier connu ; mais la surprise changera d'objet lorsqu'on saura que les frégates la *Fine* & la *Bellone* avoient rejoint ce vaisseau avant la nuit, qu'elles le tenoient à ⅔ de portée de canon, mais que M. de Morville, qui en étoit près, & qui le distinguoit très-bien, revira de bord, sous prétexte d'un signal fait de rallier à la nuit. Le *Sphinx*, qui étoit lors de l'arriere, suivit la manœuvre de l'*Artésien*, & les frégates se voyant abandonnées quitterent à regret le *San-Carlo* qui devoit nous appartenir : cette prise étoit fort conséquente. Le vaisseau

portoit des secours en hommes, en vivres & mâtures. S'il eût été intercepté, l'escadre angloise en eût beaucoup souffert.

Le tableau de notre position en mai étoit déplorable. Notre escadre étoit à la veille de mourir de faim. Elle manquoit également de toutes les munitions navales. On ne conçoit pas le courage de notre commandeur, de n'avoir pas quitté la côte à cette époque, n'ayant reçu aucun secours de France ni de l'Isle-de-France; la multitude des prises a seule procuré la plus grande abondance en tout genre; à la mi-juin nous étions maîtres de la côte, & les Anglois nous redoutoient.

On écrit de la côte que notre ennemi dit hautement qu'il ne peut pas tenir le travers des vaisseaux françois, & surtout du *Héros*, qu'il sacrifieroit les 4 plus beaux vaisseaux pour qu'il n'existât point, & qu'il convient d'une perte de 1400 hommes, tant dans le deuxieme combat que des suites.

M. de Morville revenant de la chasse le 8, a été reçu comme il le méritoit: on s'est permis hautement toutes sortes de propos sur son compte. C'est la 3e. fois qu'il fait preuve de lâcheté.

Pour réparer cette faute, le commandeur a expédié sur le champ le *Sphinx*, le petit *Annibal* & la *Bellone*. Ils ont croisé pendant sept jours, & ils ont pris deux bâtimens doublés en cuivre du convoi du San-Carlo, destinés pour

Trinquemale. L'un d'eux s'eſt trouvé être cette fameuſe *Réſolution* qui a fait le tour du monde avec Cook. Ils ont auſſi viſité pendant cette croiſiere un vaiſſeau portugais venant d'Europe, & allant à Madras, qui leur a appris les ſuccès de MM. De Rochambeau & de Graſſe à l'Amérique, & la naiſſance du Dauphin.

Le 18, l'escadre s'étoit rendue de Trinquebar à Gondelour. Dans cet intervale la *Fine* à pris un vaiſſeau de la compagnie angloiſe, monté de 14 canons de 12 & 10 obuſiers, nommé le *Yarmouth.* Son chargement conſiſtoit en pieces d'artillerie & en bonne poudre; il portoit des munitions à Négapatnam, où les Anglois projetoient de raſſembler les forces qu'ils deſtinoient pour la conquête de Ceylan. Le plan de cette place donné par un ingénieur anglois à été ſurpris.

L'escadre étant à Gondelour, les communications ont été faites avec notre armée de terre. On y a appris qu' Hyder avoit adroitement éludé de ſouscrire au traité qui lui avoit été préſenté par M. Duchemin, commandant de nos troupes, & on conjecture que ne préſumant pas que notre escadre pût tenir longtems à la côte, il n'a voulu prendre aucun engagement, pour reſter maître ſelon les circonſtances d'en agir comme il voudroit par la ſuite avec la nation françoiſe. La miſere & le mécontentement étoient très-grands dans notre petite armée. M. Duchemin avoit voulu faire trop pour lui dans

ſes conditions avec le Nabad, & point aſſez pour les officiers qui ſervoient ſous ſes ordres. Ce général s'étoit aliéné tous les eſprits. La cupidité ſembloit animer tous les chefs, & il étoit bien humiliant pour eux d'entendre citer avec le plus grand éloge le déſintéreſſement abſolu, la décence & même la conduite de M. le comte d'Oſſiſe, colonel d'Auſtraſie & de M. de Coſſigny, lieutenant-colonel commandant deux bataillons de l'Iſle-de-France. Ces deux chefs réuniſſoient tous les ſuffrages & forçoient l'eſtime publique.

On ſe plaignoit amerement de la conduite d'un certain M. Pinſon de Moila, ancien procureur général du conſeil de Pondicheri, employé en qualité d'agent ou de miniſtre de notre nation auprès d'Hyder. Les différentes lettres portent qu'il n'y a point d'expreſſions aſſez fortes pour le caractériſer.

Le Nabad eſt enthouſiasmé du commandeur. Il veut abſolument embraſſer ce grand homme; ce ſont ſes termes; il veut envoyer beaucoup de choſes à notre escadre. Il a demandé des calibres pour faire forger des boulets dont nos vaiſſeaux ont manqué pendant quelque tems; il s'en ſert ſi bien, dit le Nabad, en parlant du commandeur, que je lui en fournirai tant qu'il voudra.

L'escadre a embarqué des détachemens d'Auſtraſie & de l'Iſle-de-France, des volontaires de Bourbon & de la légion de Lauzun. On préſume qu'on

qu'on a en vue le siege de Négapatnam. M. d'Espinassy, colonel d'Artillerie, est annoncé comme devant être chargé de cette expédition, & cela fait que personne ne doute de la réussite.

La *Fine*, dans ces entrefaites, enleve devant Madras un bâtiment nommé la *Fortitude*, de 24 canons, du port de 600 tonneaux, revenant de Bengale, chargé d'un million de riz, de cent milliers de bled, de diverses marchandises seches, & de beaucoup d'horlogeries. C'est la premiere prise qui jusqu'à présent ait osé faire quelque résistance; mais cela n'a pas été long. Avec cela ce brave commandeur, qui pourvoit à tout, assure la subsistance de notre armée de terre, & lui fournit de l'argent du produit de ses prises. Notre armée a beaucoup de peine à se soutenir, parce qu'elle est dans un pays ravagé depuis deux ans, & qui n'a point été ensemencé.

Le projet annoncé d'attaquer Négapatnam a déterminé l'escadre angloise à venir couvrir cette place, & à y mouiller sur le champ. Le 3 Juillet le commandeur à appareillé pour aller les y attaquer. Le 5 les deux escadres se trouvent en présence. Les Anglois appareillent eux-mêmes à 4 heures du soir: dans ce moment l'*Ajax* est démâté du grand mât de hune & de celui de perroquet de fougue. Le reste de la journée se passa à s'approcher, & à la nuit les deux escadres mouillerent.

Le 6 au jour, nous mîmes à la voile. l'*Ajax*

n'étoit pas encore regréé, faute essentielle de M. Bouvet, & chose qui paroît difficile à croire, une frégate eut ordre de le convoyer.

A 8 heures, on vit avec le plus grand étonnement que M. Bouvet demandoit à relâcher : le général le lui refusa, & il appareilla en se tenant sous le vent de l'escadre. Après plusieurs manœuvres, les deux escadres se canonerent de très-près ; les anglois s'y prêterent de bonne grace à l'exception de leurs bâtimens de l'arriere, car il y a des J. f. en tout pays. Le feu ne fut bien vif que de la tête au centre de notre ligne. Malheureusement l'*Orient* avoit eu ordre de prendre la queue, & les Anglois ne voulurent point l'approcher pour le combattre. Au bout de deux heures le vent changea, les deux escadres se trouverent pêle-mêle ; le *Brillant* étoit démâté de son grand mât ; on le rejoignit le plus qu'il fut possible, & chacun tint le vent ; mais malheureusement les Anglois s'y étoient toujours trouvés, & quoiqu'ils n'eussent point de vaisseaux démâtés, ils ne voulurent jamais laisser arriver pour répondre à la bonne volonté de notre général. Si M. de Suffren eût été à leur place, l'affaire eût été décisive. Quand les Anglois furent mouillés, notre escadre laissa tomber l'ancre sous le vent à eux. Le *Brillant*, le *Flamand* & le *Severe* furent les plus endommagés dans leur gréement.

A la fin du combat, on sait que, quoique nous fussions sous le vent de l'ennemi, le *Héros* vouloit appareiller pour courir sur un vaisseau

anglois qui étoit au large; mais on lui représenta que c'étoit rengager l'affaire, qu'il avoit plusieurs vaisseaux démâtés & hors d'état de se mettre en ligne. M. de Suffren étoit très-mécontent de cette journée: après le combat les officiers de son bord vinrent lui témoigner la satisfaction qu'ils avoient de ce qu'il n'avoit pas été blessé. „ Eh! Messieurs, leur dit-il, je voudrois l'être & avoir le vent."

Les officiers tués ou blessés dans cette affaire sont:

M. le Vasseur, lieutenant de frégate sur le *Flamand*, tué.

M. Duvivier, officier d'Austrasie sur le *Hébors*, tué;

M. de Mélicourt, officier auxiliaire, forte blessure à la jambe, estropié.

M. Duchilleau, capitaine du *Sphinx*, brûlé aux jambes & au corps, un boulet ayant mis le feu à des cartouches dans le banc de quart sur lequel il étoit assis.

M. De Renne, lieutenant de frégate, brûlé & mort le lendemain.

M. Le chevalier de la Salle, capitaine de brûlot pour la campagne, second sur le *Sévere*, une forte contusion à la poitrine, occasionnée par le choc d'une tête d'homme.

M. de Gennes, enseigne pour la campagne, officier de manœuvre, sur le même vaisseau, la jambe emportée.

On compte d'ailleurs environ 300 hommes tués.

Le 7, notre escadre appareilla pour aller à Gondelour. Le mal extérieur paroissoit plus considérable de notre côté; malgré cela les Anglois avoient quitté le champ de bataille, & refusé de continuer le combat. A trois heures on apperçut une corvette angloise avec un pavillon parlementaire; elle apportoit le capitaine du vaisseau anglois le *Sultan* de 74, qui venoit réclamer le *Sévere*, qu'il avoit combattu, & qui avoit amené pendant le combat. Ce capitaine ne fut point reçu à bord du général, parce qu'à Proveden les Anglois avoient refusé de reçevoir un de nos officiers envoyé en parlementaire.

Le commandeur fit dire au capitaine que si le *Sévere* avoit amené, il étoit assez fort pour le lui reprendre. Je suis bien mortifié, dit l'Anglois, de ne pas voir un aussi grand général que le vôtre. Il demanda ensuite à M. de Moissac, major de notre escadre, que M. de Suffren avoit chargé de sa réponse, comment nous faisions pour tenir si longtems à la côte, étant depuis huit mois hors de l'Isle-de-France, n'ayant emporté que pour six mois de vivres & n'ayant reçu aucun secours. Quand comptez-vous donc vous en aller, ajouta-t-il? A quoi M. de Moissac a répondu: M. le commandeur a dessein de rester ici, tant que vous lui fournirez des vivres & des munitions pour vous faire la guerre.

Il est bon de rapporter ici la prétendue prise du *Sévere*. Ce vaisseau avoit fait supérieurement tant que MM. de la Salle & de Gennes

avoient été sur le pont. M. de Cillart, capitaine, s'étoit tenu constamment caché; dès qu'il sçut ces deux officiers blessés, sa frayeur redoubla au point que, se voyant rudement chauffé par le *Sultan*, il ordonna à deux volontaires de Bourbon d'amener le pavillon. Ces deux volontaires refuserent réellement d'obéir à cet ordre; il força un matelot d'y aller, & passa sur le champ lui-même dans sa galerie, d'où il fit signe avec son chapeau au *Sultan* de ne plus tirer, MM. Dieu & de Rosbo, capitaines de brulôt pour la campagne, qui commandoient chacun une batterie, monterent à l'instant, & se permirent de parler avec la plus grande force à M. de Cillart; ils lui représenterent que rien ne mettoit le vaisseau dans le cas de se rendre; le pauvre M. de Gennes, quoique blessé mortellement, crioit à toute force de ne point amener. M. de Cillart ordonne à MM. Dieu & de Rosbo de se retirer; ils répondent qu'ils se retireront à leur poste, mais lorsque le pavillon sera remis, & ils ordonnent de le remettre en place. Il est remis en effet par vingt bras. Ces officiers revenus à leurs batteries les trouvent chargées. Par un changement de vent le *Sultan* est coëffé & présente le derriere. MM. Dieu & de Rosbo saisissent le moment & l'enfilent. Le *Sultan* a tellement souffert de ces deux volées, qu'il n'a eu rien de plus pressé que de fuir & d'abandonner le *Sévere*.

On conçoit aisément la maniere dont M. de

Suffren a accueilli M. de Cillart; ſon infâme conduite a fait rejaillir ſur les officiers de ſon bord les plus grands éloges. Toutes les particularités du *Sévere* ont été ſçues dans l'eſcadre. Perſonne n'ignoroit les belles manœuvres de M. de Gennes univerſellement regretté.

Le commandeur ne perd pas un moment, après ce troiſieme combat, il ſe répare avec une activité inconçevable. Le grand mât de la *Pourvoyeuſe* eſt paſſé au *Brillant*, & il ſe propoſe de retourner bientôt à l'ennemi.

Lors de l'arrivée de notre eſcadre dans l'Inde, la mort naturelle de MM. d'Orves & de Trémigon avoit apporté des mutations dans le commandement. On attribue à la frayeur de la mort les changemens plus conſidérables que préſente le tableau ſuivant:

Le Héros	MM. de Suffren.
L'Annibal	De Tromelin.
L'Orient	De Palliere.
Le Bizarre	De la Landelle.
Le Sphinx	Du Chilleau.
L'Artéſien	St. Felix.
Le Vengeur	La Verville.
L'Annibal, Anglois . . .	De Galles.
Le Flamand	De Salvert.
Le Brillant	Beaulieu.
Le Sévère	De Langle.
L'Ajax	Beaumont.
La Bellone	Pierrevert.
La Fine	La Coſne.

Ce changement eſt l'effet du grand exemple que le brave commandeur vient de donner, en renvoyant quatre capitaines indignes de commander.

La 1ere. place ſur cette liſte eſt due à M. de Cillart.

La 2e. . . . à M. de Morville.

La 3e. . . . à M. de Forbin, plus inutile que coupable.

La 4e. . . . à un brave & habile homme, qui malheureuſement a fait ſon tems & n'y eſt plus, à M. Bouvet.

Le commandeur n'a conſulté dans cette circonſtance que ſon courage & ſon patriotiſme. Il a le fanatiſme de la gloire, & n'a d'autre ambition que de bien ſevir ſon roi & ſa patrie.

Les trois premiers de ces capitaines ont été expédiés ſur le champ pour l'Iſle-de-France. M. Bouvet eſt reſté malade à Galle (1); on ne croit pas qu'il en revienne. Le fils du Duc de Fleury, qui avoit été exilé à l'Iſle de France, & qui avoit voulu aller dans l'Inde, en a été renvoyé, & eſt revenu avec ces Meſſieurs ſur le *Maurepas*; il eſt mort pourri de vérole dans la traverſée. M. de Chenneville, qui avoit été nommé colonel du 2e. bataillon de l'Iſle-de-France, revenoit auſſi pour joindre ſon bataillon, & eſt mort.

Le 23 juillet, M. le commandeur a expédié la

(1) Porto-Galle, petit port de l'Iſle de Ceylan.

Pourvoyeuſe avec les *Trois Amis* & deux flûtes hollandoiſes pour aller chercher des mâtures & différens ſecours dans le détroit de Malac.

Le 25, une chelingue venant de Ceylan a remis au commandeur un paquet venu par le cutter le *Lezard*, qui lui annonçoit l'arrivée du marquis de Buſſy à l'Iſle-de-France, & le départ d'un convoi ſous l'eſcorte des vaiſſeaux le *St-Michel* & l'*Illuſtre* & de la frégate la *Conſolante*. Ce convoi portoit 800 hommes du régiment de l'Iſle-de-France. Ces nouvelles arriverent très-à propos. Hyder-Aly s'étoit mis en route pour arriver à Gondelour où il avoit aſſigné un rendez-vous à M. de Suffren. Cette entrevue eut lieu à quelque diſtance dans le camp de ce Nabad, qui avoit une ſuite de 150,000 hommes. Hyder reçut M. de Suffren à bras ouverts; il avoit la plus grande envie de le voir; ils s'embraſſerent l'un & l'autre à pluſieurs repriſes & de la meilleure amitié. Le commandeur lui fit préſent d'une magnifique pendule trouvée ſur la *Fortitude*. C'eſt un ouvrage conſidérable. Elle repréſente un édifice chinois de la hauteur de quatre pieds ayant des cadrans ſur toutes ſes faces, & des carillons dans l'intérieur. Hyder, de ſon côté, à donné à M. de Suffren une très-belle aigrette de diamans, une bague, un collier, & des.....

Hyder-Aly a annoncé à M. de Suffren la nouvelle la plus agréable. Les Anglois avoient envoyé de Bombay un convoi de 30 bâtimens

chargés de troupes arrivées par le convoi de Jonhſton. Cette expédition étoit deſtinée pour la conquête de Ceylan. Un violent coup de vent à détruit ce convoi, la majeure partie à été ſubmergée, le reſte n'a trouvé de ſalut qu'en ſe jetant à Mangaton, qui appartient à Hyder, & ils ont été faits priſonniers: le commandeur a propoſé à Hyder de voir ſon eſcadre. Je ne t'engage pas, lui dit-il, à venir à bord de mes vaiſſeaux, mais à te tranſporter au bord de la mer, ou dans l'endroit le plus commode. Je ferai paroiſer mes vaiſſeaux, ce ſpectacle eſt curieux & agréable pour ceux qui ne l'ont jamais vu. Que m'importe la vue de ton eſcadre, lui répondit Hyder? Tu étois le ſeul homme que je deſirois connoître; je t'ai vu, je ſuis content. La journée du 27 a été employée à un travail particulier dont rien n'a tranſpiré. M. de Suffren a été enfermé tout le jour dans la chambre du Nabad; on croit que le commandeur la déterminé à ſigner le traité que M. Duchemin n'avoit pu parvenir à lui faire agréer.

Le 28, la *Fine* a amené dans l'eſcadre un petit brigantin anglois que le lord Macartnay avoit expédié pour porter à Négapatnam le colonel Houn, qui y alloit prendre le commandement de l'armée du ſud. Le commandeur eſt ſi bien inſtruit, qu'il avoit déjà une frégate en croiſiere pour prendre cet officier au paſſage.

Depuis le 20 l'eſcadre eſt bien réparée; nos vaiſſeaux ſont en auſſi bon état qu'à leur ſortie

de l'Isle-de-France. Il se sont entretenus de tout aux dépens de l'ennemi. Leurs mâts criblés de boulets ont sans cesse été jumelés, & se trouvent aujourd'hui d'une grosseur prodigieuse; mais ils tiennent, & c'est beaucoup.

Le 1er. août, l'escadre du roi quitta Gondelour, & se porta vers Ceylan pour faciliter la réunion du convoi expédié pour l'Isle-de-France.

Le 3, elle en eut connoissance; & le 6, la *Fine* qui étoit restée à Trinquebar, pour porter un gouverneur hollandois à la pointe de Pedro, rejoignit l'escadre & apporta des bœufs & des boulets.

Le 8, après avoir dépassé pendant la nuit la baie de Trinquemale, on apperçut au jour un batteau qui cherchoit à parler à l'escadre; le *Vengeur* le joignit. Ce canot avoit été expédié de Galles, par M. d'Aymard, commandant le *St. Michel* pour annoncer son arrivée & celle du convoi.

Le 9, la frégate la *Consolante*, qui, faute de pilote, n'avoit pu mouiller à Galles, & qui dans la nuit avoit essuyé un très-mauvais tems, eut connoissance de l'escadre, la joignit, & mouilla avec elle le même jour à Batacalo.

Le 12, on a signalé deux voiles : la premiere a été bientôt reconnue pour françoise; elle indiquoit par ses signaux que l'autre étoit ennemie. On la chassa inutilement; elle étoit à une trop grande distance, & elle avoit fui à la vue de l'escadre. On apprit bientôt par la *Bellone* qui

avoit rejoint, qu'elle avoit rencontré le *Conventry* de 26 canons, que M. de Pierrevert neveu de M. Suffren, se fiant sur sa supériorité, avoit mis en panne pour attendre l'ennemi, mais le *Conventry* venoit de Bombay chargé de troupes pour les jeter dans l'escadre angloise. Ce petit bâtiment comptant sur la force de la mousqueterie & de ses obusiers, toujours meurtriers, est venu à la rencontre de la *Bellone*, & en moins d'une demi-heure lui avoit mis 40 hommes hors de combat. Par le plus grand malheur M. de Pierrevert fut tué lui-même. Son 2e. qui étoit Napolitain a voulu prendre le commandement, lorsque M. Boucher, officier auxiliaire, vint le réclamer sur le fondement que le Napolitain comme étranger en étoit exclus. Pendant cette discussion M. Boucher fut tué, le Napolitain grievement blessé : à cette succession de malheurs l'équipage lâcha le pied, & se découragea au point que tout moyen de le ramener devenant inutile, le quatrieme s'est vu obligé de fuir. M. de Pierrevert est fort regretté.

Le 20, le cutter le *Lezard* fut détaché pour aller s'assurer si l'escadre angloise étoit à Trinquemale. Sa mission fut tenue secrette.

Le 21, le convoi à joint l'escadre qui s'est trouvée renforcée du St. *Michel* de 60 canons, commandé par M. d'Aymard, & l'*Illustre* de 74 commandé par M. de Bruyere, de la *Consolante* de 40, commandée par M. le chevalier

Péan, de la *Fortune* de 18, commandée par M. de Luzignan.

Le 23, l'escadre ayant débarqué à Batacalo ses malades, au nombre de 80, dont la majeure partie étoit attaquée de la petite vérole, elle a appareillé, & on a secrettement embarqué M. le chevalier de Dessoys, ingénieur du roi, & plusieur officiers du génie.

Le 25, jour de la fête de Saint-Louis, à six heures du matin étant en vue de Trinquemale, le général a fait signal d'appareiller & de mettre en ligne. Etant obligé de louvoyer pour gagner le mouillage, le *St. Michel* qui se trouva le premier, essuya le feu d'une batterie située sur la montagne de reconnoissance; il mit en panne & dirigea sur cette batterie deux volées qui furent si bien servies, qu'elles firent déserter les artilleurs anglois; mais M. de Suffren ayant ordonné au capitaine de cesser son feu; celui des ennemis recommença sans faire aucun mal à nos vaisseaux, qui, avant le coucher du soleil, mouillerent tous hors de la portée du canon. A minuit notre général ordonna aux vaisseaux d'embarquer les troupes de débarquement dans les canots & de les envoyer à son bord; ce qui fut exécuté. Il fit emboſſer le cutter le *Lezard* le plus près de terre qu'il lui fut possible pour protéger la descente qui se fit sans rencontrer le moindre obstacle. Cette inaction de l'ennemi est la plus

grande faute qu'il ait pu faire; la plus foible oppoſition de ſa part nous devenoit funeſte, car l'ardeur avoit emporté nos troupes au point qu'elles s'étoient toutes jetées à la mer pour franchir la terre, & qu'en y deſcendant il n'y avoit pas un ſeul homme qui étant entré dans l'eau juſqu'à la cuiſſe n'eût mouillé ſes armes & ſes cartouches. Une autre ſottiſe de la part des Anglois, c'eſt d'avoir laiſſé autour de cette place des plantations conſidérables & des maiſons qui nous couvroient entierement, & ont fait toute notre ſureté. Nos troupes ſe ſont arrêtées dans le bois; elles conſiſtoient en:

Une compagnie de bombardiers de la marine de	120 h.
4 Compagnies du corps royal de la marine	420.
Artillerie de terre	60.
Du régiment d'Auſtraſie	100.
De celui de l'Iſle-de-France.	800.
Des volontaires de Bourbon & de Lauzun	250.
Cypayes	700.
Malais	100.
Total des troupes débarquées . .	2550.

Dès la pointe du jour le chevalier Deſſoys a reconnu le terrein pour choiſir le lieu le plus convenable pour aſſurer notre camp. Les troupes s'y ſont rendues à 8 heures du matin ſans ſortir du bois, & le camp s'eſt établi à toute portée du canon de la place.

M. de Suffren a donné le commandement de cette attaque à M. le baron d'Agoust, lieutenant colonel des volontaires de Lauzun ; mais les dispositions faites le 1er jour ne répondant pas à la célérité de laquelle dépend le succès de cette opération, & à la vivacité naturelle du commandeur, il en a pris lui-même les rênes ; sa présence a décuplé les bras, l'artillerie à été débarquée dans le jour ; à 7 heures du soir on a commencé à ouvrir la tranchée dans le bois à portée du mousquet de la citadelle. L'ardeur a été générale ; le commandeur s'est porté partout, bien secondé d'ailleurs par M. Desfoys.

La journée du 27 avoit fini les retranchemens & commencé deux batteries de canon avec des mortiers. L'ennemi a fait un feu continuel de mousqueterie, il a jeté plusieurs bombes, & n'a pas ménagé les coups de canon pour incommoder nos travailleurs ; mais ce feu, dirigé au hazard, ne nous a coûté que 7 a 8 hommes, & les travaux n'en ont été que mieux.

Le 28, l'ennemi, qui a senti trop tard de quel avantage étoient pour nous un bois & des maisons qui formoient des retranchemens naturels, a fait une sortie pour les brûler ; mais à peine l'alerte a-t-elle été donnée par une avant-garde de six hommes qui s'est repliée, que les assiégés se sont vus forcés de rentrer précipitamment dans leur place. Cette expédition ne nous a rien coûté !

Enfin, le 29 à 6. heures du matin, deux des

batteries de canon & une à bombes étant prête ; & la troisieme de canons devant être en état de tirer à midi, le commandeur a fait servir très-chaudement nos batteries. Le feu de l'ennemi a été vif aussi, & cette journée a été très-meurtriere de part & d'autre. La nuit a été éclairée par quelques bombes, & la mousqueterie de la place n'a pas cessé.

Le 30, le commandeur a demandé encore une plus grande vigueur dans nos feux. Cependant dans la journée du 29 on avoit opéré si bien qu'à 9 heures le lendemain le feu des assiegés se ralentit. Aussitôt le commandeur fit sommer le commandant anglois de se rendre & lui fit de belles propositions. Cet officier croyoit de bonne foi que M. de Suffren avoit éloigné l'escadre angloise, & avoit eu sur elle un avantage décidé ; il se jugea abandonné, trouva plus convenable de profiter du bon moment pour amener la garnison à Madras. M. de Suffren, qui de son côté savoit que l'Amiral Anglois pouvoit paroître d'un moment à l'autre, & tout déconcerter par sa présence, fit un pont d'or à l'Anglois qui rendit purement & simplement la place, les troupes blanches devant être rendues par nous à Madras, & les Cipayes libres de prendre parti pour qui ils voudroient, & aucun pillage.

Ces conditions ont été fidelement exécutées. Il restoit un fort à soumettre. M. de Suffren fit annoncer que si ce fort se rendoit dans le jour, il lui accorderoit le même avantage ; mais en atten-

dant la décision & la négociation avec la ville, M. Damonville avec la compagnie d'Australie & quelque volontaires de Bourbon a marché droit au fort; cet officier s'est distingué dans l'attaque, il n'a eu que trois hommes tués & deux blessés. Le fort à capitulé le même jour, & le pavillon françois a été arboré partout.

On a trouvé dans la place environ 50,000 piastres en argent, 20 milliers de poudre, 15 a 1800 boulets, 6 mois de vivres pour la garnison, 1200 fusils, 4 pieces de campagne, 3 petits mortiers, 10 obusiers, & 30 canons. Le fort, qui forme une espece de citadelle, étoit mieux fortifié. On y a trouvé 40 pieces de canon, dont 20 de bronze & une grande quantité de munitions. Aussi seroit-on étonné de la facilité avec laquelle ce fort s'est rendu, si l'on ne savoit pas qu'il manquoit d'eau.

La conquête de Trinquemale est une des plus importantes pour nous, surtout dans la circonstance actuelle; le port en est excellent, nos vaisseaux peuvent y passer avec sécurité toutes les saisons, & s'y faire carener: c'est un entrepôt qui nous étoit nécessaire, & un point de réunion sûr. La garnison étoit composée d'environ 400 Européens & 600 Cipayes. M. de Suffren en a donné le commandement général à M. le Chevalier Dessoys, ingénieur en chef. Il y gardera une garnison de 1500 hommes tant François qu'Hollandois & autant de Cipayes.

Ceux

Ceux que les Anglois y entretenoient, ont presque tous pris parti pour nous.

Notre commandeur, qui est à tout, s'occupoit avec M. Desfoys du projet de fortifier convenablement notre conquête & d'assurer la discipline intérieure, lorsque, le 2 septembre à 4 heures du soir, on lui a annoncé que l'escadre angloise paroissoit en vue de Trinquemale. Il s'est rendu à l'instant à son bord, a fait signal de se préparer au combat, & d'être prêt à mettre à la voile. Dès la veille il avoit heureusement fait rentrer dans chaque vaisseau les hommes qu'il leur avoit pris pour l'expédition de terre.

La nuit s'est passée dans l'espoir d'une nouvelle victoire. A la pointe du jour nos vaisseaux se sont mis sous voiles, & ont apperçu l'escadre angloise à la distance d'une lieue & demié. La *Bellone* a été détachée pour la reconnoître plus particulierement. Elle a signalé 13 vaisseaux de guerre; nous en avions 14, sans compter la frégate la *Consolante*, destinée à se mettre en ligne.

Le commandeur fit signal de former cette ligne en courant les amures à stribord. On s'approcha mutuellement. La contenance des Anglois étoit bonne; ils nous observoient avec attention; on ne voyoit que des longues vues & des canons. Nos vaisseaux avoient leurs pavillons, & dans l'instant le pavillon françois paroît sur la montagne de découverte, & sur la place de

Trinquemale. Alors toutes les longues vues tombent du même tems; ils sont stupéfaits, & ne s'attendoient pas que notre brave commandeur eût pu s'emparer de la place en si peu de tems.

Revenus de leur consternation, ils laissent poster, & chaque vaisseau paroît fuir. La brise étoit forte & la mer houleuse; nos vaisseaux n'avoient pas encore bien formé la ligne. Le commandeur craint que l'ennemi ne lui échappe; il fait signal de combat; mais il a la douleur de voir que dans ce moment si intéressant pour la gloire de la nation, presque tous les vaisseaux sont en défaut. L'avant-garde dépasse celle de l'ennemi & devient nulle, l'arriere-garde ne donne pas; à 2 heures le combat s'engage, mais à proprement parler le *Héros*, & l'*Illustre* combattent seuls toute la ligne angloise. L'*Ajax* a partagé la gloire de cette journée. La *Consolante* à étonné, ayant résisté au feu de 8 vaisseaux sans avoir ralenti le sien. Tirons un voile sur le reste, & plaignons le brave commandeur de n'avoir pas été secondé comme il devoit l'être. *Nos Messieurs* auroient voulu revenir passer l'hivernage à l'Isle-de-France; il y a de jolies femmes dont la conquête est bien plus aisée: mais toujours se battre, être continuellement dans le feu, c'est trop. Eh bien! s'il veut se battre, qu'il se batte seul, disoient-ils. Et ce sont des François qui raisonnent ainsi, & qui, en haine du commandeur

deur, l'exposent à être tué! Si tous les vaisseaux eussent donné, nous aurions ajouté à la prise de Trinquemale celle de l'escadre angloise. M. d'Aymard, commandant le *St. Michel* à portée de l'ennemie, a ouvert sa batterie, mais au premier moment il a embarqué tant d'eau, qu'il en avoit trois pieds dans sa cale; il a été obligé de se replier.

Le *Vengeur* a éprouvé au commencement du combat un accident qui ne l'a pas empêché de se faire distinguer. Le feu a pris à son mât d'Artimon; il a été obligé de le couper pour empêcher la communication.

On ne soupçonne pas MM. de St. Felix, de Gallet, de Cuverville de manquer de bravoure; ils ont jusqu'à présent témoigné de la bonne volonté; ils jouissent de l'estime publique; mais pourquoi leur défection dans une circonstance essentielle? Le *Grand Annibal* est le seul peut-être dont il seroit à desirer que le nom ne parût dans aucuns journaux. C'est M. de Tromelin qui le commande; on lui impute d'être le chef & l'auteur d'une cabale contre M. de Suffren; on l'accuse d'avoir séduit & entraîné MM. de St. Felix, de Gallet & d'autres braves; aussi doit il être regardé comme le plus coupable.

Le *Héros*, & l'*Illustre* ont tenu presque seuls contre 13 vaisseaux. M. de Suffren pour sa part a tiré 1800 coups de canon; n'ayant plus de boulets, il a continué son feu, & a tiré quelque tems à poudre, pour ne pas laisser appercevoir

sa détresse à l'ennemi. Ce brave homme a été sur le point de mettre les pincés dans ses canons, se laisser ensuite serrer par les vaisseaux ennemis, & se faire sauter au milieu d'eux; mais heureusement la nuit approchoit. Notre arriere-garde, l'*Annibal*, le *Flamand*, le *Sévere*, l'*Orient*, ou plutôt les spectateurs fatigués d'une immobilité volontaire, ont fait un mouvement pour arriver: à ce simple mouvement l'escadre angloise a fait porter, & a abandonné.

Le *Héros* a perdu son grand mât, & celui de hune d'avant, & son perroquet de fouque.

L'*Illustre* à été démâté de son petit mât de hune, & de celui d'artimon, & peu après le feu du combat son grand mât est tombé. Ils ont chacun cent hommes hors de combat, & l'*Ajax* 80.

Cette malheureuse journée coûte à l'état un officier qui réunissoit à la plus grande valeur les connoissances les plus solides de son état. C'est M. de Pean, ancien lieutenant de vaisseau, commandant la *Consolante*: après trois quarts d'heure de combat, un boulet a allumé des grenades qui étoient dans la hune, une d'elle est tombée sur le pont, M. de Pean avec des gens de son équipage s'approche pour la jeter à la mer, ils s'y prenoient mal, il veut les éloigner, il saisit cette grenade qui l'a tué en éclatant plutôt qu'il ne l'avoit pensé.

M. Mallet, capitaine de brûlot pour la campagne, excellent officier, a remplacé pendant

le reſte du combat le digne chef qui l'aimoit, & qui lui a donné de ſi bons exemples.

A l'entrée de la nuit notre eſcadre s'eſt réunie, elle étoit au large hors la vue de terre, elle s'eſt tenue en panne juſqu'au jour, & elle n'a plus vu l'ennemi; on ne ſait pas encore où il s'eſt retiré, ni quel dommage il a eſſuyé. On préſume qu'il a beaucoup ſouffert.

Nous avons eu trois officiers tués & cinq bleſſés tant ſur le *Héros* que ſur l'*Illuſtre* & la *Conſolante*.

MM. de Pean, & Duvaudron, lieutenans de vaiſſeaux, & M. de St. Leger, enſeigne, tués.

Bleſſés, Hancarlos ſuédois, Dulac, Dubuquet & deux autres auxiliaires.

La journée du 7 a été funeſte pour nous par la perte du vaiſſeau l'*Orient* de 74 canons; courant des bordées pour gagner le mouillage de Trinquemale, ce vaiſſeau s'eſt perdu ſur un rocher connu de cette rade qui ſe nomme la pointe ſalle. On dit que M. de Palliere pere étoit fort incommodé de la goute. Son ſecond, M. de St. Mandé, étoit ſi malade, qu'il eſt mort peu de jours après. M. de Palliere fils étoit de garde; on l'accuſe d'avoir mépriſé l'avis du pilote qui l'a prévenu du danger: le preſomptueux jeune homme a perdu le vaiſſeau. On a ſauvé une partie de l'artillerie & peu de choſe avec. Le grand mât a été caſſé, & il auroit pu en remplacer d'autres. Heureuſement perſonne n'a péri.

En revenant à Trinquemale on a appris que les Hollandois avoient la prétention de substituer leur pavillon au nôtre. M. de Suffren a éloigné cette demande, en en renvoyant la décision à M. le marquis de Bussy. Il est vraisemblable qu'il mettra néant à leur requête; tant que la guerre durera, cette importante place ne doit pas sortir de nos mains, encore que nos alliés nous aient fourni quelques troupes européennes, & des Malais; on a été étonné de la bravoure de ces derniers.

Après ce quatrieme combat, M. de Suffren a disposé encore de quatre commandemens. Nous avons vu arriver avec douleur à l'Isle-de-France, je ne dis pas M. de Tromelin, mais MM. de saint Felix & de Gallet; ils sont venus avec M. de la Landelle sur le *Pulvériseur*, commandé par M. de Fer, lieutenant de vaisseau. M. de Cillart étoit arrivé quelques jours auparavant sur un petit bâtiment qui a été envoyé en quarantaine, parce qu'il avoit la petite vérole à bord.

Voici le tableau de l'escadre du Roi dans l'Inde, à l'époque du 20 septembre 1782.

Le Héros.	de 74	.	M. de Suffren, toujours héros.
L'Annibal.	de 74	.	MM. D'aymard.
L'Illustre.	. 74	. .	De Bruyere.
Le Vengeur.	64	. .	De Cuverville.
Le Sphinx.	64	. . .	Du Chilleau.

Le Biſarre.	64	MM.	De Trehouſet.
L'Artéſien.	64	. .	De Vicq d'Aſac.
Le Brillant.	64	. .	De Kjſauſon.
Le Sévere.	64	. .	De Langle.
L'Ajax . .	64	. .	De Beaumont.
Le St. Michel.	60	. .	Dupas de la Manceliere.
Le Flamand.	50	. .	De Salvert.
L'AnnibalAngl.	50	. .	De Beaulieu.
La Conſolante.	40	. .	Mallet.
La Bellone.	40	. .	De Joyeuſe, par interim.
La Fine . .	36	. .	De St. Georges.
La Fortune	16	. .	De Luſignan.
17 vaiſſeaux	948 canons.		
Le Lezard. Cutter	. .		De Fresnau.

Pour peu que la lâcheté gagne, nos Meſſieurs feront place à ces Meſſieurs. De 15, en voilà 9 de renvoyés; mais M. de Suffren s'en conſole, en diſant qu'il lui reſte encore aſſez de braves gens; car, quoiqu'en diſent nos Meſſieurs, ces Meſſieurs ſont braves (4).

M. le Marquis de Buſſy, dont la ſanté prend bien le deſſus, ſe tient à la campagne à deux lieues de cette ville. Meſſieurs les Officiers renvoyés ſe ſont préſentés chez lui; il a feint de ne les pas connoître, les a forcés de décliner leurs noms & qualités, &, ſans rien dire à M. De Tromelin, il a apoſtrophé MM. de Saint-Felix & de Gallet. Quoi! leur a-t-il dit, vous

êtes ici, Messieurs, sans M. de Suffren? Il leur a tourné le dos & s'en est allé. Notre gouverneur n'avoit pas voulu les recevoir avant qu'ils eussent été chez M. de Bussy; non-seulement ce dernier ne les a pas retenus à dîner, mais il les a même exclus, & a défendu au gouverneur, à l'intendant, & à tous les chefs des corps de les recevoir, desorte que nos Messieurs jouent ici un fort vilain rôle. On assure cependant que plusieurs personnes s'intéressent vivement à MM. de Saint-Felix & de Gallet, & que, fâchées de voir de brave gens oisifs, elles ont fait des démarches pour engager M. de Bussy à les renvoyer dans l'Inde. On ne sait pas si la santé de M. Gallet lui permettra de retourner. Pour M. de Saint-Felix, il est, à ce qu'on assure, très décidé à partir, & à servir comme volontaire.

Le 5 Novembre, il nous est arrivé de l'Inde le vaisseau les *deux-Hélenes*, qui en est parti le 7 octobre, & n'a mis que vingt-huit jours dans sa traversée. Ce vaisseau nous apprend que le même jour sept octobre, M. de Suffren a expédié pour France le *Requin*, petit bâtiment pris aux Anglois & très-excellent marcheur, commandé par M. de la Corne. Ce bâtiment a fait sa route directement sans s'arrêter ici. Il porte M. de Palliere fils, le pilote du vaisseau & beaucoup d'autres que M. de Suffren renvoie. M. de Palliere pere, ayant demandé à passer avec son fils, „Non, lui a dit le commandeur: j'envoie votre fils en France, il doit passer par un conseil de guerre; pour vous,

Je vous envoie à l'Isle-de-France; vous êtes comptable d'un vaisseau au roi;" & M. de la Palliere pere est arrivé sur les *deux Hélenes*. Ce même vaisseau nous apprend que M. Bouvet pere est mort à Galles, & que son fils retourne en France.

L'intrépide commandeur a réparé ses vaisseaux, les a tous abondamment pourvus d'hommes, de vivres, de munitions, & il est parti avec son escadre le vingt-neuf septembre pour aller on ne sait où. Il a laissé à Trinquemale 2600 hommes avec des vivres pour six mois. On présume qu'il est allé faire le siege de Négapatnam, ou courir après l'escadre angloise, ou qu'il veut intercepter des vaisseaux que les Anglois attendent. Le tems nous l'apprendra. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas possible d'être plus actif, plus brave, plus intrépide, plus surveillant que ne l'est ce commandeur.
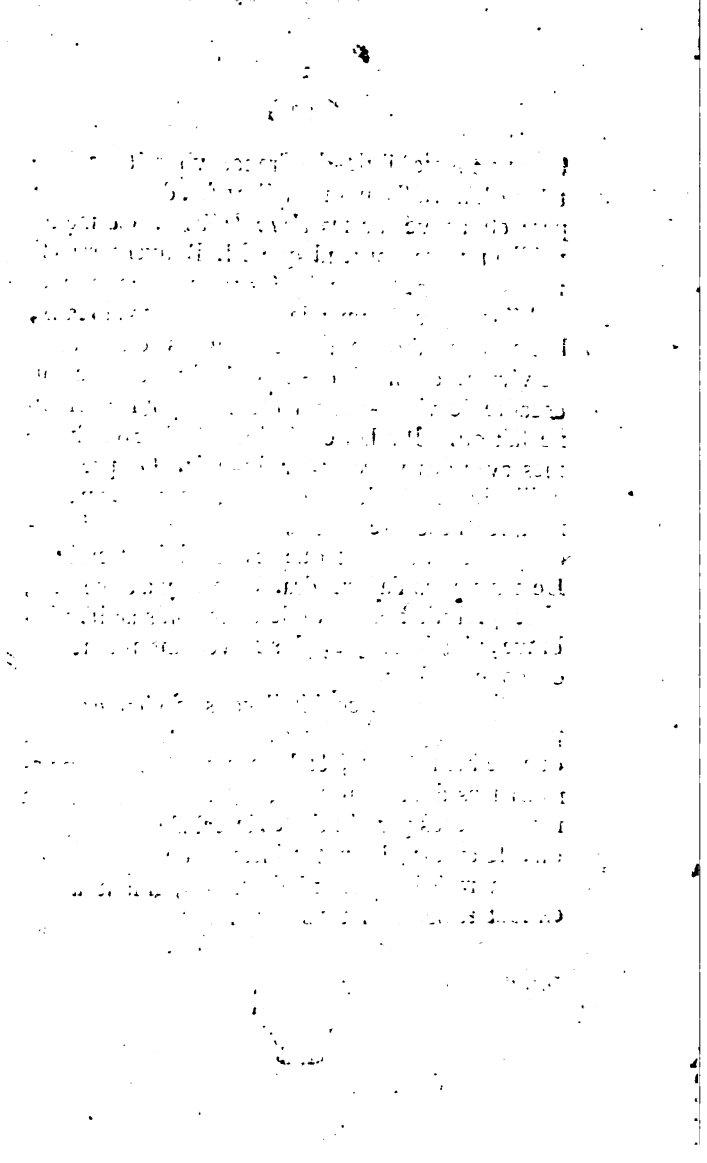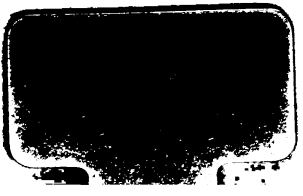
Je souhaite qne ce détail vous parvienne; vous pouvez compter sur son exactitude: je ne dis rien que de bien connu, & bien constaté. Il en paroîtra sans doute dans vos gazettes & journaux qui seront altérés par l'intrigue, la cabale, la protection, le crédit, les petits intérêts de famille & de corps; mais la vérité n'est qu'une; il faut la dire en tout tems & en tous lieux.